Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

L'État des forêts au Canada

Rapport annuel 2018

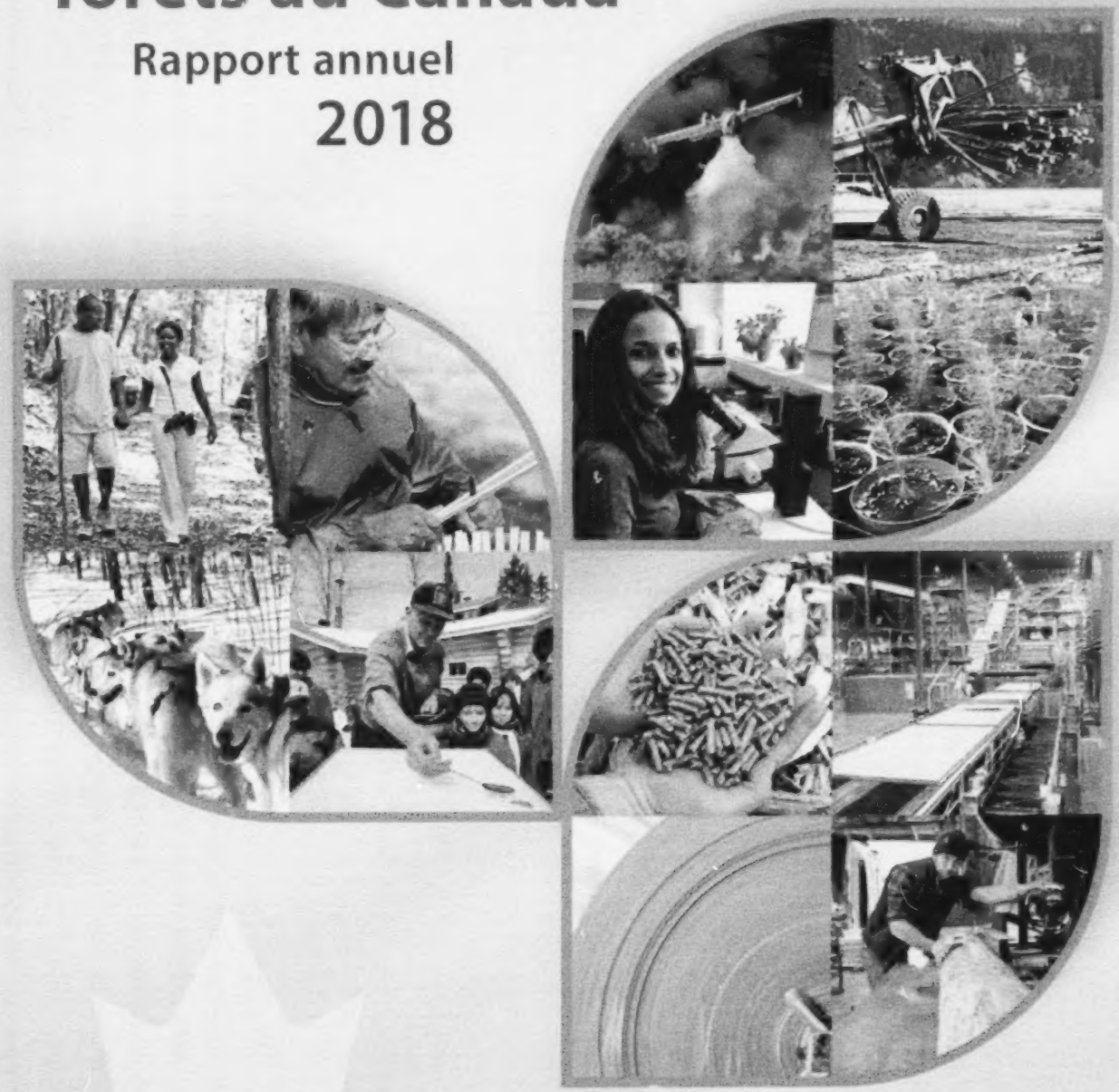

Canada

Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

L'État des forêts au Canada

Rapport annuel 2018

Canada

Catalogue avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Données de catalogage avant publication : L'État des forêts au Canada : Rapport annuel 2018.
Annuel.
Description selon 1991-
Also available in English under the title: The State of Canada's forests: Annual Report 2018.
Variantes dans l'adresse bibliographique : 1993- , Service canadien des forêts.
Publication aussi sur Internet. Le sous-titre varie.

N° de cat. Fo1-6F (imprimé)
ISSN 1183-3548

N° de cat. Fo1-6F-PDF (en ligne)
ISSN 1488-2744

1. Forêts et foresterie – Canada – Périodiques.
2. Politique forestière – Canada – Périodiques.
I. Canada. Foresterie Canada.
II. Service canadien des forêts.

SD13.S72
634.9'0871'05

Des exemplaires peuvent être obtenus à scf.rncan.gc.ca/etatdesforets.

Le contenu de cette publication ou tout produit dérivé peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales sans frais ni autre autorisation, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada (RNCan) et que la reproduction n'a pas été faite en association avec RNCan ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de RNCan.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec RNCan à nrcan.copyrightdroitdauteur.rncan@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2018

Papier recyclé

Table des matières

Message du ministre des Ressources naturelles Canada 3

Terres arborées au Canada 4

Les forêts du Canada en chiffres 6

De la planification à la production : les différentes facettes de la chaîne d'approvisionnement forestier 8

Faites la connaissance de leaders canadiens en matière de bioéconomie forestière 11

Des exemples de partenariats fructueux de l'industrie forestière avec des Autochtones : le peuple de l'écume de mer 13

La collaboration dans le dossier complexe du caribou des bois 15

La forêt est aussi une salle de classe 17

Indicateurs de durabilité 20

Quelle superficie la forêt couvre-t-elle au Canada? 22

Indicateur : Superficie forestière 23

Indicateur : Boisement et déboisement 24

Indicateur : Volume de bois 25

Le bois est-il récolté de façon durable? 26

Indicateur : Superficie exploitée 27

Indicateur : Régénération 28

Indicateur : Volume récolté par rapport à l'approvisionnement en bois durable 29

Comment les perturbations façonnent-elles les forêts du Canada? 30

Indicateur : Insectes forestiers 31

Indicateur : Maladies des arbres forestiers 32

Indicateur : Feux de forêt 33

Indicateur : Émissions et absorptions de carbone 34

En quoi les forêts sont-elles bénéfiques aux Canadiens? 38

Indicateur : Emploi 39

Indicateur : Revenu moyen 40

Indicateur : Collectivités 41

De quelle façon l'industrie forestière contribue-t-elle à l'économie du Canada? 42

Indicateur : Produit intérieur brut 43

Indicateur : Production 44

Indicateur : Exportations 45

Comment l'industrie forestière évolue-t-elle? 46

Indicateur : Rendement financier 47

Indicateur : Fabrication secondaire 48

Indicateur : Émissions de carbone de l'industrie forestière 49

Profils statistiques 50

Sources et renseignements 58

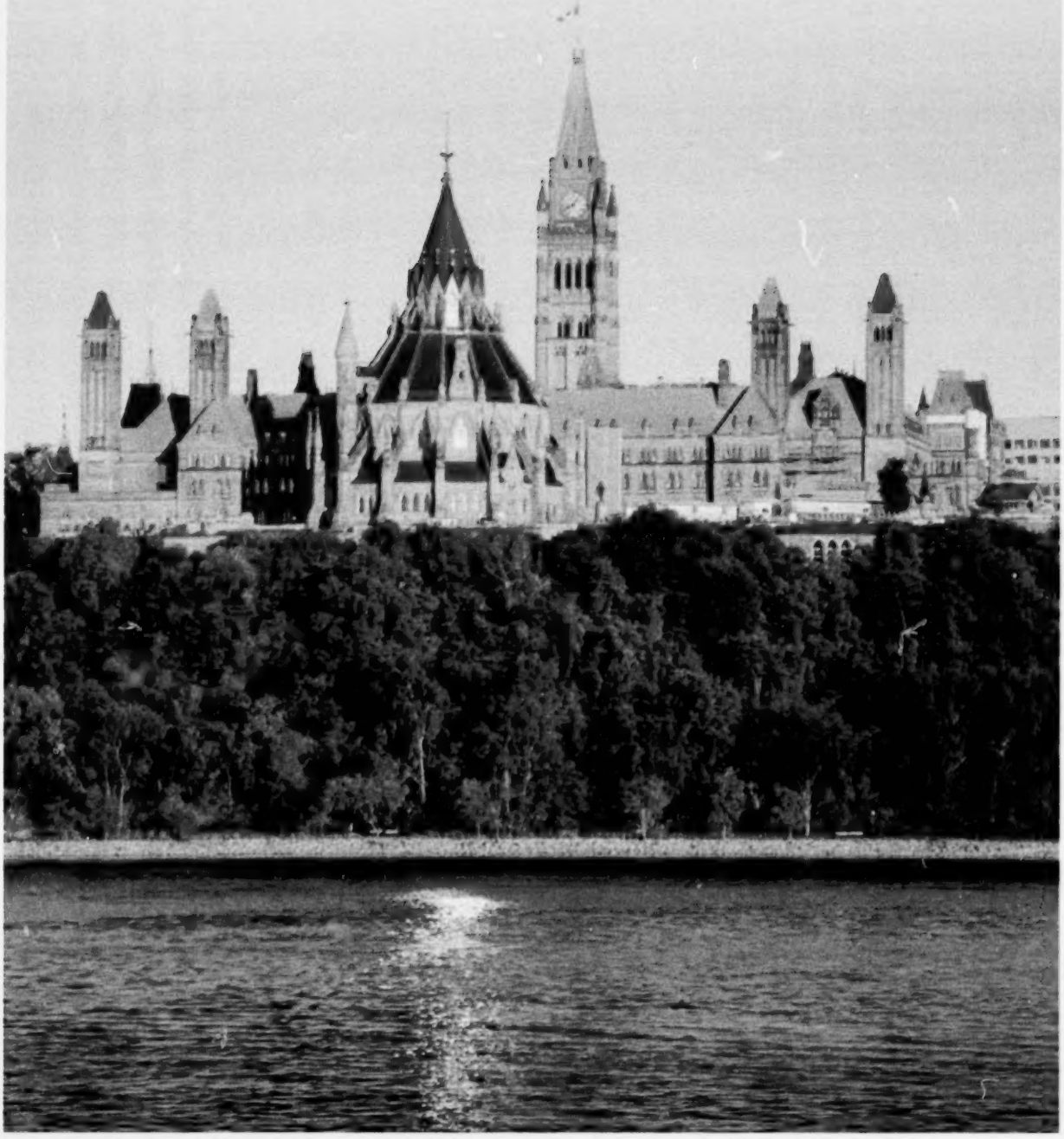

Message du ministre des Ressources naturelles

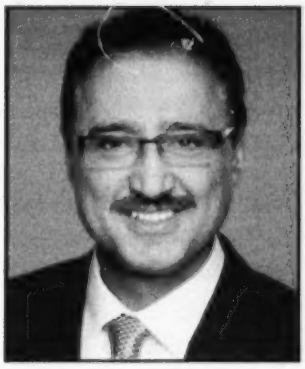

Faites connaissance avec quelques-uns des *Visages de la foresterie* présentés dans le rapport sur *L'État des forêts au Canada* cette année, où nous soulignons les façons novatrices de travailler dans nos forêts et de les étudier. Le rapport présente un bûcheron de quatrième génération, un champion de la construction en bois massif, un chercheur qui étudie la reproduction du caribou et plusieurs entrepreneurs à l'avant-garde de la bioéconomie mondiale.

La foresterie est en train d'*ouvrir la voie* au secteur florissant de la bioéconomie, aidant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à faire passer le Canada à une économie sobre en carbone. Par exemple, l'entreprise montréalaise Anomera convertit la biomasse forestière en ingrédients cosmétiques biodégradables comme solution de rechange aux microplastiques nocifs, ouvrant ainsi l'accès à l'industrie cosmétique, dont le chiffre d'affaires atteint plusieurs milliards de dollars.

La foresterie offre également de plus en plus de possibilités aux collectivités rurales et autochtones, par exemple la Première Nation Pacheedaht de la Colombie-Britannique. Dans le rapport, vous pourrez lire comment elle a récemment conclu des partenariats clés au sein de l'industrie forestière pour gérer ses terres forestières ancestrales tout en créant des emplois.

De plus en plus diversifiée et résiliente, l'industrie forestière a surmonté des difficultés ces derniers temps. En effet, des incendies de forêt dévastateurs en Colombie-Britannique et en Ontario témoignent de l'impact des changements climatiques sur notre pays. Et l'imposition de tarifs punitifs sur nos produits forestiers fait ressortir la nécessité de diversifier nos relations commerciales.

Aujourd'hui, les produits forestiers non traditionnels ont pris de l'importance dans l'industrie et entraînent de nouvelles possibilités en matière de développement de technologies propres. Par exemple, Lambos Tsaousidis – un autre de nos *Visages de la foresterie* – est un entrepreneur torontois qui utilise du bois récupéré de source locale pour la fabrication artisanale de planchers, de meubles et d'armoires.

Effectivement, la popularité des matériaux de construction issus de ressources renouvelables comme le bois augmente dans le monde entier. Il y a beaucoup de raisons à cela. L'utilisation de bois récolté de façon durable peut réduire l'empreinte carbone d'un bâtiment tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre grâce au stockage du carbone dans le bois lui-même. Cela augmente ensuite notre compétitivité sur la scène internationale, notamment sur les marchés émergents comme celui de l'Asie.

Historiquement, la foresterie est l'une des industries de fabrication les plus importantes du Canada. Elle compte pour 7,2 % de toutes les exportations, apporte environ 24,6 milliards de dollars à l'économie et représente environ 200 000 emplois partout au pays.

Mais, puisqu'on s'attend à ce que la valeur du marché de la bioéconomie atteigne jusqu'à 5 billions de dollars d'ici 2030, il est évident que les Visages de la foresterie eux-mêmes sont en train de changer. On y trouve encore des bûcherons, des opérateurs de scie, des biologistes et des planteurs d'arbres. Mais, de plus en plus, vous trouverez aussi des entreprises dirigées par des Autochtones, des biochimistes, des ingénieurs, des physiciens, des architectes et des programmeurs – à mesure que le secteur forestier se transforme pour refléter la diversité du Canada lui-même et le potentiel de nos forêts.

L'honorable Amarjeet Sohi,
Ministre des Ressources naturelles du Canada

Terres arborées au Canada

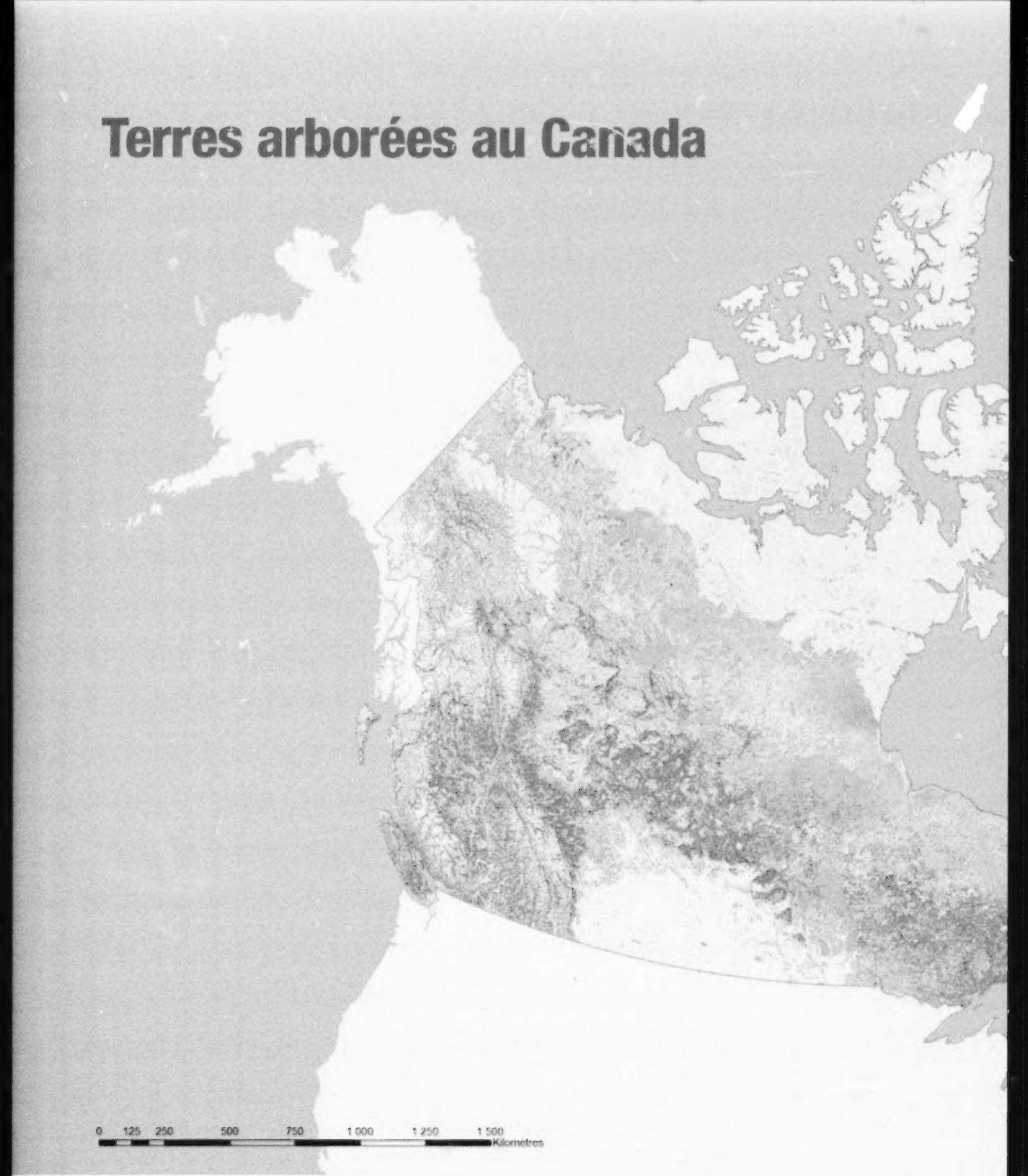

Proportion de l'étendue étant couverte par des arbres

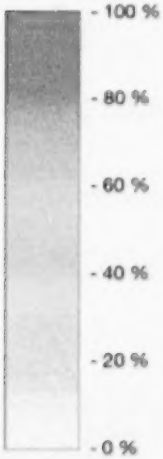

Qu'est-ce qu'une terre arborée?

Une terre est classée comme « arborée » lorsqu'au moins 10 % de sa surface est couverte par des arbres.

Notez qu'une terre étant temporairement dépourvue d'arbres en raison de perturbations récentes, comme des feux de forêt ou l'exploitation forestière, n'est pas indiquée comme étant une terre arborée sur cette carte.

Pour obtenir la définition de « terre forestière », veuillez consulter la page 22.

Les forêts du Canada en chiffres

LE CANADA POSSÈDE : 347 069 000 HECTARES DE TERRES FORESTIÈRES

Quelle superficie la forêt couvre-t-elle au Canada?

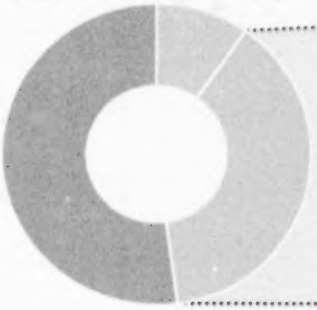

Eau	9 %
Forêt	35 %
Non forestier	56 %

À qui appartiennent les forêts du Canada?

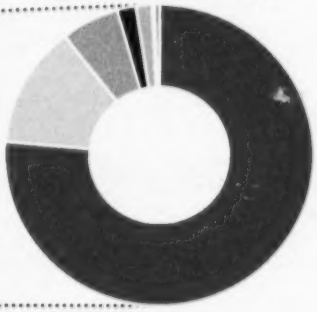

Provincial	76,6 %	Fédéral	1,6 %
Territorial	12,9 %	Municipal	0,3 %
Privé	6,2 %	Autre	0,4 %
Autochtone	2,0 %		

Quelle est la principale cause de perturbations dans les forêts du Canada?

Zone touchée par les insectes (2016) : **15 489 117 ha (4,5 %)**

Zone brûlée par le feu (2017) : **3 371 833 ha (<1 %)**

Zone exploitée (2016) : **766 659 ha (<0,5 %)**

Zone déboisée (2016) : **37 000 ha (0,01 %)**

L'apport de l'industrie forestière au produit intérieur brut (PIB) du Canada se chiffre à **24,6 MILLIARDS** de dollars (soit 1,6 %). (2017)

L'industrie forestière emploie directement **209 940** personnes, ce qui correspond à 1,1 % du nombre total d'emplois. (2017)

Les **AUTOCHTONES** comptent pour **6 %** des personnes employées dans l'industrie forestière. (2016)

Au sein de quels secteurs d'activité de l'industrie forestière les gens travaillent-ils?

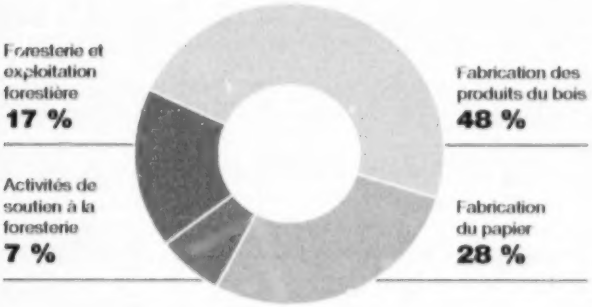

Les femmes dans l'industrie forestière (2016)

Les femmes comptent pour **17 %** des personnes employées dans l'industrie forestière.

De celles-ci :

23 % travaillaient dans la forêt — dans l'exploitation forestière, la foresterie et les activités de soutien à la foresterie.

77 % travaillaient dans la fabrication de produits du bois et dans l'industrie des pâtes et papiers.

Quels types de forêts trouve-t-on au Canada?

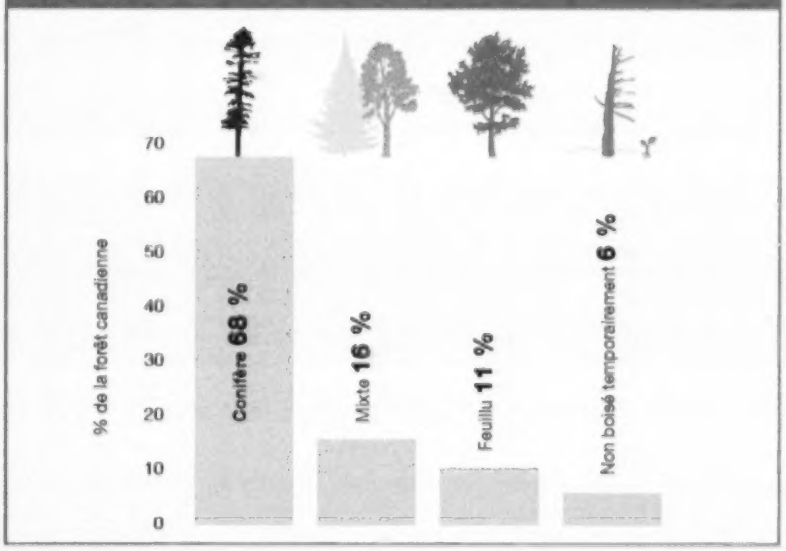

L'épinette noire est **L'ESPÈCE D'ARBRE LA PLUS COMMUNE** au Canada.

On trouve les **2/3 DE TOUTES LES ESPÈCES** au Canada dans les écosystèmes forestiers.

La superficie de forêt canadienne certifiée selon les normes d'aménagement forestier **DURABLE DE TIERS S'ÉLÈVE À 49 %.** (2017)

Plus de **615 MILLION DE SEMIS** ont été plantés sur un territoire totalisant 410 000 hectares de forêt canadienne. (2016)

On peut trouver plus de **1 000 ESPÈCES** d'invertébrés dans un seul mètre carré de sol forestier.

De la planification à la production : les différentes facettes de la chaîne d'approvisionnement forestier

D'un océan à l'autre, des centaines de milliers de Canadiens travaillent fort afin de fournir les gobelets en papier dans lesquels nous buvons au bureau, le bois que nous utilisons pour construire nos terrasses, ou l'écran de nos téléphones intelligents. Toutes les parties des arbres, même celles qui étaient considérées auparavant comme des déchets, sont utilisées dans le processus. Nous suivrons ci-dessous le chemin emprunté par le bois avant qu'il arrive aux consommateurs, et nous ferons la rencontre de certaines des nombreuses personnes qui rendent ce processus possible, de la gestion des forêts à la conversion du bois en produits haut de gamme destinés aux voitures.

RECONNAISSANCE DE SITE

En tant qu'étudiant en foresterie de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, Michael Vela a participé à un programme d'alternance travail-études à Interfor Corporation, où il a aidé des ingénieurs forestiers à configurer des parterres de coupe, ainsi qu'à tracer et à concevoir des routes. Les ingénieurs forestiers font partie intégrante des étapes de planification de l'exploitation. Ils collaborent avec d'autres gens et utilisent des technologies complexes pour assurer la protection du sol, de l'eau et d'autres ressources naturelles au cours de l'exploitation.

EXPLOITATION FORESTIÈRE

John Fleming est un bûcheron de quatrième génération et le vice-président actuel de Fleming's Trucking and Logging à St. Joseph Island, en Ontario. Sa compagnie utilise, en vue d'augmenter l'efficacité de la récolte et diminuer son impact sur l'environnement, la technique de « coupe sur la longueur » où les arbres sont ébranchés et coupés sur la longueur directement à la souche, contrairement à la technique consistant à traîner l'arbre abattu à travers la forêt. Les familles multigénérationnelles de bûcherons ont une perspective unique et de riches connaissances historiques qu'elles peuvent intégrer à l'exploitation durable.

SCIERIE

Wade Lariviere est un membre de la Première Nation crie de Canoe Lake à Meadow Lake, en Saskatchewan. Wade a commencé dans le domaine en occupant différents emplois de premier échelon à la scierie locale de NorSask Forest Products avant de passer l'examen annuel de NorSAk pour devenir apprenti de métier. Wade est maintenant un apprenti mécanicien industriel de quatrième année à la même scierie. L'essor de la bioéconomie peut créer des occasions additionnelles pour les communautés autochtones. Par exemple, la scierie NorSak appartient au Conseil tribal de Meadow Lake et constitue l'une des plus grandes scieries appartenant à une Première Nation au Canada.

USINE DE PÂTE À PAPIER

Travaillant auparavant comme infirmière, Kathy Stoll a décidé de changer de carrière alors qu'elle était dans la trentaine. Elle est retournée à l'université avec comme objectif de trouver une carrière qui lui permettrait de rester à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Kathy travaille désormais à JD Irving Pulp and Paper à Saint John en tant qu'ingénieure électricienne certifiée. Les ingénieurs électriciens suivent une formation technique rigoureuse. Ils sont responsables de l'utilisation sécuritaire, ainsi que de l'entretien et de la réparation de la machinerie de traitement essentielle à la scierie.

BIORAFFINAGE

Minh Tan Ton-That, Ph. D., est un scientifique du Conseil national de recherches du Canada, à Boucherville, au Québec. Lui et son équipe de chercheurs et de techniciens ont mis au point des technologies novatrices et brevetées qui permettent d'utiliser la lignine et la fibre de bois provenant de l'industrie des pâtes et papiers pour créer des plastiques d'origine biologique et des biocomposites. Ces produits novateurs, utilisés notamment dans les industries de la fabrication et du transport, aident des entreprises forestières canadiennes à établir une présence forte et concurrentielle au sein de marchés émergents.

BIOCARBURANTS

BIOCOMPOSITES

PRODUITS BIOCHIMIQUES

Saviez-vous que votre voiture contient probablement des produits du bois? Des nanocelluloses cristallines sont actuellement utilisées dans la fabrication de dispositifs d'affichage électronique, de peintures, de transparences résistantes à l'abrasion et de composants intérieurs en bioplastique, comme les tableaux de bord et les panneaux de porte. La lignine est utilisée dans les panneaux en fibre de carbone. Elle remplace le noir de carbone dans la fabrication de pneus plus légers, améliorant ainsi le rendement du carburant. Le biométhanol est un additif pour carburant qui est créé à partir de déchets d'usines de pâtes et papiers.

Faites la connaissance de leaders canadiens en matière de bioéconomie forestière

La bioéconomie forestière en plein essor offre aux Canadiens de nouvelles possibilités économiques, aidant ainsi le pays à progresser vers ses objectifs de développement durable (particulièrement l'objectif 7 – De l'énergie propre et abordable et l'objectif 15 – La vie sur terre – voir la section sur les indicateurs de durabilité pour obtenir plus de détails sur les objectifs de développement durable). La bioéconomie forestière, en plus de stimuler les revenus, peut générer relativement plus de nouveaux emplois que les autres secteurs qui reposent sur le savoir et les technologies, comme les finances ou l'industrie aérospatiale.

Parmi les chefs de file en bioéconomie, des pionniers de l'entrepreneuriat se sont donné comme mission de trouver des solutions locales à des problèmes mondiaux. Voici trois exemples d'entrepreneurs canadiens qui travaillent à la mise au point de solutions novatrices basées sur l'usage de biocomposés.

Construction en bois massif : des possibilités illimitées

« Le bois est le matériau de construction que je préfère », confie l'architecte vancouvérois Michael Green dans son Ted Talk de 2013 intitulé *Why We Should Build Wooden Skyscrapers* (« Pourquoi nous devrions construire des gratte-ciel en bois »).

Michael Green promeut depuis longtemps l'accroissement de l'utilisation du bois dans la construction de grands immeubles, un procédé également appelé construction en bois massif. « Je choisis le bois, car c'est le matériau le plus écologique et le plus carboneutre dans la construction de structures et d'immeubles de grande taille », déclare M. Green.

Le bois possède « une capacité remarquable de stockage du carbone », de sorte que si vous l'employez pour bâtir une structure comme un immeuble, vous emmagasinez le carbone pour toute la durée de vie du bâtiment, soutient Green, pour autant, ajoute-t-il, que les pratiques forestières soient durables.

M. Green est le concepteur du Wood Innovation and Design Centre à Prince George, en Colombie-Britannique. Ce centre, avec ses six étages, était la plus haute construction contemporaine en bois en Amérique du Nord lors de son inauguration en 2014. À la suite du travail innovant de M. Green, la construction d'édifices en bois massif a atteint un nouveau sommet en 2017 avec la conception et la construction du Brock Commons Tallwood House de l'Université de la Colombie-Britannique – le plus haut édifice en bois au monde avec ses 18 étages. Les projets actuels de M. Green portent sur la construction d'édifices de 12, de 18 et de 34 étages dans des villes parmi lesquelles figurent New York, Chicago et Paris. Évidemment, ces immeubles sont construits principalement avec du bois.

La construction en bois massif fait appel aux produits de bois d'ingénierie, dont les grands panneaux, ces derniers étant généralement formés par lamellation et compression de plusieurs couches de petits morceaux de bois. Ce processus permet de créer des panneaux en bois d'une grande force, qui respectent les normes de sécurité et de résistance relatives à la construction des hauts bâtiments.

Qu'est-ce que la bioéconomie?

En bioéconomie, l'usage de biomasse de source renouvelable et durable, telle que des arbres, des produits agricoles et des résidus organiques résultant de la récolte ou de la transformation du bois d'œuvre, permet d'offrir à la société une plus grande gamme de produits de consommation et industriels. Les projets de nouveaux produits peuvent comprendre des additifs alimentaires, des textiles, des matériaux de construction, des pièces automobiles, des bioplastiques, des produits biochimiques et du carburant pour les véhicules et les avions.

Les bioplastiques : remplacer le plastique traditionnel

Les scientifiques et les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par l'impact des microbilles de plastique dans l'environnement, utilisées notamment dans les produits de beauté et de soins de la peau. Anomera Inc., dont le siège social est situé à Montréal, a proposé une solution de rechange durable. Fondée par Mark Andrews, Tim Morse, Monika Rak et Nathan Hordy, quatre membres du département de chimie e l'Université McGill, l'entreprise a trouvé une façon de transformer la cellulose de résidus ligneux et de pâte de l'industrie du papier en ingrédients biodégradables, écologiques, et à haut rendement, qui peuvent surclasser les microplastiques.

Projet Origine : construction du grand bâtiment en bois massif de 13 étages à Québec.

Cette innovation lui ouvre la porte des industries des produits cosmétiques et des soins de la peau, qui représentent plusieurs milliards de dollars.

« Nous avons réussi à utiliser la cellulose produite par l'industrie forestière canadienne pour mettre au point des ingrédients cosmétiques révolutionnaires qui surclassent les microplastiques », déclare M. Andrews, professeur de chimie et directeur de la technologie de l'entreprise. « Nous possédons une réelle solution naturelle de remplacement des ingrédients d'origine minérale, céramique et artificielle ».

Les investisseurs du secteur privé saisissent déjà la vision de l'entreprise et de son potentiel, comme le démontre le financement de démarrage de trois millions de dollars américains que cette dernière a mobilisé au cours des derniers mois. Anomera utilisera ces sommes pour recruter du personnel qualifié et pour accélérer la mise au point de produits, pour accroître sa production et élargir la distribution commerciale de ses ingrédients à l'échelle mondiale.

La forêt urbaine : penser local avant tout

Lorsqu'on pense foresterie et produits forestiers, Toronto, plus grande ville du pays, n'est certes pas l'image qui surgit directement à l'esprit. Cependant, avec leurs quelque 10,2 millions d'arbres qui recouvrent d'une canopée feuillue près de 30 % de la ville, les forêts urbaines de Toronto sont essentielles à plus de 5 000 petites entreprises qui emploient 25 000 personnes, et qui sont spécialisées dans les produits et services en lien avec la forêt urbaine.

En 2015, la ville de Toronto a reçu le prix Ontario Wood Award en reconnaissance de ses initiatives de soutien aux entreprises qui valorisent les services de foresterie urbaine et les produits locaux du bois. Parmi ces initiatives, le répertoire Urban Wood Directory joue un rôle central. Il s'agit d'une ressource qui permet de mettre en lien les résidents de Toronto et les entreprises offrant un vaste éventail de services de gestion de la forêt urbaine locale et de producteurs de bois, allant des arboristes aux dessinateurs de meubles.

Les dosses avivées de l'entreprise Canadian Salvaged Timber proviennent principalement d'arbres récupérés dans la région de Toronto; les planches sont coupées à la main avant d'être séchées à l'air libre. Le bois massif provient quant à lui de vieux entrepôts et d'anciennes usines de Toronto, ainsi que de granges des quatre coins de l'Ontario.

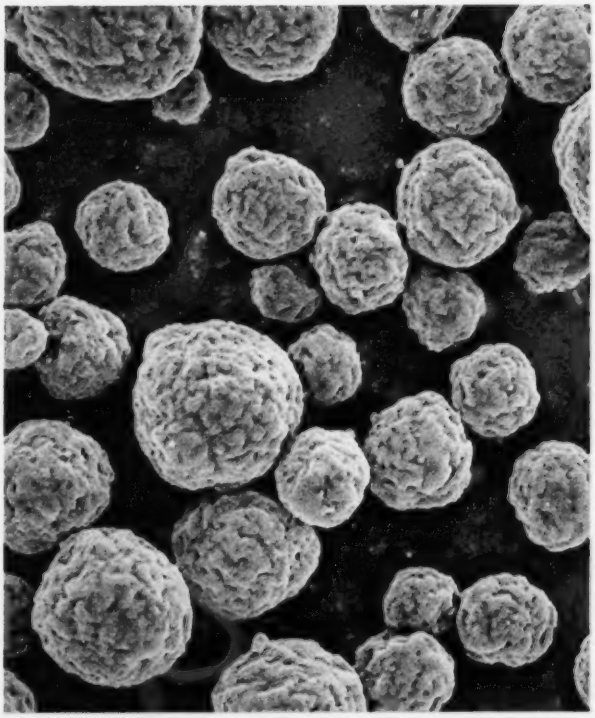

Image en couleurs fausses d'une micrographie électronique de microbilles de cellulose obtenues à partir de cellulose nanocristalline carboxylée produite par le procédé breveté d'Anomera Inc.

Ce répertoire présente des entreprises novatrices comme Canadian Salvaged Timber, qui utilise du bois local récupéré, provenant directement d'arbres ou de vieux immeubles, qui sert à produire du bois d'œuvre, du bois usiné, des dosses, des planchers, des meubles et des armoires. Cette entreprise, qui a été fondée par Lambos Tsaousidis il y a plus de 20 ans, sert une clientèle diversifiée qui comprend des architectes, des concepteurs et des propriétaires de restaurants ou de maisons.

« La grande majorité de notre approvisionnement en bois d'œuvre consiste en bois récupéré », affirme M. Tsaousidis. « Nous avons comme objectif d'avoir une empreinte écologique faible en nous approvisionnant en bois récupéré auprès de la ville de Toronto et des régions avoisinantes du sud de l'Ontario. Nous nous efforçons de nous approvisionner le plus localement possible ».

Transformer des solutions techniques en avantages socio-économiques

Les entrepreneurs canadiens et leurs idées novatrices constituent le moteur de croissance de la bioéconomie forestière au pays. Les conceptions, les procédés et les produits qu'ils mettent au point créent des emplois de qualité, tant dans les collectivités urbaines que rurales du pays, ce qui contribue à la diversification de l'économie. Tout le monde y gagne.

Des exemples de partenariats fructueux de l'industrie forestière avec des Autochtones : le peuple de l'écume de mer

Le long de la côte sud-ouest de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique (C.-B.), se trouve le territoire traditionnel de la Première Nation de Pacheedaht, qui compte 287 membres, dont environ le tiers vit dans les limites de ce territoire. En raison des faibles perspectives d'emploi sur leur territoire traditionnel, la majorité des membres de cette nation ont dû chercher du travail hors de celui-ci. Les forêts de ce territoire de 163 000 hectares renferment des sapins, des pruches, des thuyas géants (ou cèdres rouges), des cyprès de Nootka et d'autres essences que les Pacheedaht mettent en valeur et utilisent depuis des milliers d'années.

Il y a à peine dix ans, le territoire forestier était entièrement assigné à des tiers par l'intermédiaire du mode des tenures forestières et de licences. Les Pacheedaht ne détenaient aucun de ces droits. Depuis, la Nation a décidé d'aller de l'avant de façon proactive. Malgré sa petite population, la Nation Pacheedaht est passée d'une communauté qui ne détenait aucun droit de coupe sur son territoire à sa situation actuelle, où elle gère ou cogère des zones forestières dont la production annuelle équivaut à 140 000 mètres cubes de bois, en plus d'exploiter une scierie et de planifier des projets de foresterie.

En Colombie-Britannique, environ 95 % du bois d'œuvre appartient à l'État. Le gouvernement de la C.-B. accorde le droit de récolter du bois sur des terres de la Couronne par l'entremise des tenures forestières. Une concession de ferme forestière (CFF) est une tenure forestière visant une zone donnée qui accorde des droits pratiquement exclusifs de récolter le bois d'œuvre, de même que de gérer et de préserver les forêts et les ressources récréatives et patrimoniales culturelles sur une parcelle de terrain donnée.

Préparer l'avenir

Les Pacheedaht s'inquiétaient beaucoup de leur approvisionnement à long terme en cèdre et de leur accès à cette essence dans la perspective d'en faire un usage culturel. En 2005, ils ont lancé la Stratégie Pacheedaht de conservation du cèdre, par laquelle ils déterminent le volume et la taille des cèdres dont la Nation a besoin pour faire renaître et soutenir ses pratiques culturelles, qui requièrent un approvisionnement en cèdres anciens de grande taille. Plutôt que de se limiter à ses besoins présents, la Nation a décidé d'adopter une perspective à long terme — plus précisément, une perspective de 400 ans.

Cet arbre modifié pour des raisons culturelles est protégé contre la coupe forestière. Les Pacheedaht considèrent que leur histoire demeure inscrite dans les arbres modifiés pour des raisons culturelles; c'est pourquoi ils préservent de petits espaces peuplés de grands thuyas, comme celui-ci, pour en faire des usages culturels à l'avenir. Toute zone proposée à des fins de coupe fait d'abord l'objet d'un examen sur le terrain par les membres de la Nation.

Il s'agit de la période nécessaire pour qu'un cèdre rouge (thuya géant) atteigne une taille suffisante pour être utilisé dans la fabrication de certains objets culturels (comme de grands canots de mer et des totems). Elle a donc été considérée dans l'élaboration d'une stratégie concernant ces arbres longévifs. Le gouvernement provincial et tous les principaux détenteurs de permis d'exploitation forestière ont pris acte de cette stratégie et participent à sa mise en œuvre. Jusqu'à présent, les Pacheedaht ont trouvé environ 60 % des cèdres nécessaires aux besoins culturels qu'ils énoncent dans leur stratégie. En 2010, les Pacheedaht ont reçu le permis associé au lot forestier 1957, situé à proximité de la communauté. Même si le volume de coupe permis par année n'est que de 1 500 mètres cubes, cette autorisation permet néanmoins à la Première Nation de gérer une tenure dans son intérêt et d'en tirer certains avantages économiques.

Faire équipe avec l'industrie

La réussite suivante des Pacheedaht s'est concrétisée lorsque la Nation a conclu en 2010 un partenariat d'achat à parts égales avec l'entreprise familiale Andersen Timber Ltd de la concession de ferme forestière (CFF) 25 localisée le long de la rivière Jordan. La Nation Pacheedaht et Andersen Timber ont créé deux sociétés détenues en copropriété : une qui détient la CFF et l'autre qui la gère. Maintenant appelée CFF 61, la tenure couvre 20 240 hectares du territoire traditionnel Pacheedaht et fournit une source de revenus importante à la Nation.

Mariyah Dunn-Jones prélève l'écorce d'un thuya en territoire traditionnel Pacheedaht; la matière servira à la confection de cadeaux tissés et à faire du troc.

Non seulement les Pacheedaht tirent un revenu de la copropriété du CFF 61, mais ils sont maintenant dans une situation qui leur permet d'avoir davantage d'influence sur la façon dont leur territoire est géré.

Les Pacheedaht disposent maintenant d'une seconde source de revenus provenant des forêts de leur territoire grâce à la signature en 2017 de la *Forest Consultation and Revenue Sharing Agreement (FCRSA)*, une entente établie entre la Nation et le gouvernement de la C.-B. En vertu de cette entente, les Pacheedaht ont obtenu un permis d'exploitation forestière renouvelable d'une durée de 20 ans les autorisant à pouvoir couper annuellement 7 300 mètres cubes de bois. La Nation reçoit un pourcentage des revenus tirés des droits de coupe de tous les détenteurs de tenure forestière ayant une exploitation sur le territoire traditionnel Pacheedaht. De plus, les Pacheedaht sont en voie de terminer sous peu le processus de demande d'une licence d'exploitation forestière qui octroierait les droits de gestion et un volume annuel de coupe d'environ 30 000 mètres cubes à une société detenue en copropriété par la Nation Pacheedaht et la coopérative Cowichan Lake Community Forest Co-op. L'organisme gouvernemental Timber Sales de la C.-B. participe également à ce projet.

Ces sources de revenus forestiers et les responsabilités de gestion du territoire permettent et continueront de permettre aux Pacheedaht de réaliser leur vision, qui consiste à créer des emplois forestiers valorisants pour ses membres sur ses propres terres. Chacun des partenariats comporte un volet qui vise à favoriser la scolarité en offrant des bourses à des étudiants potentiels.

Posséder et exploiter des installations forestières

À ce jour, les Pacheedaht possèdent et exploitent deux installations de foresterie, et ils ont l'intention d'en acquérir une troisième. Dans un premier temps, il y a sur le territoire même de la CFF 61 une installation qui trie les billes par taille, les divise, puis les expédie directement. Des douze employés de l'équipe de triage, deux sont des membres de la bande Pacheedaht.

Dans un deuxième temps, les Pacheedaht ont construit en 2017 une scierie sur des terres ancestrales dans la collectivité de Port Renfrew pour traiter les billes de cèdre. La petite scierie emploie huit personnes, dont six sont Pacheedaht. Comme l'indique Tom Jones, responsable du programme forestier, l'installation « traite un petit volume (10 000 mètres cubes) de billots de haute qualité qui sont utilisés dans la production de produits de spécialité en cèdre de valeur élevée ». Enfin, à tout le moins pour l'instant, les Pacheedaht prévoient ouvrir une installation de déchiquetage d'ici les deux prochaines années. Celle-ci devrait créer davantage d'emplois.

En plus des emplois directs résultant de la mise en œuvre des initiatives de foresterie des Pacheedaht, un éventail d'autres emplois découlent de cette activité en croissance. Dans les endroits où sont menées les opérations forestières, il existe de la demande en planification et en configuration des blocs de coupe ainsi qu'en services d'inventaire forestier, en gestion de bloc de coupe et en plantation d'arbres, entre autres. L'un des obstacles auxquels la Nation fait face est de ne pas avoir suffisamment de ses membres qui vivent sur le territoire et qui sont formés pour pourvoir aux postes disponibles et aider à mettre en valeur ses ressources. Tom Jones a bon espoir que davantage de Pacheedaht voudront retourner vivre sur le territoire à mesure que les activités forestières et d'autres entreprises prendront de l'ampleur, et que la Nation prospérera.

« Pendant longtemps, les Pacheedaht ont été privés des retombées financières de l'exploitation des ressources issues de notre territoire ancestral, qui étaient toutes conférées aux sociétés et au gouvernement de la C.-B. », rappelle le chef Jeff Jones. « Nous sommes satisfaits des mesures que la province a prises pour remédier en partie à cette situation, comme du progrès qui a été accompli à ce jour dans l'acquisition de nos droits de tenure forestière sur notre territoire. Cela permettra, encore une fois à notre peuple, de retrouver son autonomie et son bien-être ».

Des ouvriers dans la scierie de la réserve Pacheedaht à Port Renfrew, en Colombie-Britannique. La scierie sert à la production à petite échelle d'articles spécialisés composés de bois de thuyas récoltés dans le territoire traditionnel Pacheedaht.

La collaboration dans le dossier complexe du caribou des bois

Tandis que les gouvernements provinciaux et territoriaux apportent la touche finale à leurs plans concernant le caribou des bois, des groupes de Canadiens de tous les horizons contribuent à la gestion de l'espèce par des recherches et des efforts de conservation.

Le timide caribou des bois habite de nombreuses régions du pays. Cette espèce comprend deux groupes, soit le caribou boréal, qui habite la forêt boréale du Yukon jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador, et jusqu'au lac Supérieur vers le sud, et le caribou des montagnes du sud, qui habite les régions montagneuses de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Les troupeaux de caribous ont besoin d'un vaste habitat afin de réduire le risque de prédation. Les pertes nombreuses d'habitat des caribous attribuables à l'homme ou à la nature, de même que la dégradation et la fragmentation de leur population ont contribué à réduire certains troupeaux au point où leur population ne comporte plus assez d'individus pour maintenir leur viabilité sans intervention de gestion. Par conséquent, certains types de caribous sont maintenant catégorisés comme étant en voie de disparition ou menacés en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral. Des groupes de Canadiens de partout au pays unissent leurs forces dans le cadre de collaborations intersectorielles stratégiques afin de s'attaquer à ces questions complexes de gestion du caribou des bois et de protection de ses populations.

Prendre appui sur les recherches antérieures

La technologie peut jouer un rôle important dans la compréhension des habitudes de déplacement des populations de caribou. Le chercheur Craig Demars, de l'Université de l'Alberta, a fait appel à des données géospatiales afin de mettre au point une méthode novatrice de détection de la mise bas des femelles de caribou des bois et de détermination du taux de survie des petits, le tout en misant sur l'étude de leur déplacement. Pendant qu'il travaillait à suivre quatre troupeaux dans le nord-est de la Colombie-Britannique, il a capturé des femelles au printemps pour leur poser un collier GPS et de vérifier par la même occasion lesquelles étaient enceintes.

M. Demars a ensuite survolé le territoire en hélicoptère durant l'été afin de confirmer si ces femelles avaient mis bas et si des petits avaient survécu. L'étude sur le terrain a confirmé les données obtenues par GPS : lorsqu'une femelle adulte cesse soudainement de se déplacer pour reprendre progressivement son rythme normal, elle a mis bas et le petit a survécu. Si elle cesse de se déplacer et retrouve rapidement son rythme normal, il est probable que le petit soit mort.

Le caribou des bois comprend le caribou boréal ainsi que le caribou des montagnes du Sud.

Caribou tranquillisé étant muni d'un collier GPS par des techniciens.

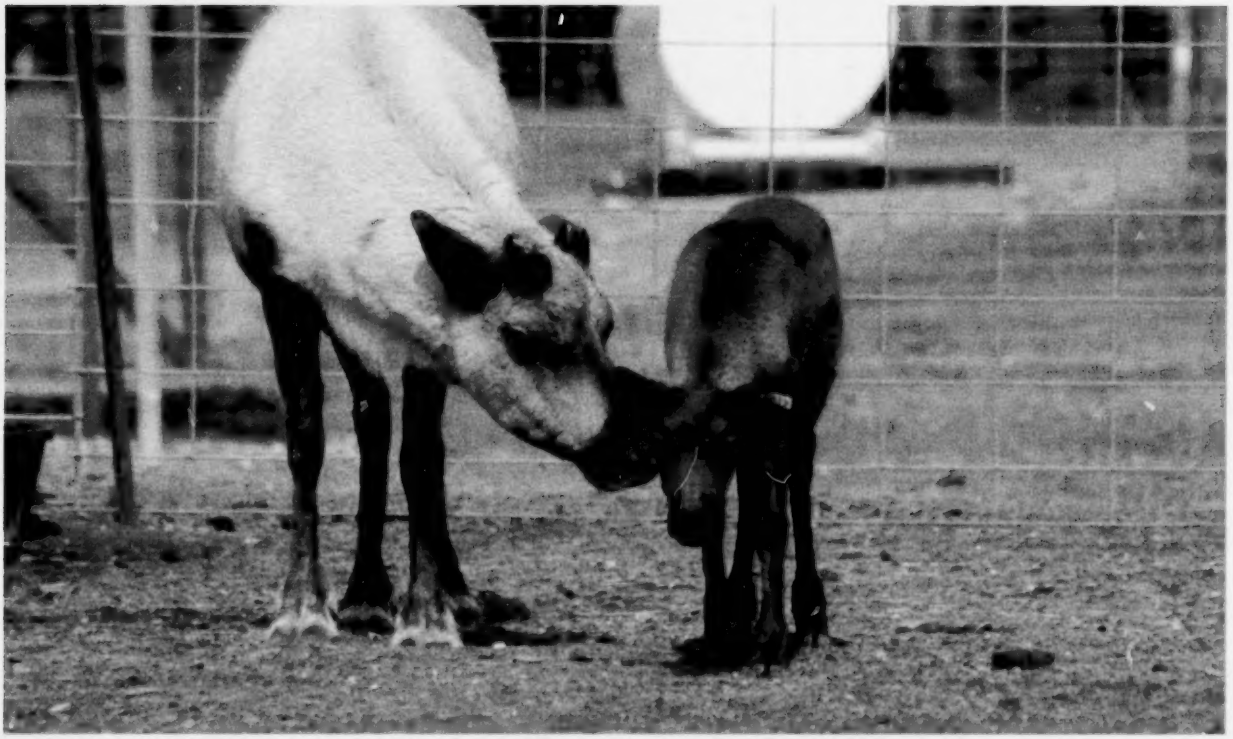

Les programmes de maintien en enclos de caribou femelles gestantes protègent les mères et les veaux en les gardant dans une zone protégée des prédateurs.

Plus récemment, Barry Nobert et une équipe de chercheurs du Foothills Research Institute ont modifié la méthode de Craig Demars afin d'étudier deux troupeaux dans le centre-ouest de l'Alberta. Des partenaires du gouvernement de l'Alberta et de l'entreprise forestière Weyerhaeuser avaient précédemment posé 81 colliers GPS à des caribous femelles dans les Rocheuses et M. Nobert disposait de 16 ans de données géospatiales à analyser. En prenant appui sur la recherche de M. Demars, l'équipe de M. Nobert a été capable non seulement de déterminer les taux de reproduction des troupeaux et de survie des petits, mais aussi d'isoler les habitats que les mères choisissaient pour mettre bas. Les entreprises forestières comme Weyerhaeuser peuvent maintenant tenir compte de cette information dans la détermination et la gestion des blocs de coupe dans le but de minimiser les effets de l'exploitation forestière sur les troupeaux de caribou.

Prendre l'initiative

La société Revelstoke Caribou Rearing in the Wild (RCRW), de Revelstoke, en Colombie-Britannique, s'est elle aussi appuyée sur des réussites passées. Ce partenariat de communautés, qui réunit entre autres la bande indienne de Splatsin, l'organisme sans but lucratif Alberta Biodiversity Monitoring Institute et le club local de motoneigistes, s'est penché sur les autres programmes d'enclos de maternité en cours dans l'Ouest canadien et a décidé d'appliquer les mêmes principes à son troupeau local de Columbia North.

Les programmes d'enclos de maternité capturent et protègent les femelles caribous enceintes jusqu'à ce que la mère et le petit puissent être relâchés dans la nature. Cela donne au nouveau-né le temps qu'il lui faut pour grossir et gagner en force pour ainsi, on le souhaite, être moins susceptible d'être ciblé par un prédateur. Après avoir relâché les mères et les petits, l'équipe du programme RCRW les surveille au moyen d'un collier GPS afin de suivre leur survie jusqu'au mois de mars, quand les petits ont atteint l'âge de 10 mois et qu'ils sont considérés comme intégrés à la population locale.

Le programme d'enclos de maternité RCRW a vu le jour en 2014. Après près de quatre ans, Kelsey Furk, technicienne de la faune de RCRW, affirme que « le troupeau est maintenant stable et l'est depuis 2013, ce qui contraste avec d'autres troupeaux de la région qui continuent de dépérir ».

La voie de la collaboration

Les Canadiens du domaine universitaire, des communautés autochtones, des sociétés de consultation, du gouvernement et de l'industrie ont chacun un rôle important à jouer dans la compréhension de la réalité complexe de la gestion des caribous. C'est en partageant le savoir et en réalisant des projets collaboratifs que les différents paliers de gouvernement, du municipal au fédéral, obtiennent le fondement scientifique qui oriente leurs politiques et leurs décisions.

La forêt est aussi une salle de classe

Tant chez les tout petits que chez les adolescents, les programmes d'apprentissage en forêt gagnent en popularité partout au pays.

Les écoles en forêt ont vu le jour en Suède et au Danemark dans les années 1950. En misant sur la nature à titre de salle de classe, on encourage les jeunes à jouer dans un contexte non structuré pour aiguiser leur curiosité, leur capacité de travail en équipe et leurs compétences en résolution de problèmes. Les tenants des écoles en forêt, aussi appelées écoles en nature, avancent que les jeunes qui y participent montrent qu'ils ont plus confiance en eux, qu'ils sont plus concentrés et plus motivés, toutes des aptitudes qui favorisent la réussite scolaire. Par l'intégration de l'apprentissage en forêt de la prématernelle à l'école secondaire, de nombreux étudiants partout au Canada apprennent à juger de la complexité et de l'importance de nos forêts.

Les avantages de l'apprentissage précoce par l'application d'une approche intégrée

Au Québec, l'École en forêt de Chelsea offre aux élèves des méthodes d'apprentissage en plein air axées sur le jeu et menées par les enfants, et ce, toute l'année et peu importe la météo. Les enfants, âgés de trois à dix ans, participent à diverses activités comme de construire et de mettre à l'eau des bateaux faits de bâtons de bois, de chercher des pistes d'animaux et de mesurer la circonférence des troncs d'arbres avec des cordes. Ces activités visent à promouvoir une saine gérance de l'environnement, de même qu'à stimuler la pensée critique des enfants ainsi qu'à développer leurs capacités de diriger et de gérer le risque, capacités qui, dans une salle de classe, se reflètent dans la confiance en soi et la curiosité. « Je crois fermement aux bienfaits de l'École en forêt sur l'épanouissement de mon fils », affirme Sherida McKean, mère d'un élève de six ans. « Je crois que le temps qu'il passe à apprendre en forêt joue un rôle essentiel dans sa santé physique et émotionnelle. Ces moments lui procurent le fondement dont il a besoin pour réussir en classe ».

Cette approche globale d'apprentissage précoce est aussi mise en application à l'Alpenglow School à Canmore, en Alberta. L'Alpenglow School infuse au programme provincial les principes pédagogiques de Waldorf, qui misent sur le développement intégré de l'enfant par son épanouissement intellectuel, pratique et artistique, dans ce cas-ci, de la maternelle à la sixième année du primaire. Ronna Schneberger est la fondatrice et la directrice de l'Alpenglow School. Elle explique qu'en encourageant les enfants à s'enthousiasmer devant la nature et à apprendre par des activités concrètes en plein air, ils « apprennent à résoudre des problèmes et renforcent leurs habiletés sociales », ce qui complète les matières traditionnelles enseignées dans les écoles publiques tout en mettant l'accent sur la protection de la nature et l'exploitation responsable des ressources naturelles.

Une expérience gratifiante pour les jeunes, les enseignants et les bénévoles

Les jeunes enfants ne sont pas les seuls à récolter les fruits de l'intégration de l'apprentissage en forêt au programme scolaire traditionnel. L'organisme sans but lucratif Forests Ontario met en contact des bénévoles avec des écoles et des communautés locales dans le cadre de son programme Forestry in the Classroom (la foresterie dans la salle de classe), de façon à ce que les élèves puissent apprendre en quoi consiste une carrière dans le domaine de la foresterie. Au printemps 2018, plus de 13 000 élèves avaient participé au programme Forestry in the Classroom. Craig Robinson, directeur de la société ArborData Consulting à Waterloo, en Ontario, fait régulièrement du bénévolat auprès de Forestry in the Classroom. Il affirme que le programme aide les élèves à « comprendre les liens qui existent entre l'environnement, le climat, les forêts, les arbres, la faune et les produits forestiers », ce qui les aide à consolider la notion d'exploitation durable des ressources. M. Robinson ajoute qu'il considère que le bénévolat auprès des jeunes est un aspect valorisant de sa carrière.

De l'autre côté du pays, à Lumby, en Colombie-Britannique, Martin Tooms est tout aussi passionné par son travail auprès des jeunes. En tant que coordonnateur du programme de foresterie de la Charles Bloom Secondary School, il supervise l'acquisition par les élèves de compétences pratiques comme la charpenterie, la soudure, l'abattage d'arbres et l'aménagement forestier dans le terrain boisé de l'école. Le programme de foresterie de l'école permet à des élèves de 11e et de 12e année d'obtenir jusqu'à 28 crédits de leur diplôme d'études secondaires tout en développant leur éthique de travail, leur esprit d'initiative, leur fiabilité, leur capacité à travailler en équipe et à résoudre des problèmes, leur sens du respect, leur confiance et leur caractère. « Ces compétences leur seront précieuses dans leur métier futur, peu importe le domaine qu'ils choisiront », avance M. Tooms.

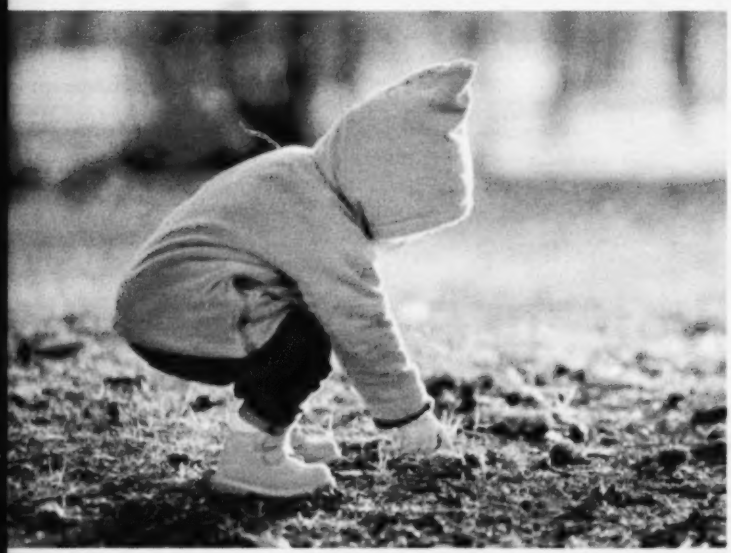

Dans les écoles en forêt, les enfants se servent d'objets trouvés en nature, comme des pommes de pin ou des cailloux, pour intégrer des notions de base telles que le comptage.

Les écoles en forêt stimulent la curiosité des enfants envers la nature et mettent l'accent sur les compétences générales, comme le travail d'équipe.

Comme le programme de foresterie de la Charles Bloom Secondary School, le programme Alberta Junior Forest Rangers (jeunes gardes forestiers albertains) met l'accent sur le travail en équipe et le leadership, en plus d'inclure une part importante de connaissances traditionnelles en écologie. Les jeunes gardes forestiers échangent avec les aînés et les dirigeants des collectivités pour en apprendre davantage sur les pratiques traditionnelles, l'histoire et les façons dont le territoire est exploité, ainsi que pour apprendre à valoriser ce savoir dans le cadre de la gestion des ressources naturelles. Joda Snyder, un participant au programme en 2017, explique que son équipe et lui se sont rendus dans la réserve Kainai et ont passé trois jours à en apprendre davantage sur la culture autochtone traditionnelle avec un aîné de la Tribu des Blood. Joda qualifie d'inoubliable cette expérience, qui comprend généralement la cueillette de plantes médicinales traditionnelles ainsi que des cérémonies et des protocoles traditionnels.

Comprendre l'importance des forêts

Les forêts canadiennes fournissent aux enfants et aux jeunes une occasion unique d'apprentissage. Que ce soit en comptant les fougères, en en apprenant davantage sur l'histoire autochtone ou en apprenant à utiliser une scie à chaîne, les jeunes apprennent à reconnaître l'importance et la valeur d'une des plus grandes ressources du Canada et à l'apprécier.

Indicateurs de durabilité

Les Canadiens sont profondément engagés envers l'aménagement durable des ressources forestières nationales, car les riches écosystèmes forestiers canadiens procurent des avantages environnementaux, sociaux et culturels appréciables ainsi que d'importantes occasions de développement économique durable. L'aménagement durable des forêts fera en sorte que ces avantages seront conservés au profit des générations présentes et futures.

Les indicateurs de durabilité mesurent les progrès vers l'aménagement durable des forêts

Les mesures fondées sur la science appelées indicateurs de durabilité sont des outils utiles à la compréhension de l'état global des forêts du Canada. Les indicateurs procurent un moyen de définir, d'évaluer et de rendre compte des progrès accomplis en matière d'aménagement forestier durable. Le gouvernement, les membres de l'industrie, les chercheurs et le public utilisent tous des indicateurs de durabilité, conjugués à un cadre complet de lois et de règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux, pour assurer la durabilité des forêts canadiennes à long terme.

Le gouvernement, les membres de l'industrie, les chercheurs et le public s'appuient tous sur des indicateurs, ainsi que sur un cadre exhaustif de lois et de règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Lorsqu'ils sont mesurés dans le temps, les indicateurs de durabilité permettent de :

- fournir des renseignements essentiels sur l'état des forêts canadiennes et sur les tendances qui y sont observées;
- mettre en évidence les points à améliorer dans les politiques et les pratiques d'aménagement des forêts;
- fournir des renseignements fiables qui permettent d'orienter les conversations et les initiatives relatives au rendement environnemental et au commerce.

Les Nations Unies ont déterminé 17 objectifs de développement durable dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Canada utilise des indicateurs d'aménagement forestier durable internationalement reconnus

Conjointement avec 11 autres pays, le Canada est membre du Processus de Montréal, un groupe de travail international regroupant des membres des hémisphères Nord et Sud qui sont engagés dans l'aménagement durable des forêts. Depuis 1995, les pays membres du Processus de Montréal ont recours à un ensemble commun de critères et d'indicateurs basés sur la science pour mesurer le progrès effectué vers la conservation et l'aménagement durable de 90 % des forêts boréales et tempérées de la planète.

Les indicateurs présentés dans cette section permettent de répondre aux questions les plus pressantes à propos des forêts et de la foresterie au Canada. Conjugués aux renseignements contenus dans la section Profils statistiques, ces indicateurs témoignent des changements qui s'opèrent au fil du temps dans les forêts et les pratiques forestières au pays, et sont comparables aux indicateurs de durabilité publiés par d'autres pays qui participent au Processus de Montréal.

Les forêts gérées de manière durable contribuent à l'atteinte des objectifs mondiaux de développement durable

Les Nations Unies ont déterminé 17 objectifs de développement durable dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a été adopté par les États membres des Nations Unies en 2015, y compris le Canada. En plus des 17 objectifs de développement durable, le Programme comporte 169 cibles connexes visant à améliorer le développement durable mondial dans les dimensions sociales, économiques et environnementales, ainsi qu'à favoriser la paix, la gouvernance et la justice.

Couvrant plus de 30 % de la surface terrestre de la planète, les forêts sont directement visées par plusieurs objectifs de développement durable. Elles permettent entre autres la purification de l'eau et de l'air, la création d'abris, la production de nourriture, d'énergie renouvelable et de bois d'œuvre, le développement économique, ainsi que la pratique d'activités récréatives et culturelles. L'amélioration de l'aménagement durable des forêts à l'échelle mondiale peut ainsi contribuer à atteindre les objectifs de développement durable plus rapidement.

La production de rapports sur les indicateurs de durabilité permet d'assurer la continuité des avantages au profit des générations futures

Les pressions exercées sur les forêts partout dans le monde doivent s'équilibrer pour que les générations actuelles et futures puissent bénéficier des avantages économiques, environnementaux et culturels qu'elles fournissent. Ainsi, avec la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, il est essentiel de mesurer des indicateurs de durabilité et d'en faire un rapport précis. La production de rapports portant sur les objectifs globaux de développement durable est une étape de plus vers une compréhension partagée des valeurs forestières.

Les indicateurs montrent les avantages procurés par les forêts dans un monde en mutation

Cette section présente 19 indicateurs de durabilité qui offrent un aperçu des interactions entre les forêts et la société du Canada au fil du temps. Ces indicateurs témoignent aussi de la complexité de l'aménagement forestier durable, en particulier face aux défis que posent les changements climatiques et autres nouveaux enjeux.

Néanmoins, le Canada compte plusieurs décennies d'expérience en aménagement forestier durable; ainsi, les Canadiens peuvent être assurés que les forêts continueront d'être gérées sainement et d'offrir un vaste éventail de bienfaits. Les partenaires commerciaux du Canada peuvent avoir l'assurance que les produits forestiers canadiens proviennent de sources gérées de manière durable.

Les sources et des informations additionnelles sur les indicateurs de durabilité sont fournies à la fin du présent rapport, dans la section *Sources et renseignements*.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Inventaire forestier national. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Quelle superficie la forêt couvre-t-elle au Canada?

Le territoire du Canada compte 347 millions d'hectares (ha) de forêt, ce qui représente 9 % des forêts mondiales et 24 % des forêts boréales. La majorité du territoire forestier se trouve en région éloignée et faiblement peuplée; ainsi, la forêt ne subit pas la pression de déboisement liée au développement agricole ou urbain, comme c'est le cas dans plusieurs autres pays. Le Canada compte presque 10 ha de terres forestières par personne, soit plus de 17 fois la moyenne mondiale.

Comment définir une forêt?

Avant de pouvoir mesurer la forêt canadienne, il importe de définir le terme « forêt ». Le Canada s'appuie sur la définition fournie par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies :

- terres occupant une superficie de plus de 0,5 ha;
- couvert arboré de plus de 10 % de la superficie terrestre totale;
- arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres.

Cette définition de forêt n'inclut pas les terres essentiellement urbaines ou d'usage agricole.

77 % de la superficie forestière totale au Canada est constituée de forêts boréales.

Une forêt récoltée reste une forêt

Les terres forestières qui sont temporairement privées d'arbres, notamment après une récolte ou une perturbation naturelle comme un incendie, sont toujours considérées comme des forêts, parce que les arbres repoussent.

Le déboisement a lieu lorsqu'une forêt est convertie en vue d'en faire un nouvel usage, comme le développement urbain ou agricole. À l'opposé du déboisement, il y a le boisement, soit la création de nouvelles forêts par la plantation ou l'ensemencement sur des terres qui étaient destinées à l'agriculture, au développement urbain ou à tout autre usage non forestier. Le boisement et le déboisement sont tous deux moteurs de changement de la superficie forestière.

SUPERFICIE FORESTIÈRE PAR HABITANT (HECTARES/HABITANT) DES CINQ PAYS AYANT LA PLUS GRANDE SUPERFICIE FORESTIÈRE

La superficie forestière par habitant est une mesure de l'étendue des terres forestières par personne dans une zone donnée.

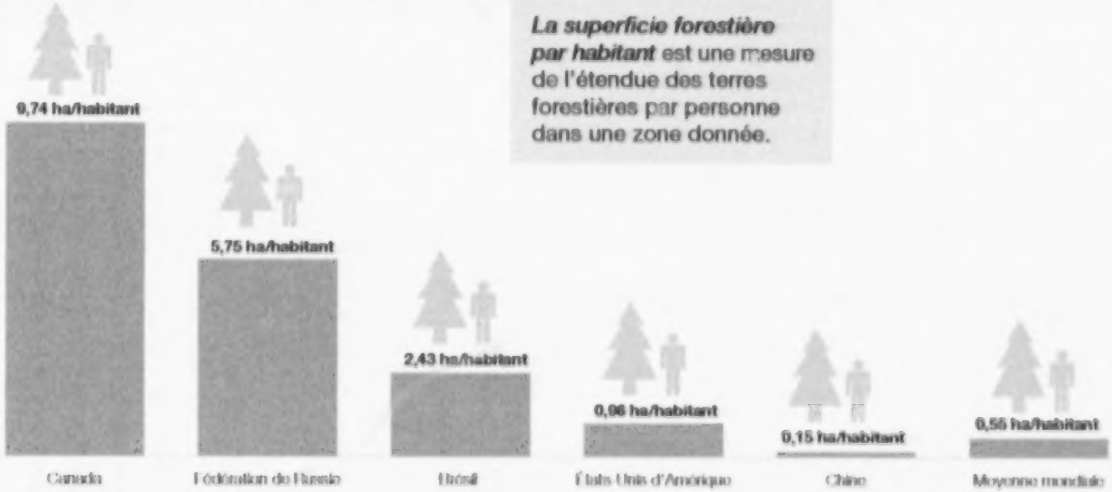

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Inventaire forestier national. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Superficie forestière

Des 909 millions d'hectares de terres au Canada, 347 millions sont des terres forestières.

- La superficie forestière au Canada est restée plutôt stable au cours des 25 dernières années.
- Entre 1990 et 2016, la superficie forestière du Canada a diminué de 1,3 million d'hectares (moins de 0,5 %).
- Ces forêts ont été déboisées afin de permettre de nouveaux usages comme l'agriculture, la construction de routes, la mise en place de nouveaux aménagements hydroélectriques et le développement urbain.

Bien que la superficie forestière soit assez stable, le couvert forestier compris dans cette superficie est beaucoup plus dynamique. Les incendies, les infestations d'insectes, la récolte du bois, la croissance et la régénération font constamment évoluer la mosaïque du couvert forestier de la superficie forestière du Canada.

Tableau 1 Superficie estimée de forêt au Canada (en million d'hectares)

ANNÉE	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Superficie forestière	348,3	348,0	347,8	347,6	347,3	347,1

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les pertes et les gains permanents de la superficie forestière ont des effets sur la stabilité et la disponibilité à long terme des ressources forestières, de la biodiversité, des habitats fauniques et des services rendus par les écosystèmes, comme le stockage du carbone et la purification de l'eau et de l'air.

Quelles sont les perspectives?

- Étant donné le faible taux de déboisement et son engagement envers l'aménagement durable des forêts, la superficie forestière globale du Canada devrait demeurer stable à court terme.
- Les changements climatiques modifient les environnements forestiers et pourraient, à long terme, redéfinir la superficie forestière au Canada.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continuent de collaborer au suivi de l'évolution de nos ressources forestières pour comprendre où et comment elles changent au fil du temps.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Inventaire forestier national. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Boisement et déboisement

Au Canada, le taux annuel de déboisement, déjà très bas, a diminué au cours des 26 dernières années, passant de 64 000 hectares par année (ha/an) en 1990 à environ 37 000 ha/an en 2016.

- Entre 1990 et 2016, moins de la moitié de 1 % de la superficie forestière totale du Canada a été convertie à d'autres usages.
- La conversion des forêts aux fins de l'agriculture et d'aménagements hydroélectriques a diminué dans les dernières années.
- L'inondation de forêts pour la construction de réservoirs hydroélectriques génère de larges pointes de déboisement, comme ce fut le cas en 1993 et en 2006 (voir le tableau).
- Bien que des initiatives de plantation en milieu urbain et rural soient en cours dans de nombreuses régions du Canada, le boisement qui en résulte est minime par rapport à la superficie forestière totale du pays et ne fait pas actuellement l'objet de suivis.

Le Système national de surveillance du déboisement (SNSD) effectue le suivi des changements d'affectation des terres forestières vers d'autres usages au Canada. Le SNSD permet de relever les tendances propres à une période, une région ou un secteur d'activité.

Superficie estimée (en hectare) de déboisement annuel au Canada, par secteur d'activité, de 1990 à 2016

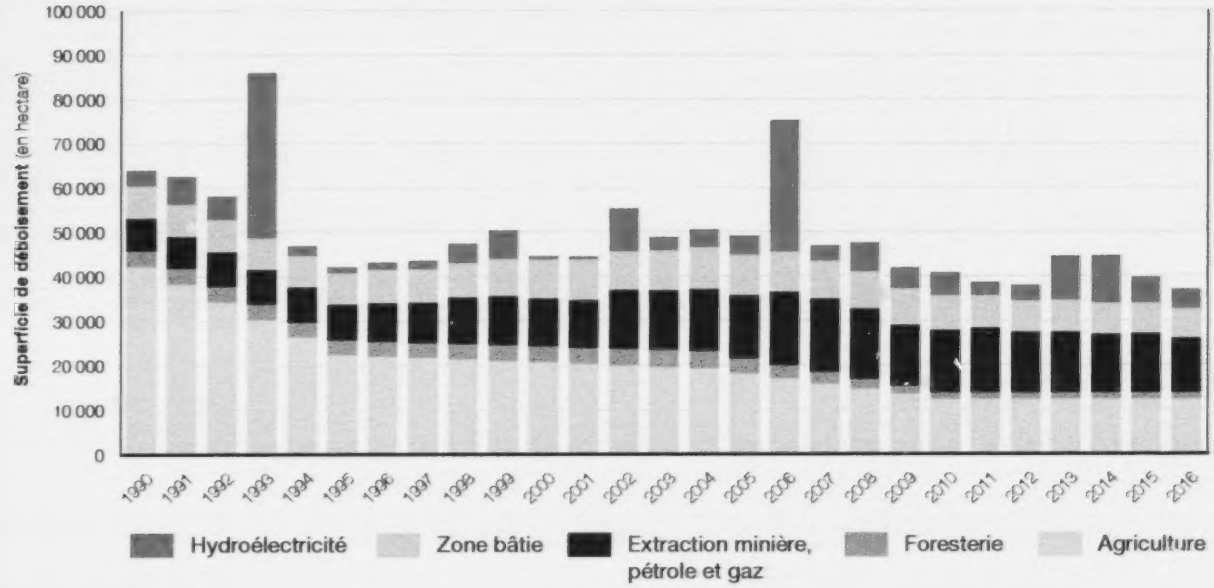

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Le déboisement forestier affecte la biodiversité, le sol, l'air, la qualité de l'eau et les habitats fauniques.
- Les forêts stockent plus de carbone que tout autre type d'écosystème et il est possible de les gérer dans l'optique de ralentir les changements climatiques.

Quelles sont les perspectives?

- Le taux global de déboisement du Canada devrait continuer à diminuer au fil du temps.
- Le déboisement résultant des activités du secteur pétrolier et gazier du Canada a augmenté depuis 1990, mais la conversion de terres forestières en terres agricoles demeurera probablement la principale cause de déboisement au pays. Ces conversions sont de faible étendue par rapport à la taille globale des forêts canadiennes.

Source : Dyk, A., Leckie, D., et coll. 2015; Environnement et Changement climatique Canada; Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Volume de bois

Le volume de l'arbre est le volume qui se trouve sous l'écorce du tronc principal, y compris de la souche et de la cime, de même que celui du bois pourri et du bois abîmé.

Dans l'estimation du volume de bois au Canada, on tient compte du volume de tous les peuplements forestiers de la superficie forestière du pays, sans considération de l'âge, de la propriété, de l'état de protection, de l'accessibilité ou de l'aménagement.

Les forêts du Canada contiennent environ 47 milliards de mètres cubes (m^3) de bois, soit assez pour pouvoir construire plus d'un milliard de maisons unifamiliales de taille moyenne.

- Plusieurs facteurs influencent la croissance des arbres, dont le climat, la génétique, l'âge, l'état de santé, l'herbivorisme et la disponibilité de la lumière, de l'eau et des éléments nutritifs.
- Les forêts de la côte du Pacifique ont un volume de bois moyen de 432 mètres cubes par hectare (m^3/ha), ce qui représente la densité de bois la plus élevée au pays, soit trois fois la moyenne nationale de 136 m^3/ha.
- Les épinettes dominent le paysage canadien, comptant pour 47 % du volume de bois total.

Volume des arbres (en million de mètres cubes) des terres forestières au Canada selon le groupement d'essences

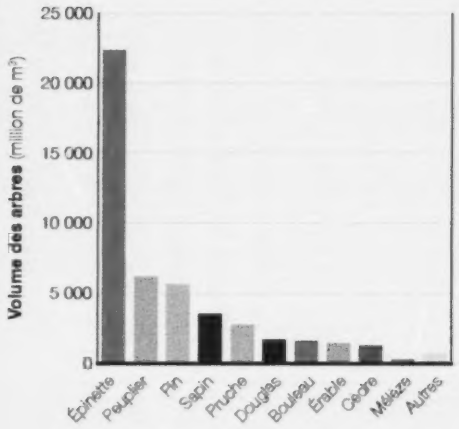

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Le taux de production de volume de bois, c.-à-d. la productivité, est l'une des données sur lesquelles les professionnels forestiers se fondent pour déterminer le niveau de récolte durable sur des terres aménagées pour la production du bois d'œuvre.
- Le volume de bois, conjointement avec d'autres informations, est utilisé dans le calcul de la biomasse forestière et des stocks de carbone.

Quelles sont les perspectives?

- Le volume de bois demeurera stable tant que les pertes de volume liées à l'activité humaine (dont la récolte) et aux perturbations naturelles (dont les infestations d'insectes, les maladies et les feux de forêt) seront contrecarrées par les gains liés à la croissance forestière et à la régénération. Dans les régions touchées par les perturbations, il peut s'écouler de nombreuses années, voire des décennies, avant que le volume de bois soit rétabli, selon l'étendue de la mortalité causée par la perturbation et les taux de régénération et de croissance des nouvelles forêts. À l'échelle nationale, les pertes dans certaines régions sont souvent compensées par des gains dans d'autres.
- Les scientifiques constatent que les changements climatiques influencent la croissance des arbres, les feux de forêt, les sécheresses et les insectes. Il est important de considérer ces facteurs complexes afin d'assurer un apport durable en bois aux générations futures.

Source : McKeever, D.B., et Howard, J.L. 2011; Inventaire forestier national. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Le bois est-il récolté de façon durable?

Le régime d'aménagement forestier durable au Canada fait en sorte que nos forêts demeurent saines et que l'industrie forestière continue d'offrir de nombreux avantages aux Canadiens.

Tous les paliers gouvernementaux du Canada reconnaissent l'importance de maintenir les forêts en santé et de contribuer au bien-être et à la richesse des Canadiens, de Powell River (Colombie-Britannique) à Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador). Par exemple, les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada, par l'entremise du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, ont cofondé le Forest Carbon Initiative de la Colombie-Britannique, qui permettra de restaurer les forêts touchées par les feux et par les infestations du dendroctone du pin ponderosa. Cette initiative vise à augmenter le potentiel de stockage du carbone des forêts publiques de la Colombie-Britannique par la mise sur pied d'une variété d'activités dont la restauration, la fertilisation, l'augmentation de la densité de plantation et l'amélioration de l'utilisation.

La récolte du bois au Canada est durable grâce à l'application de lois et de mesures de surveillance et de gestion rigoureuses, et grâce à l'exigence selon laquelle toute forêt récoltée appartenant à l'État soit régénérée.

La plupart des forêts canadiennes appartiennent à l'État

Environ 90 % des forêts du Canada sont situées sur des terres provinciales et territoriales publiques. L'aménagement forestier sur ces terres relève donc des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces derniers déterminent la possibilité annuelle de coupe (PAC), soit 1) la capacité de récolte permise annuellement dans une superficie donnée de terres publiques et 2) à l'âge minimum du peuplement forestier au moment de la récolte. Cette manière de gérer le niveau de récolte aide à assurer une durabilité à long terme.

La récolte n'est donc pas synonyme de déboisement

Que la régénération se fasse naturellement ou artificiellement, les forêts repoussent. La régénération permet aux forêts canadiennes de continuer à produire de la fibre de bois à usage commercial, à offrir des possibilités d'activités récréatives et à préserver les services rendus par les écosystèmes comme le stockage du carbone, la régulation de la qualité et de la quantité de l'eau et la création d'habitats fauniques.

La régénération est nécessaire après la récolte

Toutes les terres provinciales et territoriales ouvertes à la récolte commerciale du bois doivent être régénérées, que ce soit naturellement ou artificiellement par plantation ou ensemencement, ou par une combinaison de tous ces moyens. Chaque province et territoire possède ses propres normes et règlements en matière de régénération, qui portent sur des facteurs tels que la composition en espèces, la densité, le coefficient de distribution et la distribution des types forestiers dans le paysage.

SELON LA LOI, TOUTES LES FORÊTS RÉCOLTÉES SUR DES TERRES PUBLIQUES DOIVENT ÊTRE RÉGÉNÉRÉES.

Les avantages de la régénération naturelle incluent un besoin minime d'intervention humaine et des coûts en général moins élevés que la régénération artificielle. Cependant, la plantation et l'ensemencement procurent plus de contrôle sur les espèces qui s'établiront. On y recourt fréquemment pour garantir le respect des plans provinciaux et territoriaux en matière de régénération et d'aménagement. Plus de la moitié de la superficie récoltée au Canada est régénérée par plantation et ensemencement.

En 2016, environ 155 millions de mètres cubes (m^3) de bois rond industriel ont été récoltés au Canada. Cela représente environ 0,3 % du volume total de bois sur pied des forêts canadiennes, soit 47 milliards de m^3.

Près de la moitié (43 %) du volume total de bois rond industriel récolté sur les terres provinciales de la Couronne ont provenu de la Colombie-Britannique, suivie du Québec et de l'Alberta.

Source : Inventaire forestier national; Base de données nationale sur les forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Superficie exploitée

La superficie de forêt exploitée chaque année fait l'objet de surveillance, car l'on veut s'assurer du degré durable à long terme de l'activité industrielle dans les forêts du Canada. En 2016, environ 767 000 ha de forêt ont été récoltés.

- Il s'agit d'une baisse de 1,7 % par rapport à 2015, où 780 000 ha ont été récoltés. De plus, ce nombre est bien en deçà de la superficie moyenne exploitée entre 1995 et 2005, soit un million d'hectares par année.
- Cette baisse s'explique en grande partie par une diminution de la superficie de terres forestières publiques exploitées, principalement en Colombie-Britannique, où on a limité la coupe dans les régions touchées par le dendroctone du pin ponderosa.

La **superficie exploitée** chaque année représente moins de la moitié de 1 % des 347 millions d'hectares de forêt canadienne, ce qui constitue une proportion considérablement plus faible que celle des superficies endommagées par les insectes et les feux.

Superficie forestière exploitée sur des terres privées et publiques au Canada, de 2006 à 2016

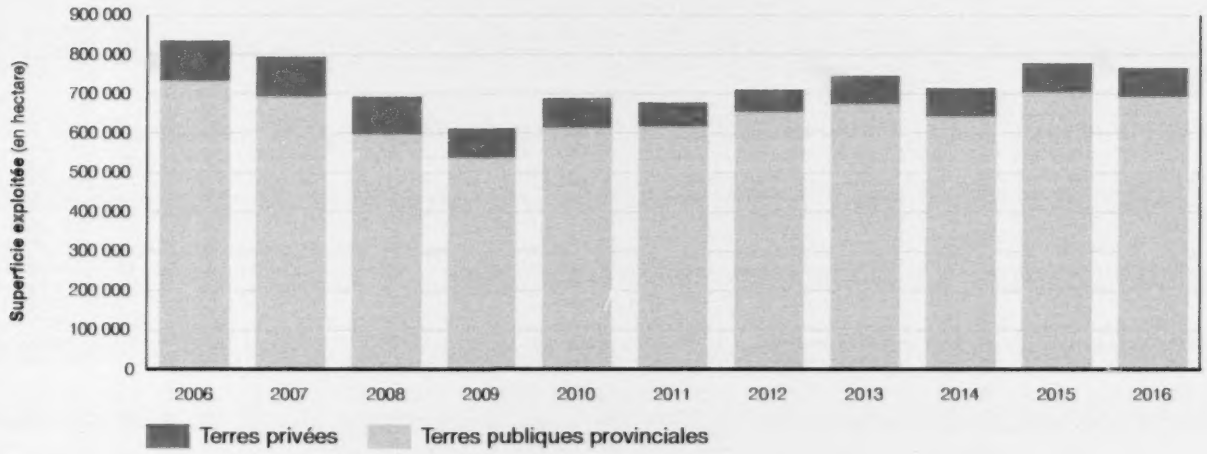

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- La récolte commerciale de bois est l'un des indicateurs de l'activité industrielle du secteur forestier.
- L'exploitation forestière sur des terres publiques, qui constitue la principale source de bois récolté à des fins commerciales, est réglementée, ce qui permet d'assurer la durabilité de l'approvisionnement en bois.

Quelles sont les perspectives?

- La superficie exploitée varie en fonction de la demande en produits forestiers canadiens et des changements que les aménagistes forestiers apportent à leurs objectifs d'aménagement.
- La demande en produits de bois canadiens devrait demeurer élevée à court terme, alors que les mises en chantier et les dépenses liées aux réparations et aux rénovations aux États-Unis augmentent et que les exportations à l'étranger, particulièrement en Asie, sont à la hausse.
- La proportion de la superficie de forêt exploitée devrait toutefois rester en deçà des proportions d'avant la récession.

Source : Base de données nationale sur les forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Régénération

En 2016, 586 millions de semis ont été plantés sur 380 000 hectares (ha) de terres forestières provinciales au Canada. L'ensemencement a servi à régénérer la forêt sur 15 000 ha de terres supplémentaires.

- En 2016, un plus grand nombre de semis ont été plantés qu'au cours des sept années précédentes, soit 3 % de moins de la moyenne décennale d'avant la récession (1999–2008).
- La superficie plantée a augmenté de 2 %, mais elle est inférieure de 10 % à la moyenne décennale d'avant la récession.
- La plantation est préférée à l'ensemencement, ce dernier comptant pour moins de 5 % de la superficie totale régénérée.

Une bonne régénération est nécessaire à la suite de l'exploitation forestière sur les terres publiques. Le type de forêt, la méthode de récolte et la composition souhaitée de la nouvelle forêt déterminent la méthode de régénération.

La régénération peut être faite par des moyens naturels ou artificiels (plantation ou ensemencement). La régénération artificielle est utilisée sur environ 55 % de la superficie totale récoltée.

Superficie régénérée artificiellement et nombre de semis plantés sur les terres publiques provinciales au Canada, de 2006 à 2016

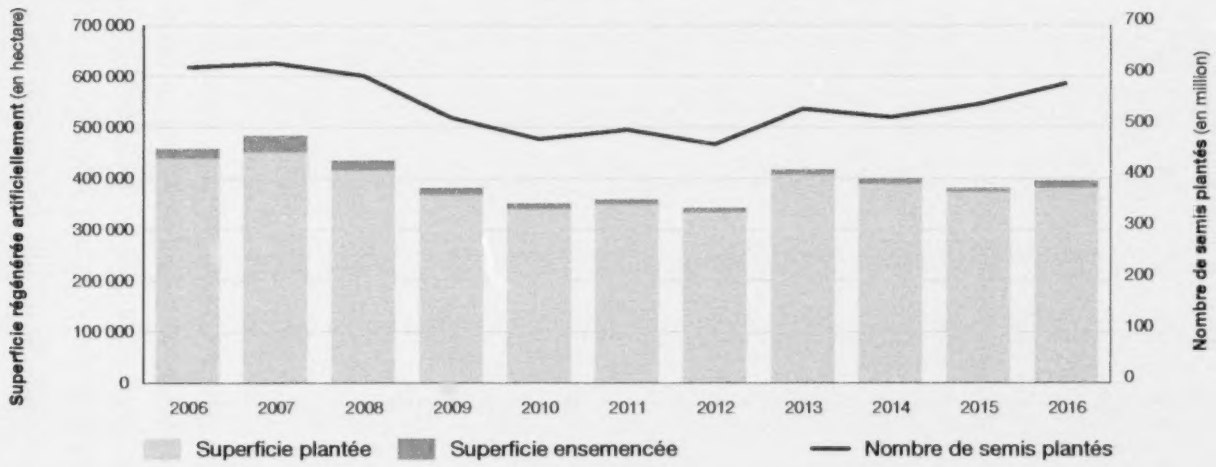

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les activités de régénération permettent d'assurer la croissance de la nouvelle forêt dans la superficie exploitée, de sorte qu'elle devienne de nouveau apte à produire du bois et à maintenir les services rendus par l'écosystème, comme le stockage du carbone, la régulation de la qualité de l'eau et les habitats fauniques.
- La façon dont les forêts sont régénérées peut influencer leur composition au fil du temps.

Quelles sont les perspectives?

- La régénération est obligatoire sur toutes les terres publiques au Canada; ainsi, il faudra continuer à régénérer la quasi-totalité des terres exploitées.
- La superficie régénérée est principalement liée à la capacité de récolte récente, laquelle varie en fonction des conditions du marché des produits forestiers tout en demeurant dans les limites permises par les principes d'aménagement forestier durable.
- Les proportions de la régénération naturelle et artificielle ne devraient pas s'écarter des tendances récentes.

Source : Base de données nationale sur les forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Volume récolté par rapport à l'approvisionnement en bois durable

En 2016, le Canada a récolté près de 155 millions de mètres cubes (m^3) de bois rond industriel, ce qui se trouve bien en deçà des volumes estimatifs d'approvisionnement en bois durable de 223 millions de m^3.

- Il s'agit d'une baisse d'environ un million de mètres cubes par rapport à 2015, alors que 156 millions de m^3 avaient été récoltés.
- Une grande partie de cette baisse est due à une diminution du volume récolté de bois de résineux en Colombie-Britannique et en Alberta, en raison de la réduction de la coupe de récupération d'arbres tués par le dendroctone du pin ponderosa.
- En même temps, le volume estimatif d'approvisionnement en bois jugé durable a diminué d'environ 5 millions de m^3.
- Étant donné que le volume d'approvisionnement durable en bois a diminué plus rapidement que le volume récolté, l'écart entre les deux s'est révélé légèrement moins grand qu'en 2015.

L'approvisionnement en bois durable correspond au volume de bois qui peut être récolté sur les terres provinciales, territoriales, privées et fédérales compte tenu des objectifs environnementaux, économiques et sociaux.

Récolte annuelle par rapport à l'approvisionnement jugé durable, de 1990 à 2016

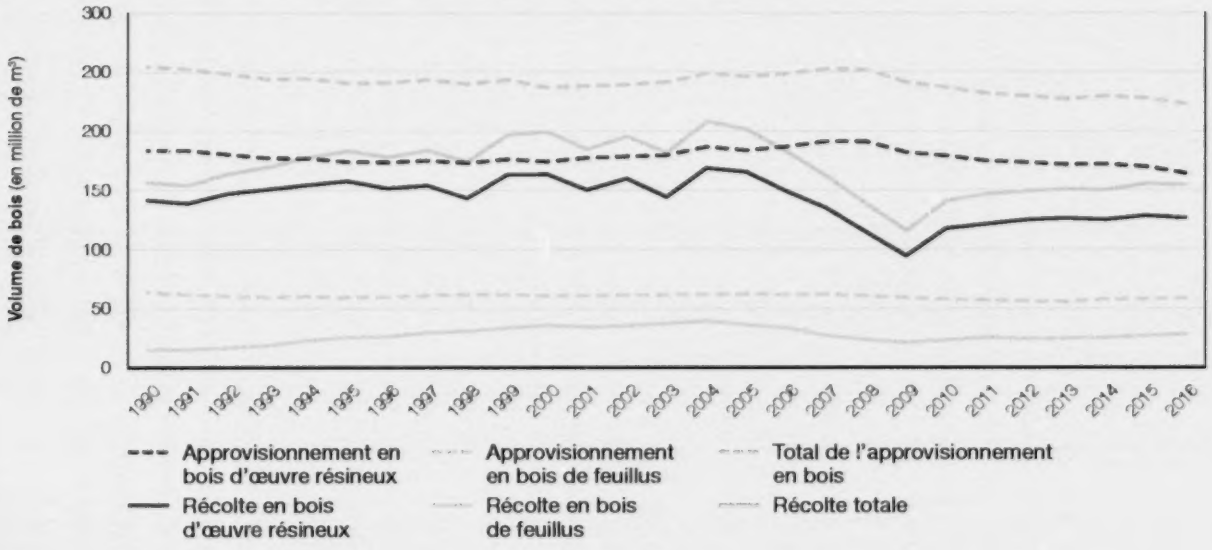

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les aménagistes forestiers font le suivi des taux de volumes de bois rond industriel récolté chaque année pour s'assurer qu'ils correspondent aux normes de durabilité de l'exploitation.
- Le volume de bois récolté sur les terres publiques provinciales est réglementé par des possibilités annuelles de coupe (PAC).
- Bien qu'il n'existe aucun calcul de la PAC pour l'ensemble du Canada, il est possible de comparer les PAC provinciales combinées aux totaux cumulatifs de bois récolté sur les mêmes terres publiques.

Quelles sont les perspectives?

- Compte tenu de la solidité des régimes législatifs provinciaux et territoriaux en place, les volumes de récolte devraient demeurer inférieurs au volume d'approvisionnement durable en bois.
- La différence entre la récolte et le volume d'approvisionnement durable devrait diminuer alors que certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, diminuent leur PAC, même si la demande en produits du bois canadiens demeure forte.

Source : Base de données nationale sur les forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Comment les perturbations façonnent-elles les forêts du Canada?

Les feux, les insectes et les maladies attaquent constamment les forêts du Canada. Ces perturbations naturelles, avec d'autres comme la sécheresse, les inondations et les tempêtes de vent, peuvent renouveler des paysages forestiers entiers et, avec le temps, façonner la composition, la structure et la diversité des habitats de la forêt.

Les perturbations naturelles varient en gravité, en étendue et en fréquence, et leur importance relative diffère d'une région à l'autre. Il en résulte que les forêts du Canada sont en transformation constante et qu'elles font partie d'un paysage dynamique.

CAUSES DES FEUX DE FORÊT AU CANADA (2007–2017)

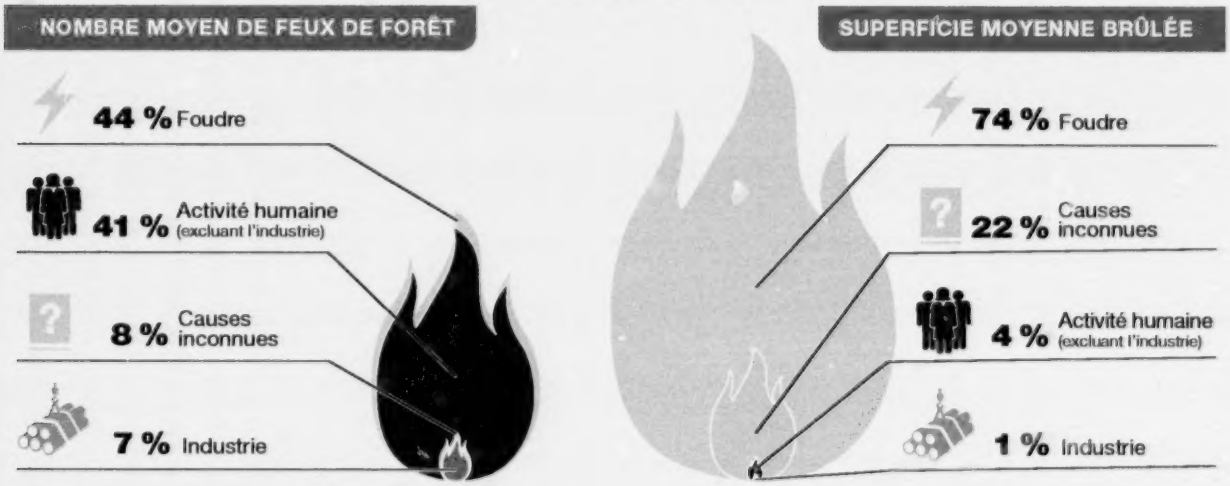

Les perturbations naturelles permettent le renouvellement de la forêt

Les perturbations naturelles, notamment les feux, les infestations d'insectes et les maladies, constituent une partie importante du cycle naturel des forêts, en particulier la forêt boréale du Canada.

Le feu est l'agent principal de changement et de renouvellement en zone boréale, car il expose le parterre forestier à la lumière et libère non seulement des éléments nutritifs, mais aussi les graines des cônes de certaines espèces.

Les perturbations ont des effets à la fois positifs et négatifs

Il arrive que des maladies et des épidémies d'insectes à grande échelle déciment des peuplements forestiers, ce qui a pour effet de libérer les éléments nutritifs des arbres touchés et de réduire la concurrence entre les arbres qui ont survécu ou ceux qui sont nouvellement établis. Ceci permet à la forêt de se renouveler et de recommencer son cycle de succession. Toutefois, l'introduction de maladies et d'insectes exotiques résultant de la mondialisation du commerce peut avoir des effets négatifs plutôt que positifs, car les forêts indigènes du Canada peuvent ne pas y être adaptées.

Les perturbations naturelles sont essentielles à la santé et à la regénération des forêts; toutefois, elles peuvent avoir un effet négatif sur les individus, les collectivités et les entreprises qui se trouvent dans ces forêts ou qui dépendent de celles-ci.En plus de menacer la sécurité des êtres humains, les biens et les infrastructures, les feux peuvent endommager le bois et en réduire le volume, et ainsi avoir une incidence sur le bien-être socioéconomique des collectivités et des citoyens.

Les perturbations se répercutent sur le cycle du carbone

Étant donné que les forêts absorbent le carbone quand elles croissent et en relâchent quand elles meurent, se décomposent, ou quand elles brûlent, elles jouent un rôle important dans le cycle du carbone. Les effets des perturbations naturelles, en particulier le feu, font partie des multiples facteurs complexes qui déterminent si, chaque année, une forêt aura absorbé plus de carbone qu'elle en aura libéré.

Source : Base de données nationale sur les forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails et des sources supplémentaires.

Indicateur : Insectes forestiers

- Les insectes sont une des principales sources de perturbation des forêts canadiennes.
- Les épidémies de certaines espèces clés, comme la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la livrée des forêts, sont cycliques.
- Les scolytes ont tendance à émerger d'une combinaison particulière de conditions forestières et climatiques.

En 2016, 15,5 millions d'hectares (ha) de forêt ont été endommagés par des insectes au Canada.

- Ceci constitue une réduction de la superficie affectée de 1,5 % par rapport à l'année précédente.
- La progression de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette a ralenti au Québec.
- À l'échelle nationale, la superficie de territoire infesté par la livrée des forêts a diminué; par contre, celle de l'Ontario augmente chaque année, ayant passé de seulement 28 000 ha en 2012 à 1,1 million d'hectares en 2016.
- La zone touchée par le dendroctone du pin ponderosa est toujours en régression.
- L'épidémie de la tordeuse occidentale de l'épinette dans les forêts de Douglas de la Colombie-Britannique est maintenant terminée.

Superficie forestière qui contient des arbres défoliés par quatre insectes au Canada, de 2006 à 2016

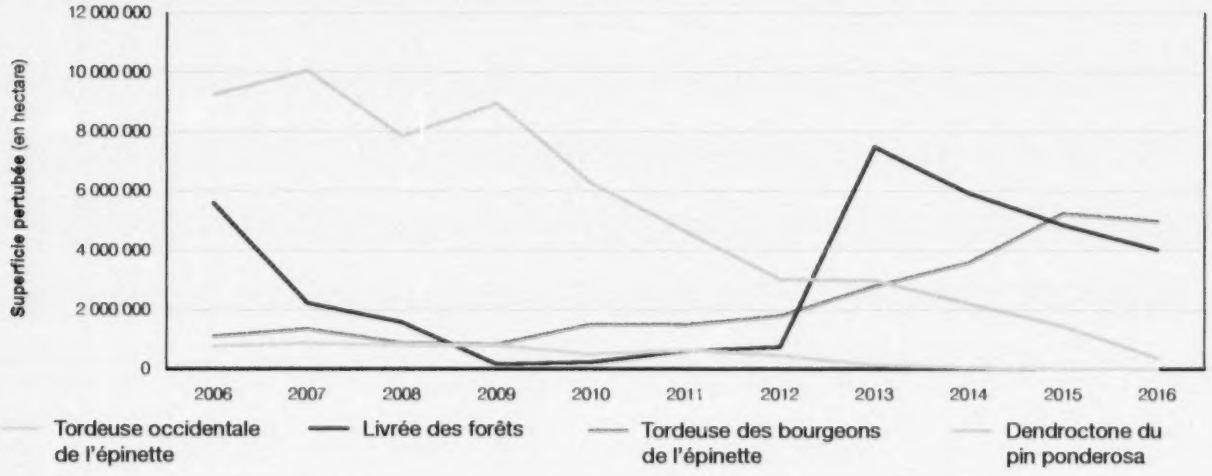

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les épidémies d'insectes arrivent seulement au deuxième rang, après les feux de forêt, des perturbations ayant le plus d'impact sur les forêts canadiennes.
- Le suivi de plusieurs espèces est important, car elles ont souvent des effets synergiques ou interreliés. Certaines espèces défolient ou affaiblissent les arbres, alors que d'autres tendent à attaquer les arbres déjà affaiblis ou à les tuer.
- Comme les taux de croissance des populations d'insectes sont directement liés aux températures ambiantes, ils constituent d'importants indicateurs des changements climatiques, tant à l'échelle locale qu'à celle du continent.

Quelles sont les perspectives?

- Le ralentissement de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec se révèle une situation positive, bien que l'épidémie pourrait s'étendre aux vastes forêts d'épinettes et de sapins des régions de l'Atlantique.
- Le dendroctone du pin ponderosa continue de se propager en Alberta et sa progression vers l'est, en Saskatchewan et plus loin encore, demeure préoccupante.
- L'étendue et la gravité de l'infestation de dendroctone de l'épinette en Colombie-Britannique demeurent hautement incertaines. Son évolution dépendra du stress hydrique cumulé dans certaines forêts d'épinettes.

Source : BC Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations; Base de données nationale sur les forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Maladies des arbres forestiers

Les maladies des arbres peuvent affecter la croissance et la productivité des peuplements forestiers, la qualité du bois et tuer les arbres. Ceci est nuisible dans un contexte commercial. Cependant, dans un contexte non commercial, la maladie peut mener à l'augmentation de la biodiversité et du cycle des éléments nutritifs.

- L'environnement joue un rôle important dans le processus des maladies, en régissant les interactions entre l'arbre hôte et les agents pathogènes.
- Les pathogènes forestiers indigènes comme *l'Armillaria ostoyae*, agent responsable d'une maladie racinaire, peuvent se répandre et avoir de graves impacts, allant d'une baisse de volume des arbres jusqu'à leur mort.
- Par le passé, certains pathogènes exotiques introduits ont aussi eu des effets importants sur les arbres indigènes. Par exemple :
  - La rouille vésiculeuse du pin blanc, causée par le pathogène *Cronartium ribicola*, a occasionné des pertes importantes dans les populations de pins à cinq aiguilles.
  - La maladie racinaire du rond, causée par le pathogène *Heterobasidion irregulare*, peut avoir de graves incidences sur les plantations de pin rouge.
  - La maladie hollandaise de l'orme, causée par le pathogène *Ophiostoma novo-ulmi*, a occasionné des pertes importantes aux populations d'ormes dans plusieurs villes.

- Les maladies des arbres résultent des interactions prolongées entre un arbre et un facteur de stress qui affecte son fonctionnement normal.
- Les facteurs de stress sont souvent biologiques et incluent les agents pathogènes, principalement les champignons. Les agents pathogènes peuvent attaquer les racines, les tiges ou les feuilles des arbres.
- Les arbres peuvent être blessés par des facteurs de stress environnementaux comme la sécheresse, qui affectent leur croissance et, lorsque cela se prolonge, ils en meurent.

Fructifications jaune doré d'Armillaria spp., champignon responsable du pourridié-agaric, au pied d'un bouleau infecté.

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les maladies des arbres forestiers peuvent entraîner une perte importante de volume au cours d'une longue période, et cette perte n'est pas immédiatement visible quand les infections ne sont pas létales.
- Si un arbre hôte souffre de stress lié à des changements dans les conditions ambiantes (p. ex., la sécheresse), l'influence des pathogènes peut augmenter, causant de plus grandes pertes.
- L'aspect économique des maladies des arbres peut être difficile à gérer à l'échelle du paysage.

Quelles sont les perspectives?

- Dans le passé récent, les sécheresses ont entravé la productivité des peuplements de trembles et d'épinettes dans les provinces des Prairies, et les changements climatiques pourraient mener à des effets encore plus dramatiques en réduisant la superficie occupée par ces espèces.
- La flétrissure du chêne, Bretziella fagacearum (anciennement Ceratocystis fagacearum), n'a pas été détectée au Canada, mais est bien répandue aux États-Unis et a récemment été détectée dans la région de Detroit près de la frontière canadienne. L'agence canadienne d'inspection des aliments contrôle les importations de matériel à base de chêne.
- La maladie racinaire du rond est en pleine croissance dans l'est du Canada, et si aucune mesure de contrôle n'est prise, elle pourrait bientôt attaquer toutes les plantations de pin rouge, entraînant ainsi la perte d'arbres à valeur élevée.
- Les maladies des arbres forestiers font partie des processus écosystémiques normaux, et les effets des maladies continueront de se produire.

Source : Bérubé, J.A., Dubé, J., et coll. 2017; Agence canadienne d'inspection des aliments; Cheng, L., Huang, J.G., et coll. 2017. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails et des sources supplémentaires.

Indicateur : Feux de forêt

En 2017, on a dénombré 5 611 feux de forêt au Canada. Ceux-ci ont brûlé environ 3,4 millions d'hectares (ha), ce qui est bien au-delà de la superficie annuelle moyenne.

- La saison des feux 2017 a été la troisième d'affilée à entraîner des conséquences supérieures à la moyenne sur les collectivités affectées, notamment à cause de la grande quantité d'évacuations et de dommages faits aux propriétés, de la mauvaise qualité de l'air et des coûteux efforts d'extinction des incendies.
- La Colombie-Britannique a eu l'une des pires années enregistrées, avec plus de 1,2 million ha de forêts brûlées et plus de 500 millions de dollars dépensés en suppression des incendies.
- En Colombie-Britannique, 65 000 personnes ont été évacuées de leur demeure en raison des feux. D'importantes évacuations liées aux feux de forêt ont aussi eu lieu en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

La priorité de toutes les agences de gestion des feux est la protection de la vie humaine, et les évacuations y jouent un rôle clé. Les gens ne sont pas uniquement évacués pour qu'on leur sauve la vie, mais aussi pour qu'ils évitent de subir les effets secondaires de l'inhalation de fumée sur leur santé. Pendant de grands feux de forêt, comme ceux observés en 2015, en 2016 et en 2017, le gouvernement fédéral fournit du soutien aux organismes de gestion des feux provinciaux et territoriaux lorsqu'ils en font la demande. Cette aide comprend des informations sur les feux provenant de Ressources naturelles Canada, ainsi que d'autres formes de soutien offerts par d'autres ministères, agences fédérales et groupes, comme la Croix-Rouge.

Superficie forestière brûlée et nombre de feux de forêt au Canada, de 2007 à 2017

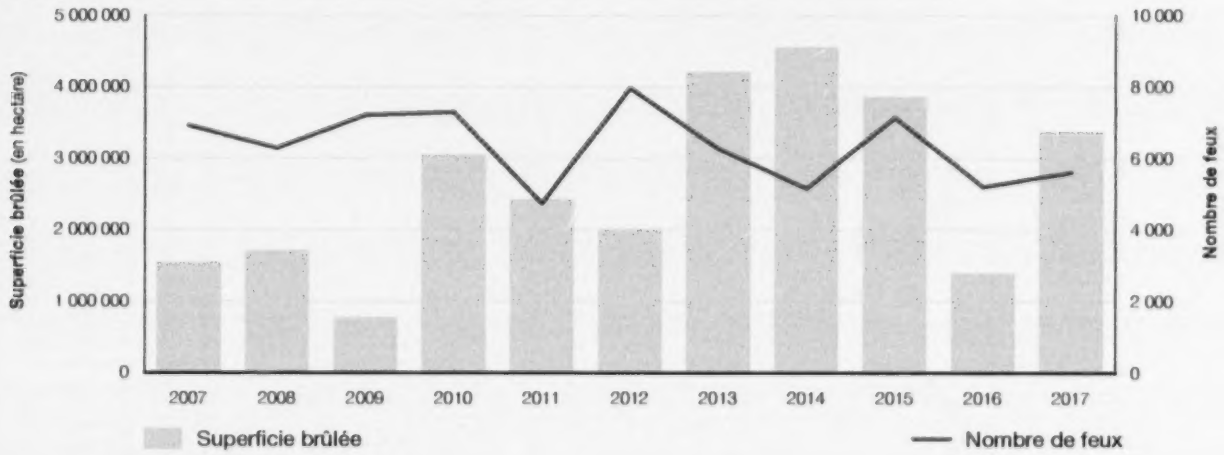

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les feux de forêt font partie de l'écosystème forestier et sont importants dans plusieurs régions du pays pour maintenir la santé et la diversité des forêts. Cependant, ils peuvent aussi entraîner de coûteuses pertes économiques et environnementales, ainsi que des préoccupations liés à la santé et à la sécurité publique, en menaçant directement les collectivités et les infrastructures, ou en réduisant la visibilité et la qualité de l'air par la fumée.
- L'accroissement de la fréquence et de la gravité des feux se répercute sur le coût de la gestion des feux et afflige davantage les gens et les communautés en entraînant des évacuations et la perte de maisons et de commerces.
- Les renseignements sur les tendances des feux dans l'ensemble du pays aident les chercheurs à évaluer à la fois la santé des forêts canadiennes et les effets des changements climatiques sur celles-ci.

Quelles sont les perspectives?

- L'endroit et le moment d'occurrence des feux de forêt varient grandement d'une année à l'autre, mais l'analyse des tendances indique que la saison des feux commence plus tôt qu'autrefois et qu'elle dure plus longtemps.
- Les prévisions indiquent que la fréquence et la gravité des feux de forêt au Canada vont augmenter à mesure que les changements climatiques feront grimper les températures et diminuer les précipitations.

Source : Base de données nationale sur les forêts; Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails et des sources supplémentaires.

Indicateur : Émissions et absorptions de carbone

En 2016, au Canada, les forêts aménagées (terres forestières aménagées pour la production de bois d'œuvre) ont produit environ 78 millions de tonnes (Mt) d'émissions nettes en équivalent dioxyde de carbone (éq. CO_2), ce qui signifie qu'elles constituent une source nette d'émissions.

On calcule le total des émissions nettes en additionnant les émissions et les absorptions causées par les activités humaines aux émissions et absorptions causées par les perturbations naturelles à grande échelle dans les forêts aménagées du Canada.

En 2016, les activités humaines dans la forêt aménagée du Canada ont permis d'absorber environ 20 Mt éq. CO_2, tandis que les perturbations naturelles à grande échelle ont généré des émissions d'environ 98 Mt éq. CO_2, entraînant des émissions nettes de 78 Mt éq. CO_2. (Ces données incluent les émissions de monoxyde de carbone, qui sont rapportées dans une catégorie différente du *Rapport d'inventaire national*; voir la section 6.9.4 du *Rapport d'inventaire national 1990–2016* du Canada [2018]).

- Les terres aménagées pour la production de bois et les produits du bois récoltés de ces terres ont constitué un puits continu de carbone (20 Mt éq. CO_2 en 2016). Un « puits de carbone » absorbe le dioxyde de carbone de l'atmosphère.
- En 2016, la superficie des forêts aménagées ayant brûlé était de 0,77 million d'hectares, soit près de la moitié de la superficie ayant brûlé en 2015. Cette diminution a entraîné une plus faible production d'émissions par rapport à 2015, principalement en raison de la réduction de la superficie totale brûlée.
- Les effets du dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique continuent de diminuer et les dommages causés par des insectes dans les forêts canadiennes en 2016 étaient relativement mineurs, à l'exception des effets de la tordeuse du bourgeon de l'épinette dans l'est du pays, qui se reflètent sur les estimations actuelles en matière d'émissions.

Le *Rapport d'inventaire national 1990–2016* du Canada (2018) duquel ces résultats ont été tirés présente une nouvelle approche d'estimation et de production de rapports des émissions et des absorptions qui résultent des activités humaines dans la forêt aménagée. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces changements, consultez l'encadré *Nouvelle approche en matière de production de rapports*.

À titre de signataire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Canada doit rendre compte une fois par an des émissions de gaz à effet de serre de la forêt aménagée.

La forêt aménagée est composée de toutes les forêts sous l'influence directe de l'humain. Il s'agit d'un sous-ensemble de la zone forestière totale du Canada, qui comprend les forêts aménagées à des fins de récolte, celles qui font l'objet de gestion des feux ou d'insectes et les forêts protégées, comme les forêts des parcs nationaux et provinciaux.

La superficie de forêt aménagée est d'environ 226 millions ha au Canada, soit 65 % de la zone forestière totale du pays. La superficie forestière qui reste est considérée comme « non aménagée ».

Les données de cet indicateur s'accordent avec celles des rapports de la CCNUCC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les définitions et les méthodes, consultez le *Rapport d'inventaire national 1990–2016* du Canada (2018).

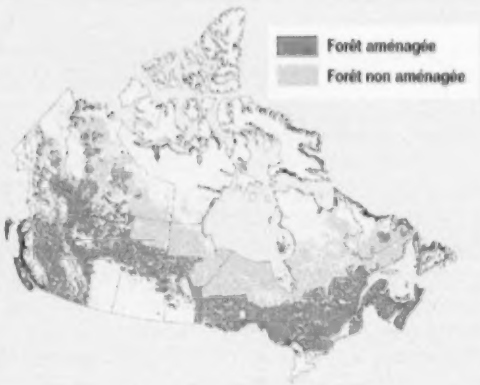

Émissions nettes de carbone dans les forêts aménagées du Canada : Superficie touchée par des activités humaines, de 1990 à 2016

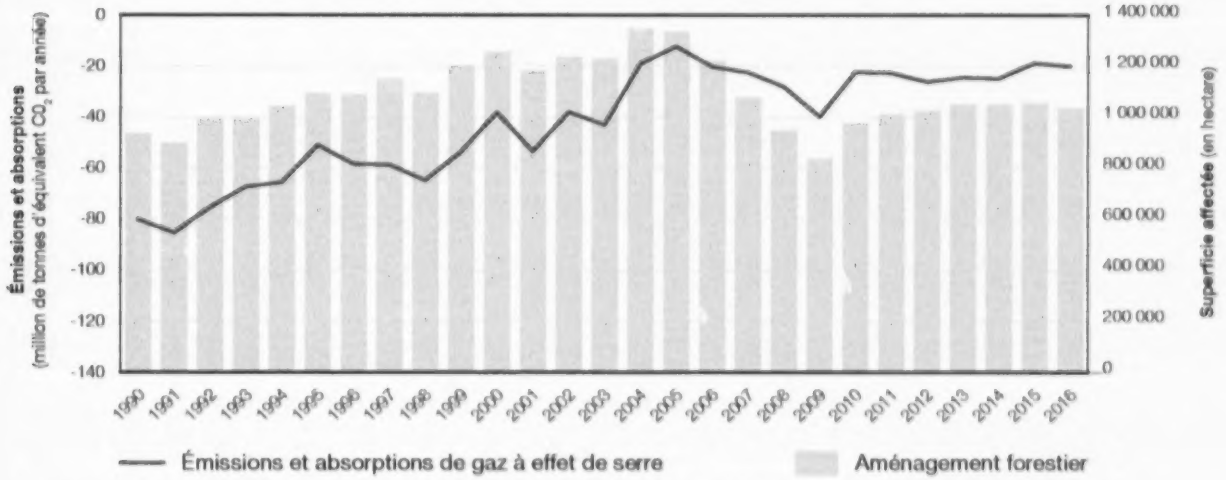

Dans les forêts aménagées du Canada, les activités d'aménagement, comme la récolte, le brûlage des débris forestiers et la régénération, tout comme l'utilisation et l'élimination des produits de bois récoltés, correspondaient en 2016 à un puits net d'environ 20 Mt éq. CO_2.

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Des modifications apportées à l'aménagement des forêts et à l'utilisation des produits du bois récolté peuvent contribuer à atténuer l'impact des changements climatiques.
- Les perturbations naturelles, la plupart indépendantes de la volonté humaine, ont un impact considérable sur la capacité des forêts aménagées du Canada d'absorber en continu plus de CO_2 qu'elles n'en émettent.
- Le carbone présent dans l'atmosphère sous forme de dioxyde de carbone (CO_2) participe largement au réchauffement climatique.
- Le secteur forestier du Canada contribue à la fois aux émissions et aux absorptions de CO_2 de l'atmosphère; toutefois, les forêts aménagées canadiennes ont constitué une source nette de CO_2 en 2016.

Émissions nettes de carbone dans les forêts aménagées du Canada : Superficie touchée par des perturbations naturelles, de 1990 à 2016

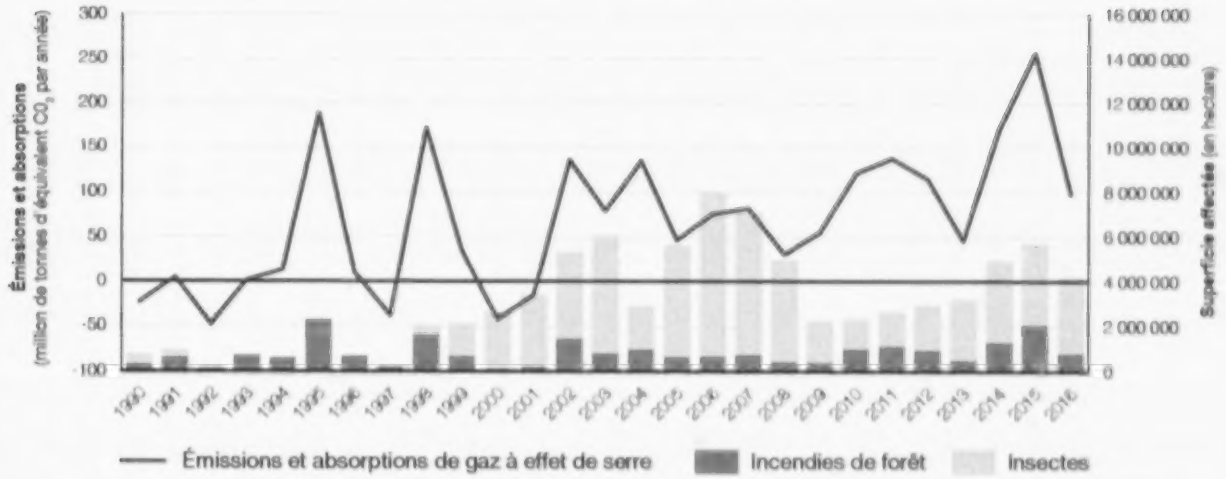

Les perturbations naturelles ayant eu lieu dans les forêts aménagées du Canada ont mené en 2016 à l'émission d'environ 98 Mt éq. CO_2. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) étaient nettement inférieures à celles de 2015, en grande partie en raison de la moindre superficie brûlée par rapport à celle de 2015 et du déclin de l'épidémie de la dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique. Cependant, les effets de la tordeuse des bourgeons de l'épinette commencent à se faire sentir dans l'est du pays.

Émissions nettes de carbone dans les forêts aménagées du Canada : Toutes les superficies, de 1990 à 2016

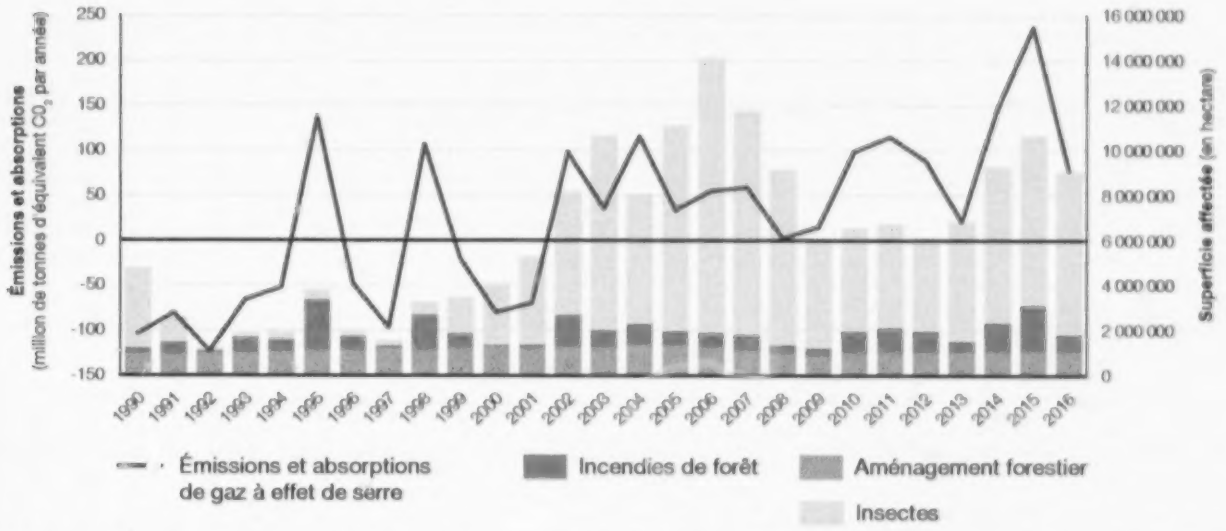

Les émissions totales nettes et les absorptions des forêts aménagées du Canada — activités humaines et perturbations naturelles considérées — ont été en 2016 d'environ 78 Mt éq. CO_2 (-20 + 98 = 78). Cela comprend les émissions liées à la récolte du bois au Canada et à l'utilisation du bois au Canada et ailleurs.

Quelles sont les perspectives?

- Il est difficile de prévoir dans l'avenir l'impact des changements climatiques sur le bilan des GES de la forêt canadienne. Il pourrait être positif dans certaines régions (augmentation de croissance forestière menant à de plus gros puits de carbone) et négatif dans d'autres régions (augmentation du taux de mortalité des arbres, plus de feux de forêt ou d'épidémies d'insectes). Comme la région brûlée en 2017 a atteint des proportions démesurées, surtout en Colombie-Britannique, nous nous attendons à la production d'émissions de GES similaires à celles de 2015.
- L'accroissement de l'utilisation de produits ligneux durables à des fins de séquestration du carbone dans le milieu bâti, et le recours à des produits du bois pour remplacer des matériaux qui génèrent beaucoup d'émissions offrent des possibilités d'atténuation des changements climatiques.

Nouvelle approche en matière de production de rapports

Le Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports fournit des estimations annuelles du bilan des GES des forêts aménagées du Canada. Ces estimations d'émissions et d'absorptions sont consignées chaque année dans le *Rapport d'inventaire national* du Canada conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Au cours des dernières années, les estimations d'émissions et d'absorptions ont été très variables d'une année à l'autre, parce que les perturbations naturelles, en particulier les feux de forêt, ont masqué l'effet plus subtil des activités humaines d'aménagement des forêts. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnaît ce défi pour les pays, comme le Canada, qui souhaitent mieux comprendre les émissions de GES liées aux activités humaines, mais pour qui ces impacts sont difficiles à observer lorsqu'ils sont combinés aux perturbations naturelles. Ainsi, le GIEC a recommandé l'élaboration de nouvelles approches de comptabilisation qui permettent de séparer les émissions et les absorptions découlant des activités humaines (partie anthropique) de celles découlant des perturbations naturelles (partie naturelle).

Cette séparation des émissions et absorptions liées à l'activité humaine de celles liées aux perturbations naturelles permet de détecter les tendances relatives aux émissions uniquement attribuables l'aménagement des forêts. Ainsi, le Canada peut surveiller plus efficacement les effets des mesures d'atténuation des changements climatiques du secteur forestier, facilitant par le même fait la production de rapports en la matière. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette nouvelle approche, y compris les définitions et les méthodes, consultez les sections A3.5.2.3 Partie 2 du *Rapport d'inventaire national 1990–2016* du Canada (2018).

Source : Environnement et Changement climatique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

En quoi les forêts sont-elles bénéfiques aux Canadiens?

Les forêts procurent un large éventail d'avantages économiques, environnementaux et sociaux aux Canadiens et aux collectivités dans lesquelles ils vivent.

Les forêts créent des possibilités de développement économique

L'industrie forestière crée des emplois et des revenus partout au pays. Ces avantages sont particulièrement importants dans les collectivités rurales et autochtones.

Le bois d'œuvre n'est pas le seul produit forestier dont les Canadiens tirent des avantages économiques. Les produits forestiers non ligneux comprennent des aliments issus de la forêt, comme le sirop d'érable, les bleuets, les champignons et le gibier, qui constituent un apport économique important dans de nombreuses collectivités rurales.

En 2017, l'industrie forestière comptait 209 940 emplois directs (forestiers, scientifiques, ingénieurs, informaticiens, techniciens et travailleurs spécialisés qualifiés) et environ 107 380 emplois indirects dans des industries connexes.En milieu rural, ces emplois aident à assurer la durabilité économique des collectivités, et les avantages économiques profitent à toute l'économie locale.

En 2016, près de
3,9 MILLIONS DE CANADIENS VIVAIENT EN RÉGION FORESTIÈRE BORÉALE.

Les forêts procurent des avantages sociaux et culturels importants pour les Canadiens

Onze millions de Canadiens vivent à l'intérieur ou près de terres forestières.

Les avantages sociaux et culturels des forêts sont plus difficiles à quantifier que les avantages économiques, mais les forêts regorgent de possibilités, comme l'écotourisme et les loisirs, tant pour les Canadiens vivant en région rurale qu'urbaine. Les forêts ont aussi une grande importance culturelle, esthétique et spirituelle pour plusieurs personnes au pays, notamment les Autochtones.

Entre 2016 et 2017, les parcs nationaux du Canada situés en région boréale ont été visités environ
NEUF MILLIONS DE FOIS.

Les forêts procurent des services écosystémiques et d'autres avantages environnementaux

Les forêts profitent aux Canadiens sur le plan environnemental, grâce aux services écosystémiques essentiels qu'elles fournissent. Par exemple, elles conservent le sol, recyclent les éléments nutritifs et soutiennent la biodiversité. Les arbres et autres plantes forestières agissent comme purificateurs naturels en filtrant les polluants de l'air et de l'eau. En milieu urbain, les arbres améliorent la qualité de l'air et de l'eau et réduisent la température de l'air.

En absorbant et en stockant le carbone, les forêts jouent un rôle clé dans le cycle du carbone – le mouvement continuel du carbone de la terre et l'eau vers l'atmosphère et les organismes vivants – et aident à équilibrer le bilan de carbone mondial. Les forêts contribuent aussi à atténuer les changements climatiques en absorbant le carbone émis par les activités humaines, comme la combustion de carburants fossiles.

Une quantité croissante de preuves démontrent les bienfaits de la forêt sur la santé mentale et le bien-être

En plus des bienfaits énoncés ci-dessus, les forêts urbaines saines génèrent des avantages directs et indirects pour la santé humaine et le bien-être collectif. Un nombre croissant d'études socioéconomiques et cliniques indiquent que l'accès aux arbres en région urbaine contribue à augmenter l'espérance de vie des personnes âgées, à améliorer l'état de santé des enfants et des jeunes, à diminuer le stress et à augmenter la satisfaction des employés dans leur milieu de travail.

Source : Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails et des sources supplémentaires.

Indicateur : Emploi

Au cours des neuf dernières années, le nombre d'emplois dans l'industrie forestière est demeuré stable. Entre 2016 et 2017, le nombre d'emplois dans le secteur forestier global a augmenté de 1,9 %.

- Une portion de l'augmentation de l'emploi en forêt (+ 3,5 %) peut être attribuable à l'augmentation des activités liées au contrôle des feux de forêt en 2017.
- Le nombre d'emplois dans la fabrication de produits du bois a augmenté de manière constante depuis 2010, et a subi une nouvelle hausse (+ 1,4 %) en 2017.
- Le nombre d'emplois dans la fabrication des pâtes et papiers a été plus variable. Après avoir diminué pendant trois années consécutives, le nombre d'emplois dans le secteur des pâtes et papiers a légèrement augmenté en 2017 (+ 1,8 %), principalement grâce à la croissance du secteur des produits en papier transformé (p. ex., sacs de papier), compensant les pertes dans le secteur de la fabrication du papier.

Le nombre total d'emplois devrait toujours être analysé en fonction des salaires et d'autres indicateurs. Grâce aux avancées technologiques, une production donnée peut être atteinte avec moins de travailleurs qu'auparavant, mais ces emplois ont tendance à exiger plus de qualifications, et à être mieux rémunérés (consultez l'indicateur de durabilité *Revenu moyen*).

Emplois directs dans l'industrie forestière, de 2007 à 2017

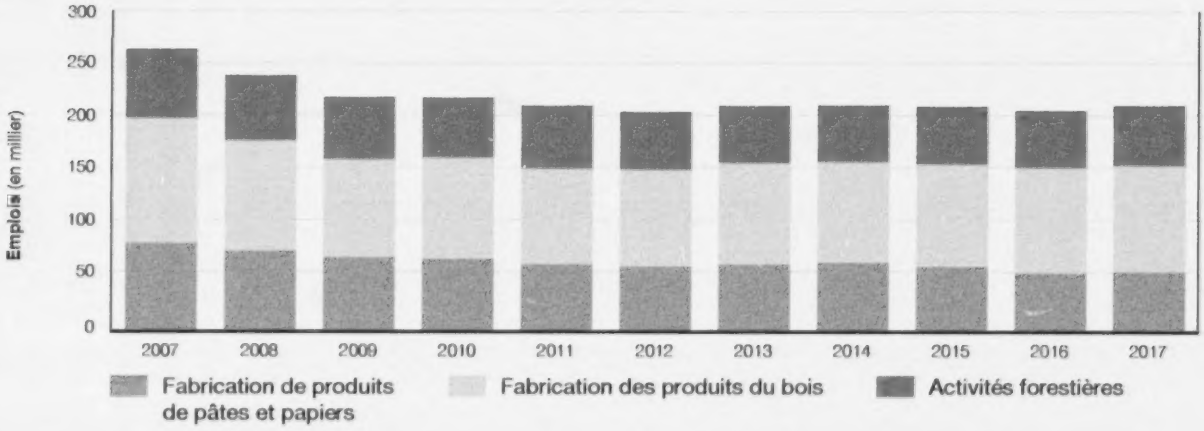

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- L'industrie forestière du Canada est un important employeur à l'échelle du pays et contribue au bien-être économique et social de tous les Canadiens.
- La contribution économique de la foresterie est particulièrement importante dans de nombreuses collectivités rurales et autochtones, où les emplois liés aux ressources forestières constituent souvent la principale source de revenus.

Quelles sont les perspectives?

- L'évolution du secteur d'emploi des pâtes et papiers varie selon le sous-secteur, c'est-à-dire que la baisse de la demande en papier devrait suivre la tendance et mener à d'autres pertes d'emplois, tandis que la demande pour les pâtes et les produits transformés du papier est élevée. La perte d'emplois dans le secteur du papier journal pourrait être accélérée par les désaccords sur les échanges commerciaux avec les États-Unis.
- La forte demande en bois d'œuvre résineux canadien, particulièrement pour le marché croissant du logement américain, garantit une augmentation du nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication des produits du bois, mais l'altération du volume de bois disponible attribuable aux feux de forêt et aux épidémies d'insectes limitera cette augmentation.
- À court terme, le nombre d'emplois dans le secteur forestier dépendra de l'influence réciproque de ces dynamiques. Par exemple, les gains en emploi relatifs à la fabrication de produits du bois et de papier transformé pourraient compenser les pertes du milieu de fabrication du papier, entraînant un nombre d'emplois stable ou en légère croissance. À long terme, la diversification du secteur forestier (p. ex., la bioéconomie) créera de nouvelles occasions d'emplois dans le secteur forestier du Canada.

Source : Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Revenu moyen

En 2017, le revenu moyen des emplois dans l'industrie forestière a légèrement diminué par rapport à 2016.

- Malgré la légère baisse de 2017 (- 0,6 %), les revenus dans l'industrie forestière demeurent 4,9 % plus élevés que ceux d'il y a cinq ans.
- Bien que les revenus dans le secteur de la fabrication de produits du bois aient augmenté de 5,8 % en 2017 par rapport à 2016, les revenus des secteurs de la foresterie et de l'exploitation forestière, ainsi que des pâtes et papier ont respectivement diminué de 1,3 % et de 4,8 %, ce qui s'explique probablement par la baisse des activités dans ces secteurs.
- Globalement, les revenus de l'industrie forestière restent plus élevés que dans l'ensemble du secteur manufacturier, où une baisse de 1,7 % a été observée entre 2016 et 2017.

Le **revenu moyen** est le revenu annuel net moyen par personne qui est directement employée dans l'industrie forestière, rémunération des heures supplémentaires non comptée.

Revenu moyen dans l'industrie forestière par rapport à celui de tous les secteurs manufacturiers, de 2007 à 2017

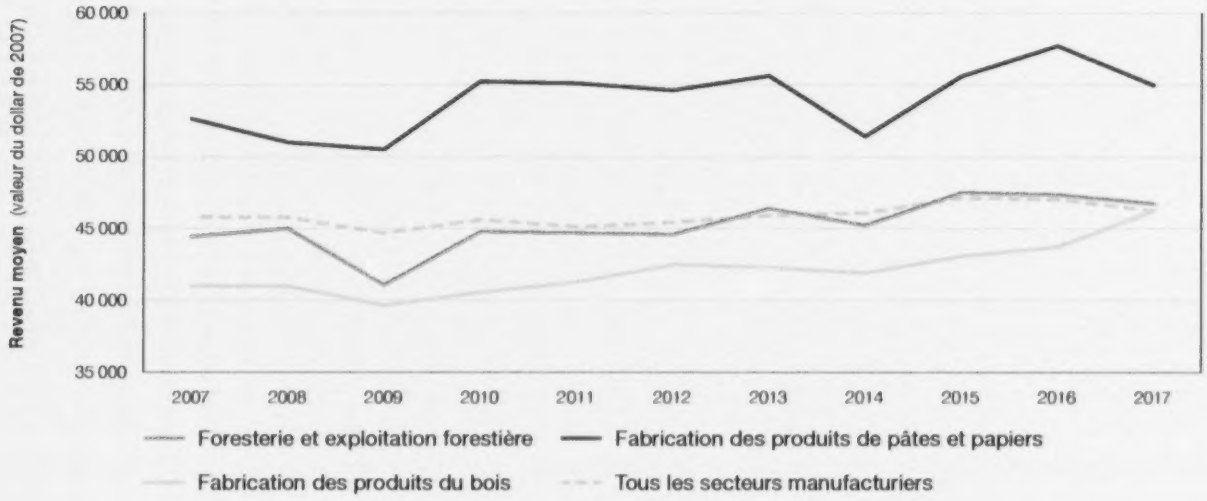

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les tendances quant au revenu moyen dans l'industrie forestière indiquent l'importance de l'industrie pour l'économie et le bien-être des Canadiens, particulièrement si on le compare au revenu moyen d'autres industries.
- La croissance des salaires réels (la croissance des salaires qui n'est pas attribuable à l'inflation) correspond au changement du pouvoir d'achat réel des employés de l'industrie forestière.

Quelles sont les perspectives?

- Les revenus moyens dans le secteur de la fabrication des pâtes et papiers ont augmenté entre 2014 et 2016, mais pourraient éventuellement subir les contrecoups de la dégradation des conditions du marché et des disputes liées aux échanges commerciaux.
- Les revenus moyens dans le sous-secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière et dans le sous-secteur de la fabrication des produits du bois devraient demeurer stables ou augmenter légèrement au cours des prochaines années.
- Les revenus de l'industrie forestière pourraient augmenter pour autant que la demande en travailleurs qualifiés puisse être comblée et que de nouveaux postes hautement qualifiés à salaire élevé dans la nouvelle bioéconomie puissent être créés.

Source : Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Collectivités

Les forêts canadiennes procurent d'innombrables avantages économiques, récréatifs, culturels et environnementaux à tous les Canadiens, qu'ils se trouvent en milieu rural ou urbain.

- Environ 31 % des Canadiens, soit 11 millions de personnes, habitent dans des régions forestières ou à proximité de celles-ci.
- Le secteur forestier constitue la principale source de revenus dans les 105 sous-divisions de recensement au Canada.
- Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le secteur forestier employait environ 9 700 Autochtones en 2017.

La proximité des forêts, les revenus dans le secteur forestier et l'emploi des Autochtones ne sont que quelques exemples d'indicateurs qui, considérés ensemble, illustrent l'influence des forêts dans la vie des Canadiens et de leurs collectivités.

Deux chevaux filent à côté de billes de bois empilées dans la forêt Larose, non loin à l'est d'Ottawa, en Ontario. Les routes et les chemins destinés à l'exploitation forestière dans la forêt Larose sont transformés en sentiers récréatifs qui accueilleront dix types d'usagers différents, dont des cavaliers, des motoneigistes, des cyclistes de montagne et des conducteurs d'attelage de chiens.

L'emploi des Autochtones dans le secteur forestier canadien : Résultats du Recensement de 2016

- Le Programme du Recensement du Canada dresse un portrait statistique du pays tous les cinq ans. Selon le Recensement de 2016, le secteur forestier employait 11 565 Autochtones, ce qui représente 6,2 % de tous les emplois du secteur.
- Les données du recensement indiquent que l'emploi des Autochtones dans le secteur forestier est concentré dans les activités forestières et la fabrication de produits en bois.
- Il convient de noter que l'Enquête sur la population active et le Recensement comportent des méthodes d'échantillonnage différentes. Ils produisent donc des résultats différents. Le Recensement est notamment plus exhaustif que l'Enquête.

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Dans les collectivités où une grande partie des travailleurs et des revenus dépendent du secteur forestier, la prospérité socioéconomique est largement tributaire de la vitalité économique de ce secteur.
- Les résidents des régions forestières profitent également de divers services écosystémiques (air pur, eau propre, protection contre l'érosion, habitats fauniques) et des possibilités de pratiquer des activités récréatives de plein air. Ces avantages favorisent la santé humaine en réduisant le stress et en améliorant le bien-être physique, mental et spirituel.

Quelles sont les perspectives?

- La participation des Autochtones à l'industrie forestière du Canada devrait augmenter. De nombreux projets instaurés par des Autochtones ont été annoncés en 2017 et de nouveaux programmes du gouvernement du Canada, comme le programme « Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées », offrent des occasions supplémentaires de participation autochtones dans le secteur des ressources naturelles, y compris la foresterie.
- Le secteur forestier continuera à contribuer au bien-être et aux revenus des Canadiens en milieux ruraux et urbains. Le redressement et la diversification du secteur procureront de nouvelles occasions de développement aux Canadiens en milieu rural. On s'attend aussi à ce que l'application de mesures forestières visant la lutte aux changements climatiques jouera un rôle important dans la transition du pays vers une économie à faibles émissions de carbone.

Source : Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

De quelle façon l'industrie forestière contribue-t-elle à l'économie du Canada?

L'industrie forestière est l'un des secteurs manufacturiers les plus importants au Canada.

L'industrie forestière :

- a employé environ 209 940 personnes au pays (2017), dont environ 11 565 employés autochtones (2016);
- représentait environ 7,2 % des exportations totales du Canada en 2017;
- a généré plus de 1,4 milliard de dollars de revenus aux gouvernements provinciaux et territoriaux en 2016;
- a contribué pour environ 24,6 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2017.

L'industrie forestière représente un plus petit pourcentage de l'économie du Canada que les autres secteurs de ressources naturelles, mais elle crée plus d'emplois et contribue davantage à la balance commerciale pour chaque dollar de valeur ajoutée.

Plus que du bois et des pâtes et papier

Les produits forestiers classiques dont le bois d'œuvre, les produits en bois massif et les pâtes et papier constituent le pilier de l'industrie forestière canadienne, qui inclut aussi des activités comme l'aménagement forestier et l'exploitation forestière. Toutefois, avec l'engagement du Canada envers l'utilisation des technologies propres et la transition vers une économie faible en carbone, les produits forestiers non traditionnels, comme les bioproduits de pointe, gagnent en importance.

EXPORTATIONS DE PRODUITS FORESTIERS CANADIENS (2017)

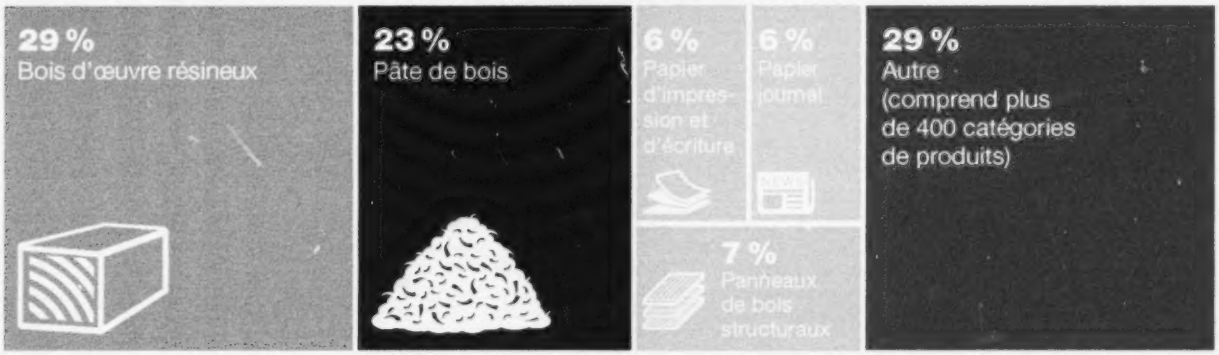

Un moteur économique pour les collectivités d'un océan à l'autre

Des activités d'exploitation forestières ont lieu dans toutes les régions du Canada, à l'exception du Grand Nord. De l'ensemble des emplois de l'industrie forestière canadienne :

- 52 % sont en Ontario et au Québec;
- 39 % sont dans l'Ouest canadien et dans les Prairies (la majorité étant en Colombie-Britannique);
- 9 % sont dans la région de l'Atlantique.

Même si l'industrie forestière canadienne est un grand employeur à l'échelle nationale, ses contributions à l'économie sont particulièrement importantes dans plusieurs collectivités rurales et autochtones, où les emplois liés aux ressources forestières constituent souvent la principale source de revenus. Pour ces collectivités, les emplois dans l'industrie forestière sont essentiels à la durabilité de leur économie.

Augmentation des marchés d'exportation

La mondialisation étend les débouchés des producteurs canadiens au-delà des marchés traditionnels. Le marché américain a longtemps constitué le principal importateur de produits forestiers du Canada. Toutefois, les conséquences de l'effondrement du marché du logement aux États-Unis et de la crise financière mondiale de 2008 ont poussé les producteurs canadiens à accéder à d'autres marchés. L'exportation vers les marchés asiatiques, principalement la Chine, a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, ce qui a contribué à la robustesse de ce secteur dont la vitalité dépend des échanges commerciaux.

Source : Base de données nationale sur les forêts; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Produit intérieur brut

L'industrie forestière a contribué pour plus de 24,6 milliards de dollars (1,6 %) au produit intérieur brut (PIB) nominal du Canada en 2017.

- Le PIB de l'industrie forestière a augmenté de 0,7 % en 2017, en dollars constants, représentant un rendement inférieur à celui de l'ensemble de l'économie canadienne, dont le PIB a augmenté de 3,3 %.
- Le PIB réel de la transformation des produits du bois et des pâtes et papiers a bénéficié d'une solide demande et de prix élevés, le faisant augmenter respectivement de 2,2 % et de 1,5 %. La contribution de la foresterie et de l'exploitation forestière au PIB réel a diminué de 3,6 % entre 2016 et 2017, probablement en raison de la baisse des activités en forêts liée aux feux de forêt et aux épidémies d'insectes.

Le **produit intérieur brut** (PIB) représente la valeur totale de tous les biens et services produits chaque année dans un pays. Il peut être vu comme une façon de mesurer la taille de l'économie d'un pays.

Contribution de l'industrie forestière canadienne au PIB, de 2007 à 2017

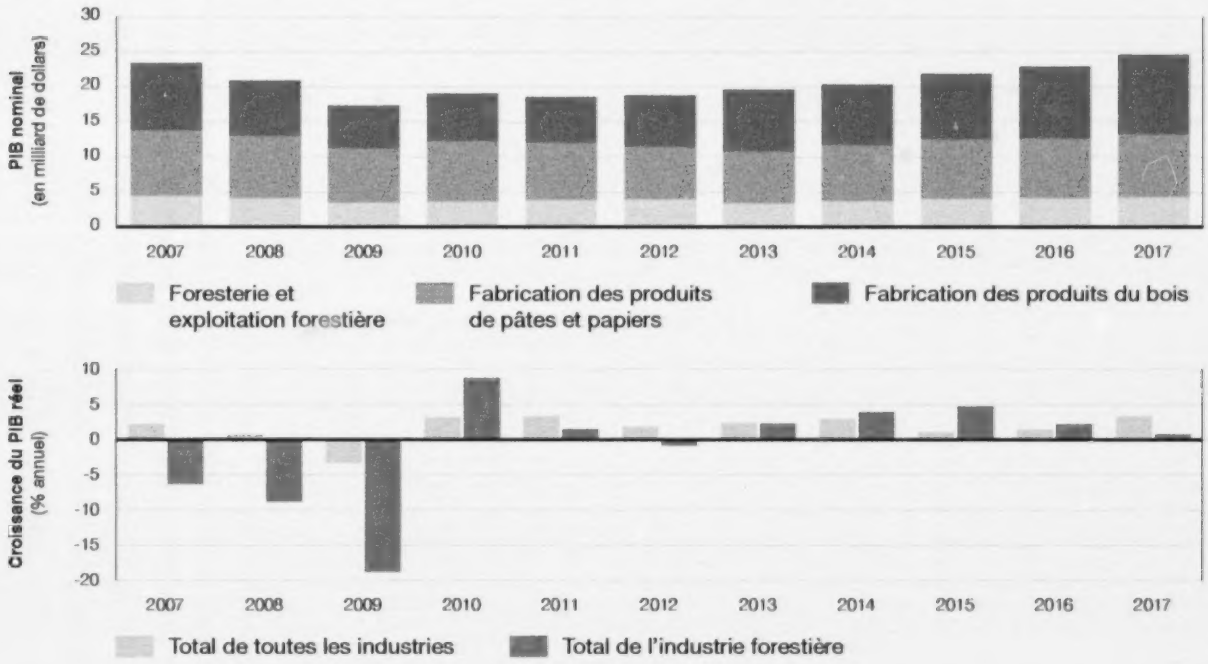

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- La contribution au PIB nominal est l'un des principaux indicateurs utilisés dans l'évaluation de la taille et de la santé de l'industrie forestière du Canada, comparativement aux autres secteurs de l'économie au cours d'un exercice financier.
- L'évolution du PIB réel montre la croissance de l'industrie forestière une fois l'inflation déduite et représente ainsi la croissance réelle sur douze mois. Le PIB réel permet aux analystes d'évaluer la tendance de la contribution de l'industrie forestière canadienne à l'économie.

Quelles sont les perspectives?

- La demande élevée pour les produits d'exploitation forestière et certains produits issus des pâtes et papier continuera de contribuer à la croissance du PIB de l'industrie forestière. Cependant, la croissance en 2018 devrait être inférieure à celle de 2017.
- À long terme, le PIB de l'industrie forestière pourrait subir les effets négatifs des disputes sur les échanges commerciaux (plus particulièrement la dispute avec les États-Unis sur le papier journal) et des effets des feux et des ravageurs sur l'approvisionnement en bois.

Source : Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Production

Entre 2016 et 2017, la production de la majorité des produits forestiers était en baisse. Aucun changement n'a toutefois été observé dans le volume de bois d'œuvre résineux produit, et la production de panneaux ligneux a augmenté de 1,4 %.

- La production de bois d'œuvre résineux est demeurée stable entre 2016 et 2017. Bien que la demande fût très forte pour les produits de bois massif, des interruptions liées aux feux de forêt dans l'Ouest canadien ont limité l'augmentation de la production.
- La baisse de la demande de papier d'impression et d'écriture, incluant le papier journal, implique des fermetures périodiques d'usines.À l'échelle mondiale, d'importantes fermetures d'usines à papier d'impression et d'écriture ont eu lieu en 2016 et en 2017, contribuant ainsi à conserver la production stable. Cependant, le papier journal n'a pas pu bénéficier des mêmes mesures d'atténuation et la production a chuté de 8,6 % par rapport à la production de 2016 à la suite de fermetures et de conversions d'usines.
- Malgré les baisses de production de plusieurs produits forestiers, les exportations canadiennes s'en sont bien tirées en 2017. Pour de plus amples renseignements, consultez l'indicateur de durabilité *Exportations*.

Le Canada est le plus important producteur de papier journal au monde, le plus important producteur de pâte kraft blanchie de résineux de l'hémisphère Nord et le deuxième plus important producteur de bois d'œuvre résineux.

Production de produits forestiers canadiens, de 2007 à 2017

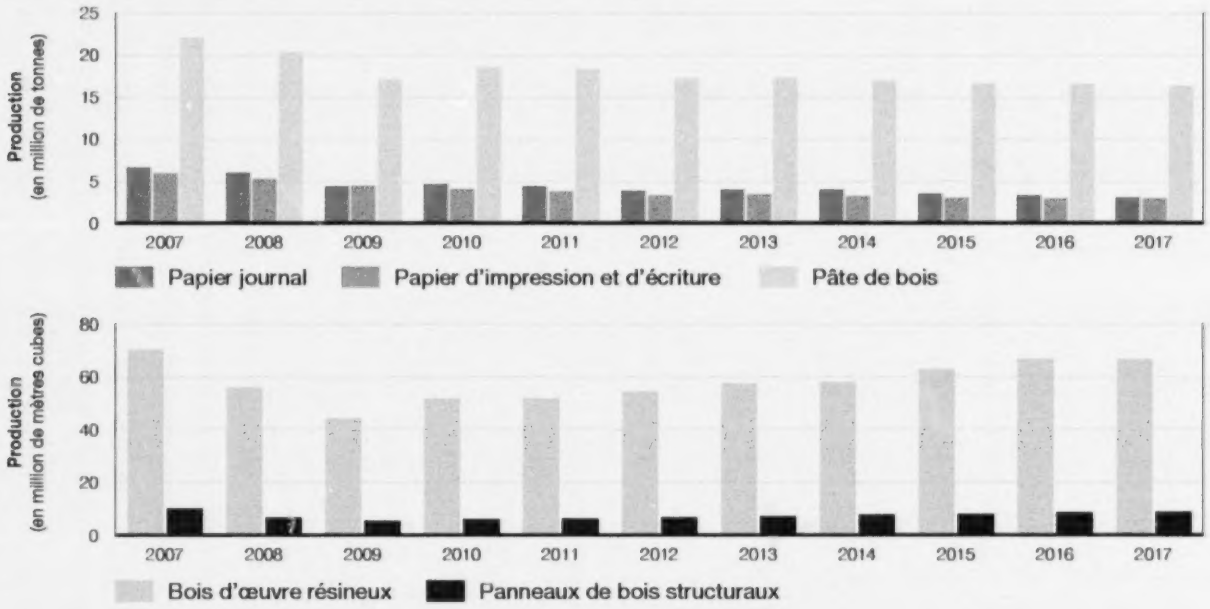

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Le Canada est l'un des plus grands fabricants de produits forestiers dans le monde.
- La production est l'un des premiers indicateurs à varier lorsque des difficultés liées à l'économie et au marché surviennent.

Quelles sont les perspectives?

- La production de certains segments du secteur des pâtes et papiers (p. ex., le papier journal et le papier d'impression et d'écriture) continuera à baisser, et cette baisse pourrait être accélérée par les différents sur les échanges commerciaux. La production de pâte de bois devrait demeurer stable ou croître, grâce à une forte demande à l'étranger.
- La demande pour le bois d'œuvre résineux et pour les panneaux structuraux devrait croître en 2018 avec la croissance du marché du logement aux États-Unis. Cependant, la production pourrait être limitée par l'approvisionnement en fibre de bois (essentiellement attribuable à des infestations par des ravageurs et à des feux de forêt dans l'Ouest canadien).

Source : APA – The Engineered Wood Association; Conseil des produits des pâtes et papiers; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Exportations

En 2017, les exportations canadiennes de produits forestiers ont été évaluées à 35,7 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,8 % depuis 2016.

- La valeur des exportations de tous les produits forestiers a augmenté à l'exception du papier d'impression et d'écriture et du papier journal, qui ont respectivement diminué de 8,2 % et de 10,1 % en raison de la chute de la demande et de la production.
- Les valeurs des exportations de panneaux structuraux et des pâtes de bois ont connu la plus grande croissance, respectivement 13,1 % et 8,6 %. Ces deux produits bénéficient d'une forte demande et de prix croissants. De 2012 à 2017, la valeur des exportations des produits du bois du Canada a augmenté de 42,2 %.
- L'année 2017 fut remplie de défis pour les exportateurs canadiens, avec plusieurs disputes commerciales sur les produits forestiers en cours impliquant des partenaires d'échanges clés comme les États-Unis et la Chine. Néanmoins, la forte demande du marché du logement américain et les prix élevés du bois d'œuvre ont contribué au meilleur rendement financier de la décennie. Pour de plus amples renseignements, consultez l'indicateur de durabilité *Rendement financier*.

Sur le plan de la valeur, le Canada arrive au quatrième rang des plus grands exportateurs au monde de produits forestiers, derrière les États-Unis, la Chine et l'Allemagne, et demeure le principal exportateur au monde de bois d'œuvre résineux et de papier journal.

Exportations de produits forestiers canadiens, de 2007 à 2017

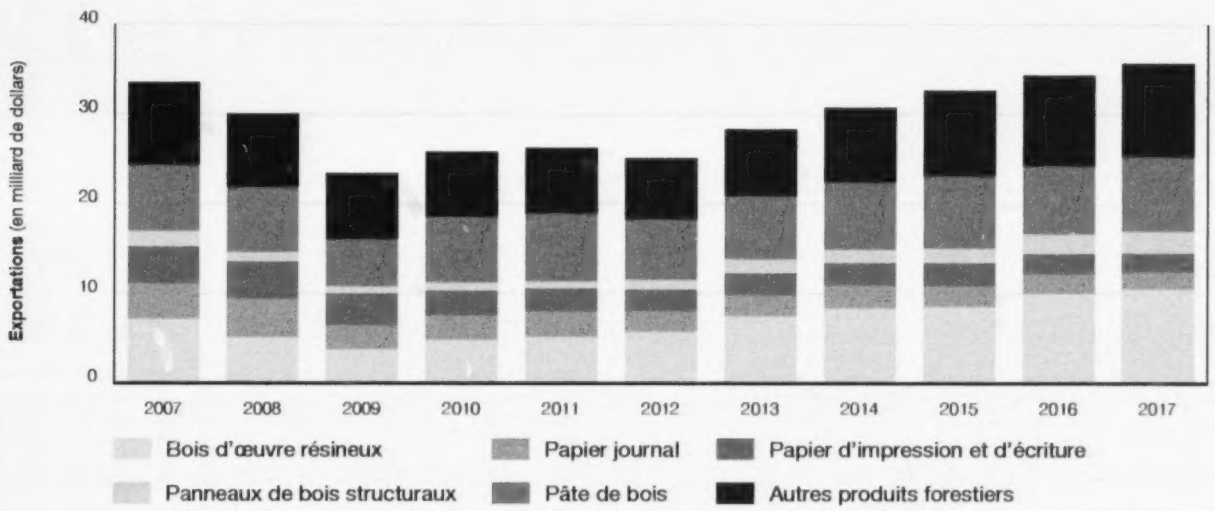

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Le Canada compte parmi les plus grands exportateurs au monde de produits forestiers, ce qui en fait un important fournisseur pour de nombreux pays partout dans le monde.
- L'approvisionnement en bois du Canada est abondant, renouvelable et géré de manière durable. L'exportation des produits forestiers permet à l'industrie forestière canadienne de répondre aux besoins de consommateurs partout dans le monde, tout en contribuant à la durabilité de l'économie et à la balance commerciale du Canada.

Quelles sont les perspectives?

- La valeur des exportations de produits forestiers, particulièrement le bois d'œuvre résineux et la pâte de bois, devrait augmenter alors que la demande pour les marchés principaux (Chine et États-Unis) demeure élevée.
- Les exportations de papier journal et de papier d'impression et d'écriture continueront de baisser à mesure qu'ils seront remplacés par les médias numériques.

Source : Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Comment l'industrie forestière évolue-t-elle?

Les changements dans la demande mondiale pour les produits forestiers traditionnels et la croissance de la demande pour les produits non traditionnels viennent transformer l'industrie forestière canadienne.

Alors que les consommateurs abandonnent les imprimés pour les médias numériques, le marché du papier journal et du papier d'impression et d'écriture continue de rétrécir. Les différends commerciaux des dernières années révèlent aussi le caractère vulnérable de ce secteur, essentiellement basé sur les échanges commerciaux de biens de consommation.

Parallèlement, de nouvelles applications portant sur des produits déjà offerts et la mise au point de nouveaux produits aident le secteur forestier à s'adapter à l'évolution des besoins des marchés, à augmenter son rendement financier et à concrétiser son engagement à l'égard du rendement environnemental.

La demande pour les produits de bois canadiens destinés aux infrastructures est en hausse. De récentes avancées dans les nouveaux produits à base de bois et les systèmes de bâtiments, conjointement avec des modifications apportées au Code du bâtiment du Canada, permettent la construction de bâtiments de bois plus hauts, plus durables et énergétiquement efficaces. Depuis 2009, plus de 500 bâtiments en bois de hauteur moyenne ont été construits au Canada, avec du bois comme principal matériau de construction.

Les résidus de fibre de bois et les produits dérivés de la fabrication de produits forestiers peuvent être utilisés dans la fabrication de bioproduits, dont des produits biochimiques, des biomatériaux et de la bioénergie.

Les bioproduits appartiennent à l'une des catégories de produits forestiers en forte croissance. Par exemple, les produits biochimiques entrent dans la fabrication d'une vaste gamme de produits, notamment des produits pharmaceutiques, des plastiques biodégradables, des produits de soins personnels et des produits chimiques industriels.

Les nouveaux marchés et les nouveaux défis restructurent le secteur

Le mouvement d'intégration accrue, à l'échelle mondiale, du commerce et des entreprises multinationales a permis à de nombreuses entreprises canadiennes d'acquérir des actifs aux États-Unis. Depuis 2010, les trois plus grandes entreprises canadiennes de pâtes et papier ont fait six acquisitions, dont trois aux États-Unis. Les trois plus grandes entreprises forestières de la Colombie-Britannique possèdent maintenant 45 scieries de bois résineux aux États-Unis et des plans d'investissements dans l'acquisition de nouvelles scieries sont en cours. Autrefois composé d'entreprises canadiennes évoluant dans les marchés nord-américains, le secteur est maintenant composé d'entreprises nord-américaines évoluant dans les marchés mondiaux.

LES REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA VENTE DE BIOPRODUITS CANADIENS PROVENANT DES SECTEURS DE LA FORESTERIE ET DE L'AGRICULTURE ONT ATTEINT 4,3 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2015.

Près des deux tiers de ces ventes étaient des biocarburants, dont :

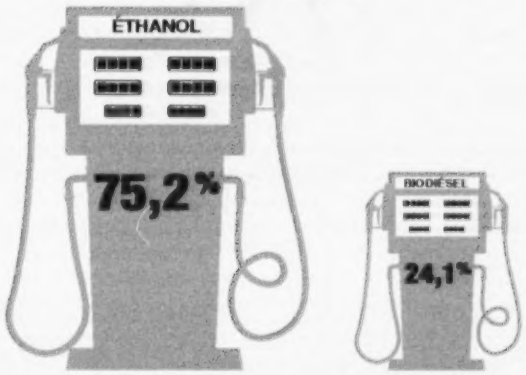

Des avancées technologiques améliorent le rendement environnemental

Les investissements dans de nouvelles technologies constituent un autre facteur de transformation des activités de l'industrie. La production de bioénergie a pour effet de réduire les émissions de carbone et l'utilisation des carburants fossiles. Par exemple, en produisant de la bioénergie à partir de résidus et en augmentant son efficacité énergétique, l'industrie forestière du Canada a réduit sa consommation d'énergie de 31 % et ses émissions de GES de 49 % entre 2005 et 2015. Des recherches sont en cours sur l'intégration des bioraffineries dans les usines de pâtes afin qu'elles puissent utiliser les résidus de la fabrication des pâtes pour fabriquer de nouveaux bioproduits.

Source : Ressources naturelles Canada; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur :
Rendement financier

Le rendement financier de l'industrie forestière du Canada s'est amélioré en 2017; il a marqué une cinquième année consécutive de croissance tant à l'égard des bénéfices d'exploitation qu'à l'égard des rendements des capitaux engagés.

- Les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 37,3 % par rapport aux bénéfices de 2016.
- Le rendement des capitaux engagés a atteint 10,5 % en 2017, ce qui représente une augmentation de 8,6 % depuis 2016.
- Le rendement financier de l'industrie forestière a bénéficié de l'augmentation des prix des biens de consommation et de la demande élevée pour les produits forestiers phares du Canada.

Les bénéfices d'exploitation et le rendement des capitaux engagés révèlent la compétitivité économique de l'industrie forestière. Les « bénéfices d'exploitation » représentent l'écart entre les revenus d'exploitation et les charges d'exploitation. Le « rendement des capitaux engagés » indique la rentabilité des capitaux engagés dans l'industrie.

Rendement financier de l'industrie forestière canadienne, de 2007 à 2017

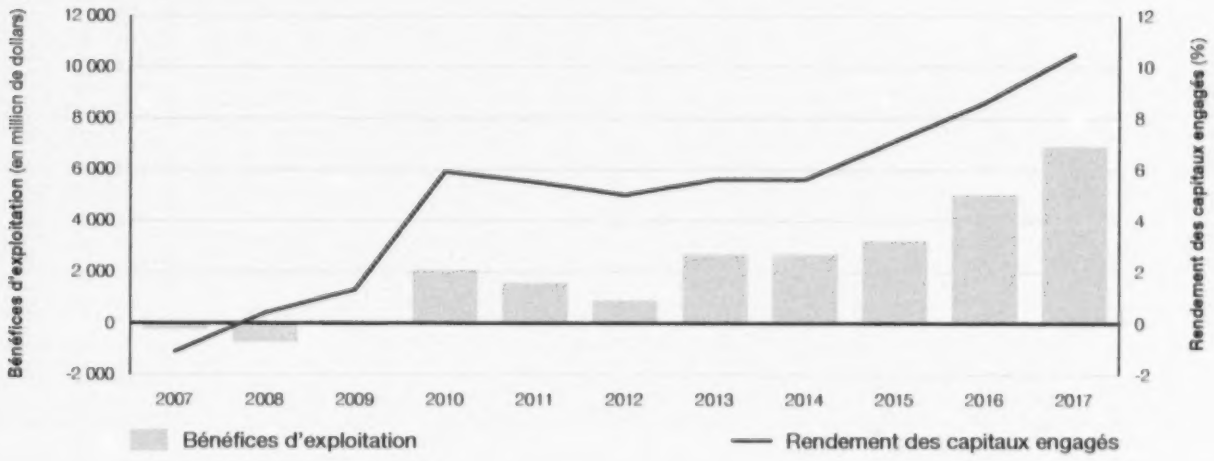

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Un fort rendement financier est essentiel au maintien de la compétitivité économique de l'industrie forestière du Canada.
- Les bénéfices d'exploitation et le rendement des capitaux engagés sont des indicateurs de la capacité de l'industrie forestière canadienne d'attirer des investissements et de continuer à générer de l'activité économique.

Quelles sont les perspectives?

- La valeur du dollar canadien devrait rester faible par rapport au dollar américain et ainsi favoriser la compétitivité de l'industrie forestière du pays.
- L'industrie forestière devra relever plusieurs défis en 2018, dont une pénurie dans l'approvisionnement en fibre de bois (surtout attribuable aux feux de forêt et aux ravageurs forestiers), une baisse de la demande pour certains produits de papier et des différends commerciaux. Tous ces éléments pourraient avoir un effet négatif sur le rendement financier de l'industrie.
- Des investissements en capital et des acquisitions par des entreprises forestières cotées en bourse et l'amélioration du marché du logement américain pourraient contrebalancer ces défis et stimuler le rendement financier en 2018.

Source : Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur :
Fabrication secondaire

En 2017, les industries secondaires canadiennes des produits du bois et du papier ont contribué à plus de 5,9 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) réel. Cela représente une augmentation de 3,6 % depuis 2016, mais demeure 14 % sous la valeur de 2007.

- En 2017, la transformation secondaire du bois a connu une hausse de 2 % par rapport à 2016, tandis que la transformation secondaire du papier a chuté de 5 %.
- La fabrication secondaire a constitué 34 % de la contribution totale des produits forestiers au PIB en 2017, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2016.

Dans la fabrication secondaire, on utilise les produits du bois et du papier pour fabriquer des produits intermédiaires et finaux, par exemple des portes et des enveloppes.

Produit intérieur brut des industries primaires et secondaires des produits du bois et du papier, de 2007 à 2017

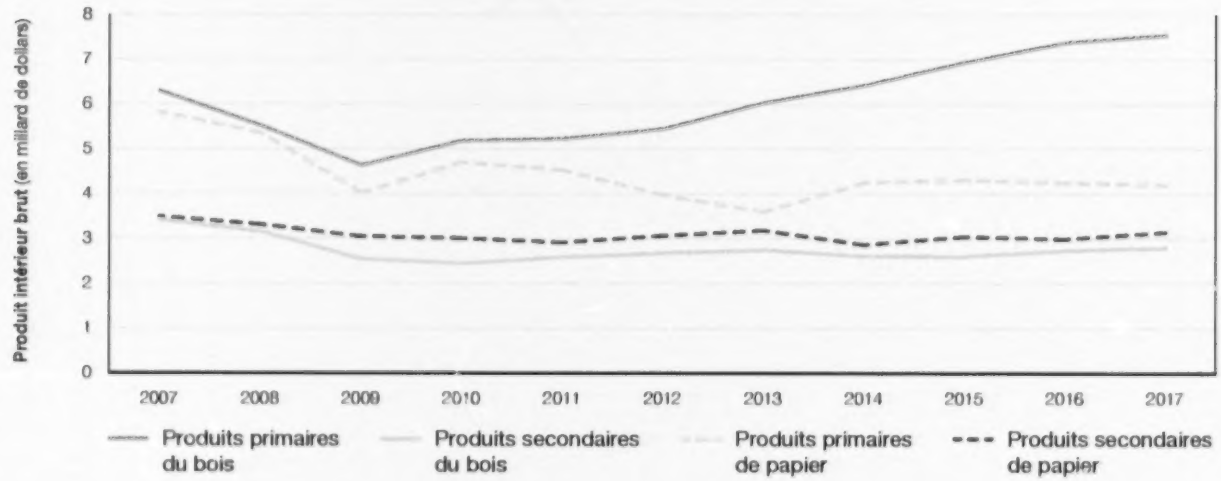

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- En créant des emplois et en générant des revenus, le secteur de la transformation secondaire des produits forestiers augmente la contribution de l'industrie forestière à l'économie canadienne.
- Les produits de la transformation secondaire sont essentiellement destinés aux marchés intérieurs, plus stables en général que les marchés internationaux où sont écoulés les produits primaires, ce qui atténue les variations des marchés mondiaux.

Quelles sont les perspectives?

- La demande en produits secondaires du papier devrait rester stable, compte tenu de la croissance soutenue de l'économie nord-américaine.
- La demande en produits secondaires du bois devrait augmenter à mesure que le marché américain du logement continuera de croître.
- Ces perspectives favorables aux deux segments se trouvent tempérées par l'augmentation de la concurrence provenant de fabricants internationaux à faible coût, un éventuel ralentissement du marché du logement au Canada et par la menace de restrictions liées aux tarifs.

Source : Industrie Canada; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Indicateur : Émissions de carbone de l'industrie forestière

Les émissions de gaz à effet de serre (GES, exprimés en éq. CO_2) provenant de l'utilisation des carburants fossiles par l'industrie forestière canadienne sont en baisse constante depuis les dix dernières années, bien que la consommation en énergie soit demeurée stable.

- La capacité du secteur forestier de produire sa propre électricité, principalement à partir de la bioénergie, a réduit sa dépendance aux carburants fossiles.
- La bioénergie continue d'augmenter sa part dans le profil énergétique de l'industrie forestière. Ainsi, en 2015, cette part s'élevait à 57 % de l'énergie utilisée, une hausse par rapport à 49 % en 2000 et à 43 % en 1990.
- Entre 2005 et 2015, l'industrie forestière a réduit son utilisation d'énergie de 31 % et ses émissions de GES totales (émissions directes et indirectes liées à l'achat d'électricité) de 49 %.

Le Canada mesure annuellement ses émissions à l'échelle nationale dans tous les secteurs d'activité et compare les résultats aux cibles de réduction des GES fixées.

L'industrie forestière a réduit son utilisation d'énergie en améliorant son efficacité, et ses émissions de GES, en modifiant son profil énergétique. La diminution de la production et le déclin de l'industrie des pâtes et papier ont renforcé la tendance.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) des combustibles fossiles et utilisation totale d'énergie dans l'industrie forestière canadienne, de 2005 à 2015

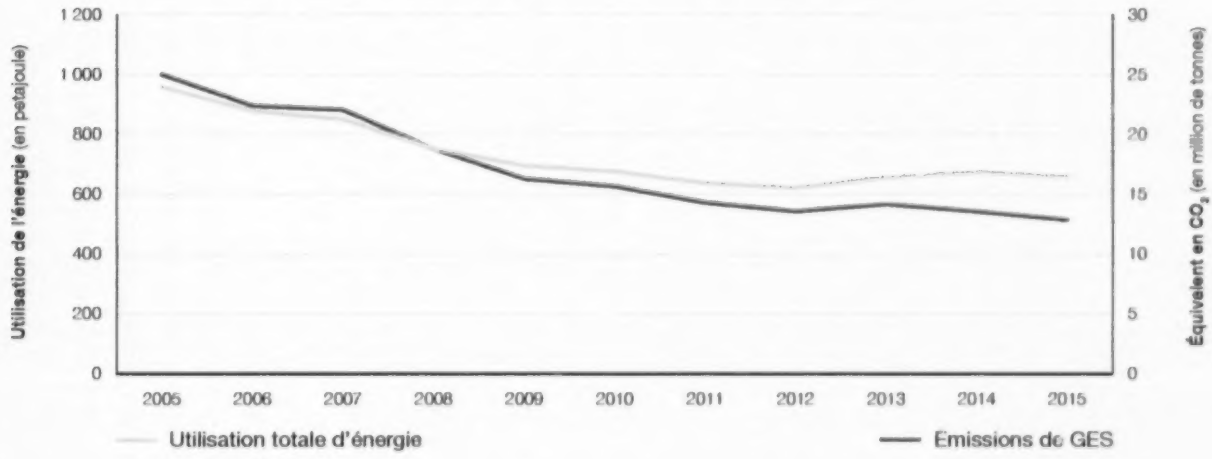

Pourquoi cet indicateur est-il important?

- Les scientifiques sont d'accord pour dire qu'il existe un lien étroit entre les changements climatiques et les activités qui génèrent, par combustion d'origine fossile, des émissions de dioxyde de carbone, de méthane, d'oxyde d'azote et d'autres GES.
- En surveillant les émissions de GES de l'industrie forestière, nous pouvons évaluer l'amélioration du bilan de ses émissions au fil du temps.

Quelles sont les perspectives?

- Les technologies qui réduisent l'utilisation d'énergie et les émissions de GES présentent d'importants avantages sur le plan environnemental et réduisent les coûts liés à la consommation d'énergie des manufacturiers. Les investissements dans ces technologies devraient continuer et s'accélérer alors que le Canada met en place la tarification du carbone et la Norme sur les combustibles propres.
- Puisque les réductions des émissions totales de GES seront atténuées par la reprise de l'activité économique, les émissions de GES et l'utilisation totale d'énergie continueront vraisemblablement de diminuer, mais plus lentement.

Source : Environnement et Changement climatique Canada; Ressources naturelles Canada; Statistique Canada. Veuillez consulter la section *Sources et renseignements* pour obtenir de plus amples détails.

Profils statistiques

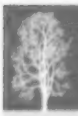

Canada

Population (janvier 2018) : 36 963 854
Arbre emblématique : Érable

Inventaire forestier

Classification de la superficie forestière et d'autres terres boisées (hectare)	
Forêts	347 069 000
Autres terres boisées	40 865 660
Autres terres dotées de couvert arboré	8 498 940
Changement d'affectation du territoire forestier (hectare, 2016)	
Boisement	Non disponible
Déboisement (total; par secteurs ci-bas)	37 000
Agriculture	12 300
Foresterie	1 400
Extraction minière, pétrole et gaz	12 300
Zone bâtie	6 600
Hydroélectricité	4 500
Type forestier (forêts seulement)	
Conifère	67,8 %
Mixte	15,8 %
Feuillu	10,5 %
Non boisé temporairement	5,9 %
Propriété des forêts	
Provinciale	76,6 %
Territoriale	12,9 %
Privée	6,2 %
Autochtone	2,0 %
Fédérale	1,6 %
Municipale	0,3 %
Autre	0,4 %
Matériel sur pied (million de mètres cubes)	
Volume total	47 320

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	15 489 117
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	3 371 833
Nombre de feux	5 611

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	766 659
Volume récolté (mètre cube)	156 743 605
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	410 221
Superficie ensemencée	15 790
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	169 865 528
Forêts protégées (catégories de l'UICN)	
I a Réserve naturelle intégrale	0,1 %
I b Zone de nature sauvage	1,9 %
II Conservation de l'écosystème et protection	4,2 %
III Conservation d'éléments naturels	0,5 %
IV Conservation par une gestion active	0,2 %
V Conservation d'un paysage terrestre et loisirs	0,02 %

Inventaire des gaz à effet de serre

Terrains forestiers affectés par le changement d'affectation des terres (2016)	
Émissions d'éq. CO_2/an de l'atmosphère piégées par le boisement (mégatonne)	-0,4
Émissions totales d'éq. CO_2/an attribuables au déboisement (mégatonne)	9,7
Forêts aménagées (2016)	
Superficie de forêts aménagées (hectare)	226 000 000
Total des émissions et des accumulations nettes dans l'atmosphère, toutes les causes (éq. CO_2/an) (mégatonne)	77,6
Émissions et accumulations nettes causées par des perturbations naturelles (éq. CO_2/an) (mégatonne)	97,7
Émissions et accumulations nettes causées par des activités d'aménagement forestier et la récolte des produits du bois (éq. CO_2/an) (mégatonne)	-20,1
Transferts du secteur de l'aménagement forestier au secteur des produits forestiers causés par la récolte (éq. CO_2/an) (mégatonne)	-164,3

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier au Canada (2017)	219 763
Contribution au PIB nominal (dollar courant, 2017)	
Foresterie et exploitation forestière	4 315 000 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	8 900 000 000
Fabrication des produits du bois	11 395 000 000
Contribution totale au PIB nominal	24 610 000 000
Contribution au PIB réel (dollar constant de 2007, 2017)	
Foresterie et exploitation forestière	4 437 000, 00
Fabrication de produits de pâtes et papiers	7 225 000 000
Fabrication des produits du bois	10 113 000 000
Contribution totale au PIB réel	21 775 000 000
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	9 825 700 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	25 473 502 000
Fabrication des produits du bois	29 934 873 000
Revenus totaux des biens fabriqués	65 234 075 000

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	186 838
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	209 940
Compte satellite des ressources naturelles	232 549
Emploi direct et indirect	317 320
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	1 605 658 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	3 374 508 000
Fabrication des produits du bois	4 945 748 000
Total des traitements et salaires	9 925 914 000

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	24 242 012 823
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	1 442 093 949
Produits de pâtes et papiers	17 499 724 460
Produits fabriqués en bois	16 729 745 639
Valeur totale des exportations	35 671 564 048
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	495 467 186
Produits de pâtes et papiers	7 544 454 379
Produits fabriqués en bois	3 389 629 660
Valeur totale des importations	11 429 551 225

Production intérieure et investissement

Production (2017)	
Bois de sciage de feuillus (mètre cube)	1 336 500
Bois de sciage de résineux (mètre cube)	66 860 400
Papier journal (tonne)	3 054 000
Papier d'impression et d'écriture (tonne)	2 975 000
Pâte de bois (tonne)	16 302 000
Panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) (mètre cube)	8 855 194
Dépenses en capital (dollar, 2017)	
Foresterie et exploitation forestière	458 600 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	917 500 000
Fabrication des produits du bois	862 500 000
Total des dépenses en capital	2 238 600 000
Dépenses en réparations (dollar, 2016)	
Foresterie et exploitation forestière	428 400 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 204 900 000
Fabrication des produits du bois	1 100 900 000
Total des dépenses en réparations	2 734 200 000

Consommation intérieure

Consommation (2017)	
Bois de sciage de feuillus (mètre cube)	1 422 275
Bois de sciage de résineux (mètre cube)	24 746 563
Papier journal (tonne)	235 101
Papier d'impression et d'écriture (tonne)	1 342 309
Pâte de bois (tonne)	7 082 324
Panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) (mètre cube)	4 273 348

Consultez la section *Sources et renseignements* pour obtenir des renseignements généraux et la provenance des sources des statistiques présentées dans ces tableaux.

Colombie-Britannique

Population (janvier 2018) : 4 849 442
Arbre emblématique : Thuya géant

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	5 471 065
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	1 215 851
Nombre de feux	1 352

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	183 788
Volume récolté (mètre cube)	66 379 661
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	177 573
Superficie ensemencée	3 279
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	50 473 380

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	43 664
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	4 791 364 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	4 469 262 000
Fabrication des produits du bois	10 541 875 000
Revenus totaux des biens fabriqués	19 802 501 000

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	57 210
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	52 435
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	736 427 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	599 436 000
Fabrication des produits du bois	1 553 837 000
Total des traitements et salaires	2 889 700 000

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	12 147 055 910
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	1 209 487 896
Produits de pâtes et papiers	4 424 162 305
Produits fabriqués en bois	8 361 820 958
Valeur totale des exportations	13 995 471 159
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	71 347 760
Produits de pâtes et papiers	842 179 535
Produits fabriqués en bois	934 887 954
Valeur totale des importations	1 848 415 249

Alberta

Population (janvier 2018) : 4 318 772
Arbre emblématique : Pin tordu latifolié

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	993 908
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	49 119
Nombre de feux	1 217

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	91 875
Volume récolté (mètre cube)	25 525 462
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	64 759
Superficie ensemencée	1 066
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	23 060 640

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	29 457
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	920 081 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 636 050 000
Fabrication des produits du bois	3 648 623 000
Revenus totaux des biens fabriqués	6 204 754 000

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	16 095
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	15 020
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	201 945 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	190 265 000
Fabrication des produits du bois	643 811 000
Total des traitements et salaires	1 036 021 000

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	3 127 237 100
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	19 988 685
Produits de pâtes et papiers	1 771 325 737
Produits fabriqués en bois	1 674 456 622
Valeur totale des exportations	3 465 771 044
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	3 587 944
Produits de pâtes et papiers	185 944 361
Produits fabriqués en bois	149 001 639
Valeur totale des importations	338 533 944

Saskatchewan

Population (janvier 2018) : 1 169 752
Arbre emblématique : Bouleau à papier

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	567 727
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	399 563
Nombre de feux	353

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	21 872
Volume récolté (mètre cube)	3 919 485
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	5 545
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	5 292 756

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	4 904
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	130 467 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	571 181 000
Revenus totaux des biens fabriqués	Non disponible

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	3 385
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	22 007 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	103 942 000
Total des traitements et salaires	Non disponible

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	545 382 348
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	2 202 875
Produits de pâtes et papiers	285 010 730
Produits fabriqués en bois	331 647 381
Valeur totale des exportations	618 860 986
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	4 083 387
Produits de pâtes et papiers	32 842 549
Produits fabriqués en bois	36 552 702
Valeur totale des importations	73 478 638

Manitoba

Population (janvier 2018) : 1 346 993
Arbre emblématique : Épinette blanche

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	1 639 571
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	176 677
Nombre de feux	545

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	7 644
Volume récolté (mètre cube)	1 070 198
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	3 436
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	11 373 478

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	7 501
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	41 555 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	499 454 000
Revenus totaux des biens fabriqués	Non disponible

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	4 235
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	3 124
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	10 060 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	118 536 000
Total des traitements et salaires	Non disponible

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	-79 105 031
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	1 240 047
Produits de pâtes et papiers	247 461 417
Produits fabriqués en bois	228 072 050
Valeur totale des exportations	476 773 514
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	5 550 510
Produits de pâtes et papiers	366 003 735
Produits fabriqués en bois	184 324 300
Valeur totale des importations	555 878 545

Ontario

Population (janvier 2018) : 14 318 750
Arbre emblématique : Pin blanc

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	1 319 653
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	112 337
Nombre de feux	776

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	131 688
Volume récolté (mètre cube)	15 123 867
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	43 676
Superficie ensemencée	6 708
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	28 171 032

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	79 123
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	1 068 380 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	7 518 731 000
Fabrication des produits du bois	4 612 031 000
Revenus totaux des biens fabriqués	13 99 142 000

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	44 170
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	38 813
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	181, 24 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 133 277 000
Fabrication des produits du bois	913 741 000
Total des traitements et salaires	2 228 442 000

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	-1 409 388 886
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	47 585 105
Produits de pâtes et papiers	2 890 495 100
Produits fabriqués en bois	1 818 553 817
Valeur totale des exportations	4 756 634 022
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	61 108 724
Produits de pâtes et papiers	4 631 798 117
Produits fabriqués en bois	1 473 116 067
Valeur totale des importations	6 166 022 908

Québec

Population (janvier 2018) : 8 439 925
Arbre emblématique : Bouleau jaune

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	4 733 185
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	38 392
Nombre de feux	319

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	202 130
Volume récolté (mètre cube)	30 026 645
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	88 538
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	44 557 321

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	46 495
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	2 009 286 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	8 506 915 000
Fabrication des produits du bois	8 209 273 000
Revenus totaux des biens fabriqués	18 725 474 000

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	65 515
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	58 995
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	291 990 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 008 595 000
Fabrication des produits du bois	1 293 750 000
Total des traitements et salaires	2 594 335 000

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	7 632 038 996
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	98 194 616
Produits de pâtes et papiers	6 175 706 664
Produits fabriqués en bois	3 486 820 397
Valeur totale des exportations	9 760 721 677
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	287 219 157
Produits de pâtes et papiers	1 305 804,974
Produits fabriqués en bois	535 658 550
Valeur totale des importations	2 128 682 681

Nouveau-Brunswick

Population (janvier 2018) : 760 744
Arbre emblématique : Sapin baumier

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	Pas de défoliation significative
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	568
Nombre de feux	245

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	81 439
Volume récolté (mètre cube)	9 341 187
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	17 625
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	4 208 422

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	2 324
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	674 057 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 834 218 000
Fabrication des produits du bois	1 303 512 000
Revenus totaux des biens fabriqués	3 811 787 000

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	12 820
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	9 963
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	106 163 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	236 375 000
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Total des traitements et salaires	Non disponible

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	1 559 779 028
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	41 138 508
Produits de pâtes et papiers	1 107 983 866
Produits fabriqués en bois	675 686 386
Valeur totale des exportations	1 824 808 760
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	62 539 250
Produits de pâtes et papiers	153 480 855
Produits fabriqués en bois	49 009 627
Valeur totale des importations	265 029 732

Nouvelle-Écosse

Population (janvier 2018) : 957 470
Arbre emblématique : Épinette rouge

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	4 753
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	730
Nombre de feux	175

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	34 075
Volume récolté (mètre cube)	3 740 527
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	5 024
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	1 310 665

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	3 984
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	108 61 ,000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	457 960 000
Revenus totaux des biens fabriqués	Non disponible

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	4 435
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	2 863
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	30 206 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	79 592 000
Total des traitements et salaires	Non disponible

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	566 557 051
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	22 244 780
Produits de pâtes et papiers	447 919 936
Produits fabriqués en bois	145 609 572
Valeur totale des exportations	615 774 288
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	14 584
Produits de pâtes et papiers	22 280 084
Produits fabriqués en bois	26 922 569
Valeur totale des importations	49 217 237

Île-du-Prince-Édouard

Population (janvier 2018) : 152 768
Arbre emblématique : Chêne rouge

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	27
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	7
Nombre de feux	4

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	2 918
Volume récolté (mètre cube)	340 600
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	317
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	0

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	91
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	11 669 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Revenus totaux des biens fabriqués	Non disponible

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	570
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	1 894 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Total des traitements et salaires	Non disponible

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	28 101 810
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	27 637 326
Produits fabriqués en bois	480 423
Valeur totale des exportations	28 117 749
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	14 950
Produits fabriqués en bois	989
Valeur totale des importations	15 939

Terre-Neuve-et-Labrador

Population (janvier 2018) : 527 613
Arbre emblématique : Épinette noire

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	38 417
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	700
Nombre de feux	80

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	8 570
Volume récolté (mètre cube)	1 225 467
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	3 721
Superficie ensemencée	4 737
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	1 417 834

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier (2017)	1 400
Revenus des biens fabriqués (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	69 360 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Revenus totaux des biens fabriqués	Non disponible

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi (nombre, 2017)	
Système de comptabilité nationale du Canada	1 200
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Compte satellite des ressources naturelles	Non disponible
Traitements et salaires (dollar, 2016)	
Exploitation forestière	23 356 000
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Total des traitements et salaires	Non disponible

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	124 027 154
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	11 437
Produits de pâtes et papiers	121 949 878
Produits fabriqués en bois	6 323 007
Valeur totale des exportations	128 284 322
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	15 870
Produits de pâtes et papiers	4 090 318
Produits fabriqués en bois	150 980
Valeur totale des importations	4 257 168

Yukon

Population (janvier 2018) : 38 825
Arbre emblématique : Sapin subalpin

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	200 943
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	399 281
Nombre de feux	115

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	270
Volume récolté (mètre cube)	17 900
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	7
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	0

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	253 214
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	0
Produits fabriqués en bois	272 339
Valeur totale des exportations	272 339
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	14 842
Produits fabriqués en bois	4 283
Valeur totale des importations	19 125

Territoires du Nord-Ouest

Population (janvier 2018) : 44 597
Arbre emblématique : Mélèze laricin

Perturbations

Insectes (hectare, 2016)	
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes	519 868
Feux (2017)	
Superficie brûlée (hectare)	861 031
Nombre de feux	262

Aménagement des forêts

Récolte (2016)	
Superficie récoltée (hectare)	390
Volume récolté (mètre cube)	32 606
Régénération (hectare, 2016)	
Superficie plantée	Non disponible
Superficie ensemencée	Non disponible
Certification par un tiers (hectare, 2017)	
Superficie certifiée	0

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	8 922
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	8 922
Produits fabriqués en bois	0
Valeur totale des exportations	8 922
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	0
Produits fabriqués en bois	0
Valeur totale des importations	0

Nunavut

Population (janvier 2018) : 38 203

Commerce

Balance commerciale (exportations totales, dollar, 2017)	65 207
Valeur des exportations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	62 579
Produits fabriqués en bois	2 687
Valeur totale des exportations	65 266
Valeur des importations (dollar, 2017)	
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	59
Produits fabriqués en bois	0
Valeur totale des importations	59

Sources et renseignements

Les données du rapport sont tirées d'un certain nombre de sources, classées ici en fonction de la partie du rapport où il en est question. Toutes les données sont révisables. Certains chiffres sont arrondis et peuvent donc ne pas correspondre exactement à la somme de leurs éléments.

Dans la plupart des cas, les données portent sur l'année qui précède la période visée. Toutefois, lorsque les données proviennent de différentes sources, il faut plus de temps pour les compiler et les produire. Dans ces cas, les chiffres indiquent les résultats des deux ou trois années précédant la période visée. La plupart des chiffres sont calculés pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre), mais quelques-uns portent sur l'exercice du gouvernement fédéral (du 1er avril au 31 mars).

Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Il peut être impossible de comparer directement les données de différentes parties du rapport, car les diverses sources desquelles elles proviennent établissent parfois différemment leurs statistiques.

Les dates auxquelles les données ont été consultées en ligne sont maintenant indiquées dans le cas de certaines sources, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Inventaire forestier national, la Base de données nationale sur les forêts et Statistique Canada.

Page couverture

- Photo de semis chez Natures Affinity Inc., tirée de la collection « Les forêts du Canada », du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts.
- Photo de granules de bois, gracieuseté de Pacific Bioenergy Prince George LP.
- Photo d'une chaîne de production de panneaux de bois, offerte par Tolko Industries.
- Photo d'une femme se servant d'un microscope, tirée de la collection « Les forêts du Canada », du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts.
- Photo d'un vannier autochtone, tirée de la collection « Les forêts du Canada », du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts.
- Photo d'un bombardier à eau, gracieuseté de Viking Air Limited.

Infographie : Terres arborées du Canada

Beaudoin, A., Bernier, P.Y., et coll. 2017. *Species composition, forest properties and land cover types across Canada's forests at 250m resolution for 2001 and 2011*. Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides, Québec, Canada. https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/ec9e2659-1c29-4ddb-87a2-6aced147a990 (consulté le 19 février 2018).

Infographie : Les forêts du Canada en chiffres

Certification Canada. Statistiques canadiennes. http://certificationcanada.org/fr/statistiques/statistiques-canadiennes/ (document consulté le 10 mai 2018).

- Le Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts établit la superficie nette certifiée au Canada selon les normes en matière d'aménagement durable des forêts (sans double certification) avec les données de la fin de 2017.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2012. *FRA 2015: Termes et définitions*. Document de travail de l'évaluation des ressources forestières 180. Rome, Italie. http://www.fao.org/docrep/017/ap862f/ap862f00.pdf

- Le terme « forêt » et d'autres termes sont définis dans *FRA 2015 : Termes et définitions*.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2014. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2015* — rapport national : Canada. Rome, Italie. http://www.fao.org/3/a-az181e.pdf

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Portail d'information sur les sols — Biodiversité — Des faits et des chiffres. http://www.fao.org/soils-portal/soil-biodiversity/facts-and-figures/fr (document consulté le 16 avril 2018).

Mosquin, T., Whiting, P., et coll. 1995. *La biodiversité du Canada : état actuel, avantages économiques, coûts de conservation et besoins non satisfaits*. Ottawa, Ontario. Centre canadien de la biodiversité, Musée canadien de la nature.

- La proportion d'espèces canadiennes vivant dans des écosystèmes forestiers comprend tous les groupes d'espèces (p. ex., les vertébrés, les invertébrés, les plantes et les champignons). Une espèce y figure si elle passe au moins une partie de son cycle de vie dans un écosystème forestier.

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 4.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières et non forestières au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T4_FOR_AREA_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

- L'estimation de base de la superficie forestière au Canada est tirée du rapport de l'Inventaire forestier national que l'on peut consulter à l'adresse indiquée ci-dessus.

- L'estimation de la superficie forestière actuelle (2015) a été calculée à partir de l'estimation de base de l'Inventaire forestier national modifiée en fonction des augmentations (boisement) et diminutions (déboisement) connues de la superficie forestière qui se sont produites depuis que les données de référence de l'Inventaire forestier national ont été collectées. Ces ajustements sont décrits dans le rapport national que le Canada a soumis à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2015*.

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 12.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières selon la tenure au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T12_FOROWN_AREA_fr.html (document consulté le 1er novembre 2017).

Base de données nationale sur les forêts. Incendies de forêt. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/fires.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Base de données nationale sur les forêts. Insectes forestiers, Tableau 4.1, Superficie de défoliation modérée à grave (y compris la mortalité des arbres due aux scolytes) par insectes. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/insects.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Base de données nationale sur les forêts. Récolte, Tableau 5.2, Superficie récoltée par juridiction, tenure, aménagement et méthode de récolte. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/harvest.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les données comprennent des terres forestières fédérales, provinciales et privées.

Base de données nationale sur les forêts. Régénération, Tableau 6.2.1, Nombre de semis plantés par juridiction, tenure et groupe d'espèces. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/regeneration.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Statistique Canada. Tableaux CANSIM 379-0031, 329-0077 et 329-0074. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/type/donnees#tableaux (document consulté le 11 avril 2018).

- Les calculs du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts relatifs au PIB nominal de 2017 sont basés sur les tableaux de Statistique Canada 379-0031, 329-0077 et 329-0074 : PIB mesuré selon les prix constants de 2007, et déflateurs estimatifs des prix de l'industrie.

- Le PIB est une mesure de la production économique instaurée à l'intérieur des limites géographiques du Canada. Le PIB nominal est exprimé en dollars courants. Les dollars courants sont utilisés dans l'expression de la valeur de production d'une année donnée.

Statistique Canada. Tableau CANSIM 383-0031 : Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN) par province et territoire, selon la catégorie d'emploi et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3830031&retrLang=fra (document consulté le 23 mai 2018).

Statistique Canada. Recensement de la population de 2016 (extraction spéciale, 20 avril 2018).

- Les calculs du Ressources naturelles Canada sont basés sur les données du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

- Données sur l'emploi tirées du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada :

  - Ces valeurs correspondent au nombre de personnes « occupées » et non au nombre de personnes « actives », ces dernières comprenant les personnes « en chômage ».

  - Le terme « Autochtone » désigne les personnes appartenant aux Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), aux Métis ou aux Inuks [Inuits], les personnes inscrites comme Indien ou visées par un traité (c'est-à-dire inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens du Canada*), et celles qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Statistique Canada. Tableau 15.6 : Superficie en terre et en eau douce, par province et territoire. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-402-x/2012000/chap/geo/tbl/tbl06-fra.htm (document consulté le 3 juillet 2018).

United Nations Framework Convention on Climate Change. 2002. *Report on the conference of the parties on its seventh session, held at Marrakesh from October 29 to November 10, 2001, Addendum, Part Two: Action taken by the conference of the parties*, FCCC/ CP/2001/13/Add.1 (document consulté le 21 janvier 2002). https://unfccc.int/resource/docs/cop7/13a01.pdf#page=54

- Les estimations nationales du déboisement sont établies périodiquement avec la méthode décrite dans le document intitulé *Canada's National Deforestation Monitoring System : System Description*. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir :

  - **Dyk, A., Leckie, D., et al.** 2015. *Canada's National Deforestation Monitoring System: System description.* Victoria (Colombie-Britannique). Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Pacifique. https://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36042&lang=fr_CA

Wells, J., Childs, D., et al. 2014. *Boreal birds need half: Maintaining North America's bird nursery and why it matters.* Seattle, WA: Boreal Songbird Initiative; Memphis, TN: Ducks Unlimited Inc.; Stonewall, MB: Ducks Unlimited Canada. http://www.borealbirds.org/sites/default/files/pubs/birdsneedhalf_0.pdf

Infographie : De la planification à la production : les différentes facettes de la chaîne d'approvisionnement forestier

Références photographiques :

- Photo de Michael Vela, gracieuseté de l'Université de la Colombie-Britannique.
- Photo de John Fleming, offerte par John Fleming.
- Photo de Wade Lariviere par Kelly Lehoux, gracieuseté de NorSask Forest Products LP.
- Photo de Kathy Stull, gracieuseté d'Irving Pulp and Paper.
- Photo de Minh Tan Ton-That, gracieuseté du Conseil national de recherches du Canada.

Page de garde

- Photo d'un charpentier autochtone, tirée de la collection « Les forêts du Canada », du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts.

Article : Faites la connaissance de leaders canadiens en matière de bioéconomie forestière

Carlson, R. « Estimating the biotech sector's contribution to the US economy ». *Nature Biotechnology,* vol. 34, 247 à 255 (2016).

Références photographiques :

- Photo d'un grand bâtiment en bois en construction, offerte par Stéphane Groleau.
- Photo d'ouvriers travaillant une dosse avivée, gracieuseté de Canadian Salvaged Timber.
- Photo en couleurs fausses de microbilles, par T. Morse, gracieuseté d'Anomera Inc.

Article : Des exemples de parternariats fructueux de l'industrie forestière avec des Autochtones : le peuple de l'écume de mer

- Province de la Colombie-Britannique. *Forest Tenures.* En ligne : https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/forestry/forest-tenures (en anglais seulement). Document consulté le 23 février 2018.

Références photographiques :

- Photo de Mariyah Dunn-Jones prélevant l'écorce d'un arbre, gracieuseté de Helen Jones.
- Photo d'un arbre modifié pour des raisons culturelles, par Michael Charlie, gracieuseté de la nation Pacheedaht.
- Photo d'ouvriers dans une scierie, gracieuseté de la nation Pacheedaht.

Article : La collaboration dans le dossier complexe du caribou des bois

Références photographiques :

- Photo de caribou étant muni d'une étiquette et d'un collier émetteur, gracieuseté de Kevin Bollefer.

Indicateurs de durabilité

Quelle superficie la forêt couvre-t-elle au Canada?

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2014. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 — rapport national* : Canada. Rome, Italie. http://www.fao.org/3/a-i4808f.pdf

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2015. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 — Explorateur de données relatives à l'utilisation des terres forestières*. http://www.fao.org/forest-resources-assessment/explore-data/en/ (document consulté le 30 mars 2018).

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 4.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières et non forestières au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T4_FOR_AREA_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

- L'estimation de base de la superficie forestière au Canada est tirée du rapport de l'Inventaire forestier national que l'on peut consulter à l'adresse indiquée ci-dessus.

- L'estimation de la superficie forestière actuelle (2015) a été calculée à partir de l'estimation de base de l'Inventaire forestier national modifiée en fonction des augmentations (boisement) et diminutions (déboisement) connues de la superficie forestière qui se sont produites depuis que les données de référence de l'Inventaire forestier national ont été collectées. Ces ajustements sont décrits dans le rapport national que le Canada a soumis à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2015*.

- La définition de « temporairement non boisé » de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est fournie dans *FRA 2015 : Termes et définitions*, indiqué ci-dessus.

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 4.2, Superficie (1 000 ha) de terres forestières et non forestières selon la zone boréale au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/BOR3_T4_FOR_AREA_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 5.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières selon le type de forêt et la classe d'âge au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T5_FORAGE20_AREA_fr.html (document consulté le 20 avril 2018).

Indicateur : Superficie forestière

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2012. *FRA 2015: Termes et définitions.* Document de travail de l'évaluation des ressources forestières 180. Rome, Italie. http://www.fao.org/docrep/017/ap862e/ap862e00.pdf

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2014. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 — rapport national* : Canada. Rome, Italie. http://www.fao.org/3/a-az181e.pdf

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 4.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières et non forestières au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T4_FOR_AREA_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

- L'estimation de base de la superficie forestière au Canada est tirée du rapport de l'Inventaire forestier national que l'on peut consulter à l'adresse indiquée ci-dessus.

- L'estimation de la superficie forestière actuelle (2015) a été calculée à partir de l'estimation de base de l'Inventaire forestier national modifiée en fonction des augmentations (boisement) et diminutions (déboisement) connues de la superficie forestière qui se sont produites depuis que les données de référence de l'Inventaire forestier national ont été collectées. Ces ajustements sont décrits dans le rapport national que le Canada a soumis à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2015*.

- Les définitions de la FAO de « forêt » et d'autres termes figurent dans *FRA 2015 : Termes et définitions*.

- Pour obtenir de plus amples renseignements, voir :

  - **Dyk, A., Leckie, D., et al.** 2015. *Canada's national deforestation monitoring system: System description.* Victoria (Colombie-Britannique). Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Pacifique. https://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36042&lang=fr_CA

  - **Johnston, M., Campagna, M., et coll.** 2009. *Vulnérabilité des arbres du Canada aux changements climatiques et propositions de mesures visant leur adaptation : un aperçu destiné aux décideurs et aux intervenants du monde forestier.* Ottawa, Ontario. Conseil canadien des ministres des forêts. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=30277&lang=fr_CA

  - **Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts.** Climat en évolution, zones forestières en transition. http://www.rncan.gc.ca/forets/changements-climatiques/impacts/13094

  - **Price, D.T., Alfaro, R.I., et al.** 2013. Anticipating the consequences of climate change for Canada's boreal forest ecosystems. *Environmental Reviews* 21, 322–365. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=35306&lang=fr_CA

Statistique Canada. Tableau 15.6 : Superficie en terre et en eau douce, par province et territoire. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-402-x/2012000/chap/geo/tbl/tbl06-fra.htm (document consulté le 5 mars 2018).

Indicateur : Boisement et déboisement

Dyk, A., Leckie, D., et al. 2015. *Canada's national deforestation monitoring system: System description*. Victoria (Colombie-Britannique). Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Pacifique. https://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36042&lang=fr_CA

- Les estimations nationales du déboisement sont établies périodiquement avec la méthode décrite dans le document intitulé *Canada's National Deforestation Monitoring System : System Description*. Les données des figures ont été fournies par le Système national de surveillance du déboisement, totalisations spéciales, 30 avril 2018.

Environnement et Changement climatique Canada. 2018. *Rapport d'inventaire national 1990–2016 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*. https://unfccc.int/fr/node/29451 (document consulté le 13 avril 2018).

- Le *Rapport d'inventaire national 1990–2016* d'Environnement et Changement climatique Canada est basé sur les données et l'analyse du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts de Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts.

United Nations Framework Convention on Climate Change. 2002. *Report on the conference of the parties on its seventh session, held at Marrakesh from October 29 to November 10, 2001, Addendum, Part Two: Action taken by the conference of the parties*, FCCC/ CP/2001/13/Add.1 (21 janvier 2002). https://unfccc.int/resource/docs/cop7/13a01.pdf#page=54

- Le Système national de surveillance du déboisement (SNSD) du Canada et le Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts (SNSCPRCF) de Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts définissent tous les deux une « forêt » comme une zone de 1 ha ou plus ayant un potentiel de développement d'une couverture forestière d'une fermeture d'un minimum de 25 % où la hauteur minimale des arbres à maturité est de 5 m in situ. Cette définition s'accorde avec les définitions figurant dans les Accords de Marrakech de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, mais diffère de celle de la FAO utilisée ailleurs dans le présent rapport.

- Ces valeurs ont été mises à jour avec une nouvelle cartographie, ce qui a influé sur les estimations à partir de 2004, et les totaux comprennent maintenant les réservoirs hydroélectriques.

- Le déboisement causé par le secteur de la foresterie signifie la création de chemins forestiers permanents.

- Le déboisement causé par le secteur hydroélectrique comprend la création de nouvelles lignes électriques et la mise en eau des réservoirs.

- Le déboisement causé par le secteur de la construction comprend les chantiers industriels, institutionnels et commerciaux ainsi que le développement urbain municipal, les bâtiments à vocation récréative (stations de ski et terrains de golf) et les transports.

- Le déboisement causé par le secteur des mines, du pétrole et du gaz comprend l'aménagement de mines d'extraction de minéraux et de tourbe et les développements pétroliers et gaziers.

Indicateur : Volume de bois

McKeever, D.B., et Howard, J.L. 2011. *Solid wood timber products consumption in major end uses in the United States, 1950–2009: A technical document supporting the Forest Service 2010 RPA assessment*. Madison, WI: US Department of Agriculture, Forest Service, Forest Products Laboratory. https://doi.org/10.2737/FPL-GTR-199

- Le calcul du nombre de résidences unifamiliales pouvant être construites avec le volume de bois canadien disponible du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts est fondé sur les statistiques américaines du logement de 2009.

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 4.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières et non forestières au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T4_FOR_AREA_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 15.1, Volume total d'arbres (million de m^3) sur les terres forestières selon le type de forêt, la classe d'âge et l'écozone terrestre au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/NFI3_T15_FORAGE20_VOL_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

- Le Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts a établi ses calculs sur le volume de bois produit le long de la côte ouest du Canada avec des données tirées des tableaux 4.0 et 15.1 de l'Inventaire forestier national représentant le territoire de l'écozone maritime du Pacifique.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les perspectives de volume de bois, voir :

  - **Gauthier, S., Bernier, P., et al.** 2015. Boreal forest health and global change. *Science* 349, 819–822. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36186&lang=fr_CA

  - **Gauthier, S., Bernier, P.Y., et al.** 2015. Vulnerability of timber supply to projected changes in fire regime in Canada's managed forests. *Revue canadienne de recherche forestière* 45, 1439–1447. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36169&lang=fr_CA

- **Girardin, M.P., Bouriaud, O., et al.** 2016. No growth stimulation of Canada's boreal forest under half century of combined warming and CO_2 fertilization. *Proceedings of the National Academy of Science* 113, E8406–E8414.

- **Girardin, M.P., Hogg, E.H., et al.** 2016. Negative impacts of high temperatures on growth of black spruce forests intensify with the anticipated climate warming. *Global Change Biology* 22, 627–643. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36216&lang=fr_CA

- **Hember, R.A., Kurz, W.A., et al.** 2012. Accelerating regrowth of temperate-maritime forests due to environmental change. Global Change Biology 18, 2026–2040. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=33995&lang=fr_CA

- Dans le graphique sur le volume de bois, la catégorie « Autres » comprend les classifications de données « Conifères non précisés », « Feuillus non précisés », « Autres feuillus » et « Non précisés »; « Cèdre » représente la classification de données « Cèdre et autres conifères ».

Le bois est-il récolté de façon durable?

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 12.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières selon la tenure au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T12_FOROWN_AREA_fr.html (document consulté le 1er novembre 2017).

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 16.0, Volume total des arbres (million de m^3) selon le groupement d'essences et la classe d'âge au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T16_LSAGE20_VOL_fr.html (document consulté le 20 avril 2018).

Base de données nationale sur les forêts. Récolte, Tableau 5.1, Volume marchand net de bois rond récolté par juridiction, tenure, catégorie et groupe d'espèces. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/harvest.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Indicateur : Superficie exploitée

Base de données nationale sur les forêts. Récolte, Tableau 5.2, Superficie récoltée par juridiction, tenure, aménagement et méthode de récolte. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/harvest.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les données comprennent les terres forestières privées et provinciales faisant l'objet des méthodes de récolte suivantes : équienne (coupe à blanc), inéquienne (coupe sélective) et éclaircie commerciale.

- Le tableau ne montre pas les terres fédérales, parce qu'il est impossible de représenter leur petite superficie à l'échelle donnée.

Indicateur : Régénération

Base de données nationale sur les forêts. Régénération, Tableau 6.2, Superficie ensemencée directement par juridiction, tenure et méthode d'application. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/regeneration.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Base de données nationale sur les forêts. Régénération, Tableau 6.2.1, Nombre de semis plantés par juridiction, tenure et groupe d'espèces. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/regeneration.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Base de données nationale sur les forêts. Régénération, Tableau 6.2.2, Superficie plantée par juridiction, tenure et groupe d'espèces. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/regeneration.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les données représentent les forêts sur des terres provinciales d'un bout à l'autre du Canada.

- Les terres fédérales et privées sont exclues.

- La régénération naturelle se révèle souvent la méthode la plus efficace de régénération des zones exploitées lorsqu'il y en a déjà beaucoup sous couvert (p. ex., l'épinette noire de plaine) et qu'il y a beaucoup de semences (p. ex., les feuillus tolérants), ou lorsqu'il y a présence des espèces désirées qui peuvent repousser à partir des réseaux de racine établis (p. ex., le tremble). La superficie forestière qui se régénère naturellement n'est pas documentée par province; on l'estime donc en calculant la différence entre la superficie totale récoltée et la superficie régénérée artificiellement.

- Sur un site donné, quand la régénération naturelle ne satisfait ni à la quantité ni à la composition en espèces souhaitée conformément aux objectifs de gestion durable des forêts, on recourt à la régénération artificielle.

Indicateur : Volume récolté par rapport à l'approvisionnement en bois durable

Base de données nationale sur les forêts. Approvisionnement en bois, Tableau 2.1, L'approvisionnement en bois, estimations par tenure et groupe d'espèces. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/woodsupply.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- L'approvisionnement en bois comprend les possibilités annuelles de coupe (PAC) sur les terres publiques provinciales et les possibilités de récolte sur les terres fédérales et privées.

Base de données nationale sur les forêts. Récolte, Tableau 5.1, Volume marchand net de bois rond récolté par juridiction, tenure, catégorie et groupe d'espèces. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/harvest.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les récoltes comprennent seulement le bois rond industriel et non le bois de chauffage et les granulés de bois.

- L'écart entre le total des volumes récoltés de bois rond industriel et la somme des résineux industriels et des bois durs industriels est imputable à une très petite quantité de la récolte désignée comme catégorie « non spécifiée ». En général, cette récolte a lieu dans les forêts mixtes où la catégorisation entre feuillus et résineux ne peut s'appliquer strictement; elle représente moins de 1 % du volume total récolté de bois rond industriel. On peut trouver plus de renseignements sur ce sujet dans la base de données nationale sur les forêts.

Comment les perturbations façonnent-elles les forêts du Canada?

Boulanger, Y., Gauthier, S., et al. 2014. A refinement of models projecting future Canadian fire regimes using homogeneous fire regime zones. *Revue canadienne de recherche forestière* 44, 365–376. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=35420&lang=fr_CA

Gauthier, S., Bernier, P., et al. 2014. Climate change vulnerability and adaptation in the managed Canadian boreal forest. *Environmental Reviews* 22, 256–285. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=35357&lang=fr_CA

Gauthier, S., Bernier, P., et al. 2015. Boreal forest health and global change. *Science* 349, 819–822. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36186&lang=fr_CA

Base de données nationale sur les forêts. Incendies de forêt. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/fires.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les données de 2017 sur les feux de la Base de données nationale sur les forêts proviennent du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

- Le graphique présente les données sur les feux entre 2007 et 2017, divisées par origine. Le *Rapport sur l'état des forêts au Canada : Rapport annuel 2018* contient des données de 2017, comme publiées sur le site Web de la Base de données nationale sur les forêts; cependant, ces données sont préliminaires et leur classification par origine n'a pas été finalisée. Par conséquent, veuillez prendre note que la catégorie « Indéterminée» de 2017 est surreprésentée dans les calculs. « Activité humaine (excluant l'industrie) » comprend « Causes diverses connues », « Récréation », « Résidants », « Chemins de fer » et « Incendiaires »; « Industrie » comprend « Industrie forestière » et « Autres industries ».

Nealis, V., et Cooke, B. 2014. *Risk assessment of the threat of mountain pine beetle to Canada's boreal and eastern pine forests*. Ottawa, Ontario. Conseil canadien des ministres des forêts. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=35406&lang=fr_CA

Sambaraju, K., DesRochers, P., et al. 2016. Forest ecosystem health and biotic disturbances: Perspectives on indicators and management approaches. Tiré de G. Larocque (éd.), *Ecological forest management handbook*, 459–515. Boca Raton, FL: CRC Press. https://scf.rncan.gc.ca/publications?id=36837&lang=fr_CA

Indicateur : Insectes forestiers

BC Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations. 2016. 2016 *summary of forest health conditions in British Columbia*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/research-monitoring-and-reporting/monitoring/aerial-overview-survey-documents/aos_2016.pdf

Base de données nationale sur les forêts. Insectes forestiers, Tableau 4.1, Superficie de défoliation modérée à grave (y compris la mortalité des arbres attribuable aux scolytes) par insectes. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/insects.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- La superficie touchée par les insectes défoliateurs n'inclut que les zones avec mortalité des arbres et de la défoliation allant de modérée à grave. La défoliation ne mène pas toujours à la mort des arbres. Par exemple, des groupes d'arbres souffrant de défoliation modérée se rétablissent souvent, et il est possible que leur croissance n'en soit pas touchée de façon importante.

- La défoliation est cartographiée en fonction des espèces d'insectes, et une zone donnée peut être touchée par plusieurs espèces à la fois. Il peut s'ensuivre une comptabilisation en double ou en triple des zones touchées par plusieurs espèces d'insectes, ce qui accroît l'étendue de la superficie défoliée totale.

- La variation du pourcentage de superficie touchée comparée à l'année de référence précédente (2015) découle de l'utilisation de données qui ont été corrigées après la publication du rapport de 2017; la valeur de la superficie totale défoliée par les insectes en 2015 était 15,7 millions d'hectares.

Indicateur : Maladies des arbres forestiers

Bérubé, J.A., Dubé, J., et al. 2017. Incidence of Heterobasidion irregulare aerial basidiospores at different locations in southern Quebec. *Canadian Journal of Plant Pathology* 40, 34–38.

Agence canadienne d'inspection des aliments. Ceratocystis fagacearum (flétrissement du chêne) : Fiche de renseignements. http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/phytoravageurs-especes-envahissantes/maladies/fletrissement-du-chene/fiche-de-renseignements/fra/1325629194844/1325632464641

Cheng, L., Huang, J.G., et al. 2017. Drought causes reduced growth of trembling aspen in western Canada. *Global Change Biology* 23, 2887–2902.

Ennos, R.A. 2015. Resilience of forests to pathogens: An evolutionary ecology perspective. *Forestry* 88, 41–52.

Hogg, E.H., Michaelian, M., et al. 2017. Recent climatic drying leads to age-independent growth reductions of white spruce stands in western Canada. *Global Change Biology* 23, 5297–5308.

Price, D.T., Alfaro, R.I., et al. 2013. Anticipating the consequences of climate change for Canada's boreal forest ecosystems. *Environmental Reviews* 21, 322–365.

Ramsfield, T.D., Bentz, B.J., et al. 2016. Forest health in a changing world: Effects of globalization and climate change on forest insect and pathogen impacts. *Forestry* 89, 245–252.

Worrall, J.J., Rehfeldt, G.E., et al. 2013. Recent declines of Populus tremuloides in North America linked to climate. *Forest Ecology and Management* 299, 35–51.

Référence photographique :

- Photo d'arbre touché par le pourridié-agaric, Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts. https://aimfc.rncan.gc.ca/fr/maladies/fiche/16

Photo credit:

- Photo de fructifications jaune doré d'*Armillaria* spp., Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts. https://aimfc.rncan.gc.ca/fr/maladies/fiche/16

Indicateur : Feux de forêt

Alberta Emergency Management Agency. 2017. Alberta Emergency Alert — Critical alert — Wildfire. http://www.emergencyalert.alberta.ca/alerts/2017/09/4585.html (document consulté le 28 mai 2018).

Société Radio-Canada. 2017. Sask. community calls state of emergency, evacuations underway due to wildfire. http://www.cbc.ca/news/canada/saskatoon/pelican-narrows-smoke-evacuation-wildfire-1.4267021 (document consulté le 28 mai 2018).

Manitoba Conservation and Water Stewardship. 2017. Fire update report. http://www.gov.mb.ca/conservation_fire/Fire-Update/2017/20170830fire1129am.html (document consulté le 28 mai 2018).

Base de données nationale sur les forêts. Incendies de forêt. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/fires.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les données de 2017 sur les feux de la Base de données nationale sur les forêts proviennent du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts. Système canadien d'information sur les feux de végétation; Système — Prévisions mensuelles et saisonnières. http://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/cartes/forecasts (document consulté le 18 avril 2018).

Wang, X., Parisien, M.-A., et al. 2017. Projected changes in daily fire spread across Canada over the next century. Environmental Research Letters 12(2). http://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/aa5835/meta

Indicateur : Émissions et absorptions de carbone

Environnement et Changement climatique Canada. 2018. *Rapport d'inventaire national 1990-2016 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.* https://unfccc.int/fr/node/29451 (document consulté le 13 avril 2018).

- L'indicateur est évalué tous les ans au moyen du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts de Ressources naturelles Canada. Le Système intègre les informations relatives aux inventaires des forêts, à la croissance de la forêt, aux perturbations naturelles, aux activités d'aménagement des forêts et au changement d'utilisation des terres dans l'évaluation des stocks de carbone, des modifications de stocks et des émissions de gaz à effet de serre autres que le CO_2 dans les forêts aménagées du Canada. Le Système évalue les transferts vers le secteur de la production ainsi que le devenir des produits ligneux fabriqués à partir du bois récolté au Canada depuis 1900, y compris le stockage du carbone et les émissions résultant de ces produits, indépendamment d'où dans le monde ces émissions se produisent.

- L'expression « terres aménagées » englobe toutes les terres aménagées pour la production de fibre ligneuse ou de bioénergie issue du bois à des fins de protection contre les perturbations naturelles ou de conservation des valeurs écologiques. Au sein de ces terres aménagées, le mot « forêt » inclut toutes les superficies d'un ha ou plus qui ont le potentiel de développer un couvert forestier d'une fermeture minimale de 25 % et où la hauteur minimale des arbres est de 5 m à maturité in situ.

- Au sein des superficies affectées par des perturbations naturelles, celles affectées par des insectes indiquées dans la deuxième figure comprennent seulement les superficies dont la mortalité des arbres excédait 20 % de la biomasse, tandis qu'à la troisième figure, toutes les superficies touchées par les insectes sont présentées (activités humaines et perturbations naturelles).

- Lorsque les peuplements sont touchés par des feux non maîtrisés qui renouvellent les peuplements, les émissions et les absorptions qui ont lieu durant la repousse après leur passage sont comptabilisées dans la catégorie

« perturbations naturelles ». Lorsque les peuplements en processus de renouvellement atteignent la maturité commerciale, les émissions et les absorptions sont comptabilisées dans la catégorie « mesures de gestion ». Les peuplements touchés par des perturbations partielles causant plus de 20 % de mortalité sont comptabilisés dans la catégorie « perturbation naturelle » jusqu'à ce que se rétablisse leur biomasse perdue.

- L'estimation des émissions issues des produits ligneux récoltés fait appel à la méthode de production du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et inclut les émissions annuelles de tous les produits ligneux récoltés au Canada depuis 1900, indépendamment de leur emplacement actuel. On suppose que les transferts des produits du bois et du papier dans les sites d'enfouissement s'oxydent instantanément en CO_2.

- Dans le cas des terres forestières touchées par un changement d'utilisation, les chiffres sur le déboisement et le boisement rendent compte des taux annuels. Les chiffres sur les émissions et absorptions d'équivalent CO_2 rendent compte de l'année en cours ainsi que des émissions de l'année visée par le rapport provenant de terres forestières qui ont été converties au cours des 20 années antérieures. Ainsi, les chiffres sur les émissions d'équivalent CO_2 comprennent les émissions résiduelles des zones déboisées au cours des 20 dernières années, et les chiffres sur les absorptions d'équivalent CO_2 durant l'année visée par le rapport comprennent les absorptions continues par l'ensemble des zones reboisées au cours des 20 dernières années.

  - Les émissions sont caractérisées par le signe positif. Les absorptions sont caractérisées par le signe négatif.

- À partir de 2015, les règles internationales des rapports sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant les produits ligneux récoltés ont changé. Par conséquent, le Canada déclare le bilan net des GES des écosystèmes forestiers et le bilan net des GES des produits ligneux récoltés. Par le passé, dans l'hypothèse selon laquelle tout le bois prélevé dans une forêt libérait instantanément dans l'atmosphère tout le carbone stocké, on ne tenait pas compte du stockage à long terme du carbone dans les maisons et autres produits du bois de longue durée. Rendre compte du devenir du carbone dans le bois récolté favorise tant la gestion durable des forêts que la gestion des produits ligneux récoltés, qui vise à prolonger le stockage du carbone.

- Pour obtenir de plus amples renseignements, voir :

  - **Kurz, W.A., Shaw, C.H., et al.** 2013. Carbon in Canada's boreal forest: A synthesis. *Environmental Reviews* 21, 260–292. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=35301&lang=fr_CA

  - **Lemprière, T.C., Kurz, W.A., et al.** 2013. Canadian boreal forests and climate change mitigation. *Environmental Reviews* 21, 293–321. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=35627&lang=fr_CA

  - **Metsaranta, J.M., Shaw, C.H., et al.** 2017. Uncertainty of inventory-based estimates of the carbon dynamics of Canada's managed forest (1990–2014). *Revue canadienne de recherche forestière* 47, 1082–1094. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=38890&lang=fr_CA

  - **Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts.** Le modèle du bilan du carbone. http://www.rncan.gc.ca/forets/changements-climatiques/comptabilisation/13108 (document consulté le 3 avril 2018).

  - **Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts.** Inventaire et changements dans l'utilisation des terres. https://www.rncan.gc.ca/forets/changements-climatiques/comptabilisation/13112 (document consulté le 3 mai 2017).

  - **Stinson, G., Kurz, W.A., et al.** 2011. An inventory-based analysis of Canada's managed forest carbon dynamics, 1990 to 2008. *Global Change Biology* 17, 2227–2244. http://scf.rncan.gc.ca/publications?id=32135&lang=fr_CA

En quoi les forêts sont-elles bénéfiques aux Canadiens?

Bell, J.F., Wilson, J.S., et al. 2008. Neighbourhood greenness and 2-year changes in body mass index of children and youth. *American Journal of Preventive Medicine* 35, 547–553. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19000844

Kaplan, R. 2007. Employees' reaction to nearby nature at their workplace: The wild and the tame. *Landscape and Urban Planning* 82, 17–24. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204607000333

Lottrup, L., Grahn, P., et al. 2013. Workplace greenery and perceived level of stress: Benefits of access to a green outdoor environment at the workplace. *Landscape and Urban Planning* 110, 5–11. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0169204612002642

Mosquin, T., Whiting, P., et coll. 1995. *La biodiversité du Canada : état actuel, avantages économiques, coûts de conservation et besoins non satisfaits.* Ottawa, Ontario. Centre canadien de la biodiversité, Musée canadien de la nature.

Les calculs du **Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts** sont basés sur 1) les données du Recensement de la population de 2016 de Statistique

Canada et 2) les fichiers de formes de la carte de la zone boréale d'Amérique du Nord de Ressources naturelles Canada (https://www.rncan.gc.ca/forets/boreale/14476).

- L'expression « à proximité » (lorsqu'on fait référence à la population canadienne vivant dans des zones forestières ou à proximité de celles-ci) ne renvoie pas à une distance établie de manière précise, mais se trouve plutôt définie à partir d'analyses. Les données des zones forestières sont superposées aux aires de diffusion (AD) de Statistique Canada; si une partie d'une AD comprend des terres forestières, l'ensemble de la population de cette AD est considéré comme vivant dans une zone forestière ou à proximité de celle-ci.

- Selon Statistique Canada, une aire de diffusion est définie comme une « petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants qui regroupe de 400 à 700 personnes ». Une AD est une « unité géographique relativement stable » et « la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées ». Tout le Canada est divisé en aires de diffusion (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo021-fra.cfm).

- Les analyses fondées sur les SIG reposent sur l'utilisation des couches BOREAL et B_ALPINE.

Les calculs du **Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts** sont basés sur 1) la fréquentation à Parcs Canada 2016-2017 (https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/attend) et 2) les fichiers de formes de la carte de la zone boréale d'Amérique du Nord du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts (https://www.rncan.gc.ca/forets/boreale/14476).

- Les analyses fondées sur les SIG reposent sur l'utilisation des couches BOREAL et B_ALPINE.

- Les données de fréquentation de Parcs Canada de 5 des 20 parcs de la région boréale du Canada n'étaient pas disponibles.

Park, B.J., Tsunetsugu, Y., et al. 2010. The physiological effects of Shinrin-yoku (taking in the forest atmosphere or forest bathing): Evidence from field experiments in 24 forests across Japan. *Environmental Health and Preventive Medicine* 15, 18–26. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19568835

Statistique Canada. Tableau CANSIM 383-0031 : Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN) par province et territoire, selon la catégorie d'emploi et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3830031&retrLang=fra (document consulté le 23 mai 2018).

Takano, T., Nakamura, K., et al. 2002. Urban residential environments and senior citizens' longevity in megacity areas: The importance of walkable green spaces. *Epidemiology and Community Health* 56, 913–918. http://jech.bmj.com/content/56/12/913

Yamaguchi, M., Deguchi, M., et al. 2006. The effects of exercise in forest and urban environments on sympathetic nervous activity of normal young adults. *International Medical Research* 34, 152–159. https://www.researchgate.net/publication/7034388_The_Effects_of_Exercise_in_Forest_and_Urban_Environments_on_Sympathetic_Nervous_Activity_of_Normal_Young_Adults

Indicateur : Emploi

Statistique Canada. Tableau CANSIM 383-0031 : Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN) par province et territoire, selon la catégorie d'emploi et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3830031&retrLang=fra (document consulté le 23 mai 2018).

- Les données provenant du compte satellite des ressources naturelles de Statistique Canada (CSRN) sont une source clé d'information sur la contribution du secteur forestier à l'économie au Canada; elles feront partie des prochaines éditions de *L'État des forêts au Canada*. Le CSRN est le produit de la collaboration entre RNCan et Statistique Canada. Il permet d'enregistrer les activités économiques supplémentaires des secteurs de l'industrie forestière qui ont historiquement été plus difficiles à mesurer, comme celui de la fabrication de meubles en bois. Selon les données du CSRN, le secteur forestier employait directement 232 549 personnes à l'échelle du pays en 2017.

- En 2017, Statistique Canada a publié les données révisées de 2016 sur l'emploi du SCN. Dans le rapport de 2017 sur l'état des forêts, le nombre total d'emplois dans le secteur forestier était établi à 211 075. Ce chiffre a été révisé à 205 660 par Statistique Canada.

Indicateur : Revenu moyen

Statistique Canada. Tableau CANSIM 281-0027 : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), rémunération hebdomadaire moyenne selon le type de salariés, le statut des heures supplémentaires et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=2810027&retrLang=fra (document consulté le 10 avril 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 326-0020 : Indice des prix à la consommation. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3260020&retrLang=fra (document consulté le 10 avril 2018).

- Pour obtenir de plus amples renseignements, voir :

  - **Ressources naturelles Canada — Service canadien des forêts.** Aperçu de l'industrie forestière du Canada. http://www.rncan.gc.ca/forets/industrie/apercu/13312

  - Les données excluent les heures supplémentaires.

  - Dans les éditions antérieures de *L'État des forêts au Canada*, on calculait la rémunération moyenne réelle en utilisant le PIB aux prix courants comme mesure de l'inflation. Cette année, l'indice des prix à la consommation (y compris les prix des produits volatils) a été utilisé, parce qu'il est un meilleur indicateur du pouvoir d'achat des Canadiens.

Indicateur : Collectivités

Les calculs du **Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts** sont basés sur 1) les données du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada et 2) les fichiers de formes de la carte de la zone boréale d'Amérique du Nord du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts (https://www.rncan.gc.ca/forets/boreale/14476).

- L'expression « à proximité » (lorsqu'on fait référence à la population canadienne vivant dans des zones forestières ou à proximité de celles-ci) ne renvoie pas à une distance établie de manière précise, mais se trouve définie à partir d'analyses. Les données des zones forestières sont superposées aux aires de diffusion (AD) de Statistique Canada; si une partie d'une AD comprend des terres forestières, l'ensemble de la population de cette AD est considéré comme vivant dans une zone forestière ou à proximité de celle-ci.

  - Selon Statistique Canada, une aire de diffusion est définie comme une « petite région composée d'un ou de plusieurs îlots avoisinants et regroupant de 400 à 700 personnes ». Une AD est une « unité géographique relativement stable » et « la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées ». L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo021-fra.cfm).

- Les analyses fondées sur les SIG reposent sur l'utilisation des couches BOREAL et B_ALPINE.

Statistique Canada. Enquête sur la population active 2017 et Recensement de la population de 2016 (extractions spéciales respectives, 7 juin 2018 et 20 avril 2018)

- Le Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts a effectué ses calculs sur l'emploi des Autochtones à partir des données de l'Enquête sur la population active 2017 et du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

- Veuillez prendre note que l'Enquête sur la population active est menée annuellement et que le Recensement de la population est effectué tous les cinq ans. Ainsi, les valeurs indiquées en matière d'emploi peuvent varier.

- La baisse de cet indicateur peut indiquer soit des événements malchanceux (p. ex., en cas de fermeture d'une scierie, le revenu tiré du secteur forestier diminue), soit l'accroissement dans la diversité de l'économie (p. ex. le revenu issu du secteur forestier ne change pas, mais le revenu provenant d'autres sources augmente). C'est pourquoi la tendance à la hausse ou à la baisse dans le nombre de subdivisions de recensement où le secteur forestier est un important moteur économique est difficile à interpréter en l'absence d'autres données.

- Aux fins d'évaluation de cet indicateur, une « zone forestière » est définie comme une zone où le couvert forestier est de plus de 60 %.

- L'indicateur des collectivités établies au sein du secteur forestier est basé sur les subdivisions de recensement de Statistique Canada. Le mot « subdivision » est un « terme générique qui désigne les municipalités (telles qu'elles sont définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) ». Puisqu'il n'existe pas de définition normalisée du terme « collectivité » sur laquelle les provinces et les territoires peuvent s'appuyer, l'adoption de la subdivision de recensement permet d'assurer la cohérence des rapports au fil du temps.

- Données sur l'emploi tirées du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada : cette valeur correspond au nombre de personnes « occupées » et non au nombre de personnes faisant partie de la « population active », laquelle comprend les « chômeurs ». Le terme « Autochtone » désigne les personnes appartenant aux Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), aux Métis ou aux Inuks (Inuit) ou ceux qui sont inscrits ou visés par un traité (c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*) ou ceux qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

- Le secteur forestier est considéré, dans une subdivision de recensement donnée, comme un moteur économique important s'il fournit 20 % ou plus du total des revenus du marché (c.-à-d. les revenus totaux à l'exclusion des transferts gouvernementaux). Cela diffère de la définition précédente, qui portait sur la dépendance à l'égard de la forêt et selon laquelle plus de 50 % du revenu, y compris le revenu provenant des transferts, était directement attribuable au secteur forestier.

Référence photographique :

- Photo de deux personnes en randonnée à cheval dans la forêt Larose, par Madison Farrow-Beck

De quelle façon l'industrie forestière contribue-t-elle à l'économie du Canada?

Base de données nationale sur les forêts. Revenus, Tableau 8.1, Revenus provenant de la vente de bois sur les terres provinciales de la Couronne, par juridiction. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/revenues.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 383-0031 : Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN) par province et territoire, selon la catégorie d'emploi et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3830031&retrLang=fra (document consulté le 23 mai 2018).

Statistique Canada. Recensement de la population de 2016 (extraction spéciale, 20 avril 2018).

- Les calculs du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts sont basés sur les données du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

- Données sur l'emploi des Autochtones tirées du Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada :

- Ces valeurs correspondent au nombre de personnes « occupées » et non au nombre de personnes « actives », ces dernières comprenant les personnes « en chômage ».

- Le terme « Autochtone » désigne les personnes appartenant aux Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), aux Métis ou aux Inuks [Inuits], les personnes inscrites comme Indien ou visées par un traité (c'est-à-dire inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*), et celles qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne.

Statistique Canada. Données sur le commerce de marchandises, données mensuelles (extraction spéciale, 25 avril 2018).

- Calculs du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts basés sur les tableaux de Statistique Canada 379-0031, 379-0031, 329-0077 et 329-0074 : PIB mesuré selon les prix constants de 2007, et déflateurs estimatifs des prix de l'industrie.

- La classification des exportations des produits forestiers est déterminée par les codes internationaux de vente harmonisée. La répartition détaillée de ces produits est conforme à la nomenclature utilisée dans le Questionnaire commun sur le Secteur Forestier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

- La mention « Autres » comprend environ 415 catégories de produits différentes.

Indicateur : Produit intérieur brut

PIB nominal :

Statistique Canada. Tableau CANSIM 379-0029 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610040101&request_locale=fr (document consulté le 11 avril 2018).

- En ce qui concerne le PIB nominal jusqu'à 2014, inclusivement.

Statistique Canada. Tableaux CANSIM 379-0031, 329-0077 et 329-0074. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/type/donnees#tableaux (document consulté le 11 avril 2018).

- Les calculs relatifs au PIB nominal de 2015–2017 du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts sont basés sur les tableaux de Statistique Canada 379-0031, 329-0077 et 329-0074 : PIB mesuré selon les prix constants de 2007, et déflateurs estimatifs des prix de l'industrie.

PIB réel :

Statistique Canada. Tableau CANSIM 379-0031 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3790031&p2=33&retrLang=fra (document consulté le 11 avril 2018).

- Le PIB réel à prix constants de 2007.

- Les données provenant du compte satellite des ressources naturelles de Statistique Canada (CSRN) sont une source clé d'information sur la contribution du secteur forestier à l'économie au Canada; elles feront partie des prochaines éditions de *L'État des forêts au Canada*. Le CSRN est le résultat d'une collaboration entre Ressources naturelles Canada et Statistique Canada. Il permet de recueillir les données de l'activité économique dans les secteurs de l'industrie forestière qui ont toujours été difficiles à mesurer, comme la fabrication de meubles en bois. Selon les données du CSRN, la part directe du secteur forestier dans le PIB nominal est de 27,6 milliards de dollars (ou 1,4 %) en 2017.

- La différence entre le PIB nominal et le PIB réel réside dans le fait que les valeurs réelles sont ajustées en fonction de l'inflation, tandis que les valeurs nominales ne le sont pas. Ainsi, le PIB réel est utilisé de manière à ce que les différences entre les périodes soient tenues en considération (p. ex., pour comparer les PIB de 2016 et de 2017).

Indicateur : Production

APA – The Engineered Wood Association. Rapports trimestriels sur la production.

- Les données sur la production et la consommation des panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) proviennent d'APA — The Engineered Wood Association.

Conseil des produits des pâtes et papiers.

- Les chiffres de production et de consommation de papier journal, de papier d'impression et de papier d'écriture, et de la pâte de bois reposent sur les données du Conseil des produits des pâtes et papiers.

Statistique Canada. Tableau CANSIM 303-0064 : Bois d'œuvre, production, livraisons et stocks, selon le Canada et les provinces. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3030064&retrLang=fra (document consulté le 27 février 2018).

- La production de bois d'œuvre a été estimée avec des données sur la production totale de résineux au Canada.

Indicateur : Exportations

Statistique Canada. Données sur le commerce de marchandises (obtenues par l'intermédiaire du Global Trade Atlas) (extraction spéciale, 16 février 2018).

- Le « Total des produits forestiers » comprend seulement les produits des codes SH 44, 47 et 48.

Comment l'industrie forestière évolue-t-elle?

Ressources naturelles Canada. Base de données complète sur la consommation d'énergie http://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/menus/evolution/tableaux_complets/liste.cfm (document consulté le 6 mars 2018).

- Secteur industriel — industries regroupées :
  - Tableau 8 : Consommation d'énergie secondaire et émissions de GES des pâtes et papiers
  - Tableau 15 : Consommation d'énergie secondaire et émissions de GES de l'exploitation forestière
- Secteur industriel — industries non regroupées :
  - Tableau 28 : Consommation d'énergie secondaire et émissions de GES des produits du bois
  - Tableau 34 : Consommation d'énergie secondaire et émissions de GES de l'industrie des produits en papier transformé

Statistique Canada. 2016. *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada* (Préliminaire 2014). https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/57-003-x/57-003-x2016002-fra.htm (document consulté le 20 mars 2018).

- La méthode d'évaluation de la quantité d'énergie primaire attribuée au bois et utilisée sous forme de liqueurs résiduaires dans le sous-secteur de la fabrication de pâtes et papiers a été mise à jour en 2015, ce qui a occasionné des changements dans les séries de données entre 1995 et 2002. De plus, entre 1990 et 2010, les résidus de bois et la liqueur résiduaire ont été inclus de façon erronée dans d'autres combustibles lorsqu'on a évalué la production d'électricité dans le *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*. Cette erreur portant sur les points des données de 2011, de 2012 et de 2013 a été corrigée, mais ne l'est pas sur les points des données des années antérieures. Ces changements ont directement influé sur les estimations concernant l'énergie industrielle et la production d'électricité, et ils ont influé indirectement sur les émissions estimatives. Il est donc possible que les données chronologiques de la période allant de 2011 à 2013 ne concordent pas parfaitement avec les données des années antérieures.
- Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière du Ressources naturelles Canada, voir : http://www.rncan.gc.ca/forets/programmes-federaux/13140.

Statistique Canada. 2017. Enquête sur la production et le développement de bioproduits, 2015. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/18-001-x/18-001-x2017001-eng.pdf

- Les données de l'enquête de 2015 étaient les plus récentes au moment de la publication.
- Les « bioproduits » comprennent les biocarburants, la bioénergie et les produits chimiques, matériaux et composites organiques, les produits biochimiques et les biomatériaux intermédiaires et autres ainsi que d'autres bioproduits.

Indicateur : Rendement financier

Statistique Canada. Éléments du bilan financier trimestriel des entreprises, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (extraction spéciale).

Indicateur : Fabrication secondaire

Industrie Canada. Données sur le commerce en direct. https://www.ic.gc.ca/app/scr/tdst/tdo/crtr.html?productType=NAICS&lang=fra (document consulté le 6 avril 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 304-0014 : Stocks, ventes, commandes et rapport des stocks sur les ventes pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Canada. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3040014&retrLang=fra (document consulté le 6 avril 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 379-0031 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3790031&p2=33&retrLang=fra (document consulté le 11 avril 2018).

- Le PIB réel à prix constants de 2007.
- Industrie Canada définit la « valeur ajoutée » comme une mesure de la production nette — soit la production brute moins les extrants achetés qui ont été intégrés à la valeur du produit.
- La consommation intérieure est calculée comme suit : les ventes intérieures moins les exportations et plus les importations.

Indicateur : Émissions de carbone de l'industrie forestière

Environnement et Changement climatique Canada. 2018. *Rapport d'inventaire national 1990–2016 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.* https://unfccc.int/fr/node/29451 (document consulté le 13 avril 2018).

- Le *Rapport d'inventaire national 1990–2016* d'Environnement et Changement climatique Canada est basé sur les données et l'analyse du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts de Ressources naturelles Canada.

Ressources naturelles Canada. Base de données complète sur la consommation d'énergie. http://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/menus/evolution/tableaux_complets/liste.cfm (document consulté le 28 avril 2018).

- Modèle d'utilisation finale du secteur résidentiel et Modèle de la consommation d'énergie de production d'électricité

Statistique Canada. 2018. *Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada (Préliminaire 2016).* http://www.statcan.gc.ca/pub/57-003-x/57-003-x2016002-fra.htm (document consulté le 28 avril 2018).

Profils statistiques

Population

Statistique Canada. Recensement de la population de 2016 (extraction spéciale, 20 avril 2018).

Inventaire forestier

Classification de la superficie forestière et d'autres terres boisées

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2014. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 — rapport national : Canada.* Rome, Italie. http://www.fao.org/3/a-az181e.pdf

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 4.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières et non forestières au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T4_FOR_AREA_fr.html (document consulté le 10 avril 2018).

- L'estimation de base de la superficie forestière au Canada est tirée du rapport de l'Inventaire forestier national que l'on peut consulter à l'adresse indiquée ci-dessus.
- L'estimation de la superficie forestière actuelle (2015) a été calculée à partir de l'estimation de base de l'Inventaire forestier national modifiée en fonction des augmentations (boisement) et diminutions (déboisement) connues de la superficie forestière qui se sont produites depuis que les données de référence de l'Inventaire forestier national ont été collectées. Ces ajustements sont décrits dans le rapport national que le Canada a soumis à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour *l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015*.
- L'Inventaire forestier national se sert des définitions suivantes qui proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture :
  - Terres forestières — terre d'une superficie de plus de 0,5 hectare où le couvert arboré s'étend sur plus de 10 % de la superficie totale et où les arbres peuvent atteindre une hauteur de plus de 5 mètres. Cette définition exclut les territoires à prédominance urbaine ou utilisés à des fins agricoles.
  - Autres terres dotées de couvert arboré — superficie de terre où le couvert arboré s'étend sur plus de 10 % de la superficie totale et où les arbres, à maturité, peuvent atteindre une hauteur d'au moins 5 mètres. Comprend les zones boisées dans les fermes, les parcs, les jardins et autour des immeubles. Comprend également les plantations d'arbres établies principalement à des fins autres que la production de bois, telles que les vergers d'arbres fruitiers.

- Le terme « *autres terres boisées* » désigne des terres où soit : 1) le couvert arboré s'étend sur 5 à 10 % de la superficie totale et où les arbres, à maturité, peuvent mesurer plus de 5 mètres, 2) des arbres, arbustes et buissons couvrent plus de 10 % de la superficie. Ces terres comprennent les milieux humides arborés et les terres sur lesquelles poussent des arbres à faible croissance et des arbres épars. Sont exclues les terres où l'usage agricole ou urbain prédomine.

- L'estimation de base de la superficie forestière au Canada est tirée du rapport de l'Inventaire forestier national que l'on peut consulter à l'adresse indiquée ci-dessus.

- La superficie actuelle de la zone forestière résulte d'une estimation calculée à partir des données du rapport de référence de l'Inventaire forestier national de la source susmentionnée (Tableau 4.0) auxquelles on a incorporé les accroissements connus (boisements) et les diminutions (déboisements) connues qui se sont produites depuis la collecte des données du rapport de référence. Ces ajustements sont décrits dans le Rapport national 2015 du Canada présenté à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (http://www.fao.org/3/a-az181e.pdf).

Changement d'affectation du territoire forestier

Environnement et Changement climatique Canada. 2018. *Rapport d'inventaire national 1990–2016 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.* https://unfccc.int/fr/node/29451 (document consulté le 13 avril 2018).

- Le *Rapport d'inventaire national 1990–2016* d'Environnement et Changement climatique Canada est basé sur les données et l'analyse du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts de Ressources naturelles Canada.

Type forestier

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 5.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières selon le type de forêt et la classe d'âge au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T5_FORAGE20_AREA_fr.html (document consulté le 20 avril 2018).

Propriété des forêts

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 12.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières selon la tenure au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T12_FOROWN_AREA_fr.html (document consulté le 1er novembre 2017).

Matériel sur pied

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 15.0, Volume total des arbres (million de m³) sur les terres forestières selon le type de forêt et la classe d'âge au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T15_FORAGE20_VOL_fr.html (document consulté le 20 avril 2018).

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 16.0, Volume total des arbres (million de m³) selon le groupement d'essences et la classe d'âge au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T16_LSAGE20_VOL_fr.html (document consulté le 20 avril 2018).

Perturbations

Insectes

Base de données nationale sur les forêts. Insectes forestiers, Tableau 4.1, Superficie de défoliation modérée à grave (y compris la mortalité des arbres attribuable aux scolytes) par insectes. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/insects.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- La superficie touchée par les insectes défoliateurs n'inclut que les zones avec mortalité des arbres et de la défoliation allant de modérée à grave. La défoliation ne mène pas toujours à la mort des arbres. Par exemple, des groupes d'arbres souffrant de défoliation modérée se rétablissent souvent, et il est possible que leur croissance n'en soit pas touchée de façon importante.

- La défoliation est cartographiée en fonction des espèces d'insectes, et une zone donnée peut être touchée par plusieurs espèces à la fois. Il peut s'ensuivre une comptabilisation en double ou en triple des zones touchées par plusieurs espèces d'insectes, ce qui accroît l'étendue de la superficie défoliée totale.

Feux

Base de données nationale sur les forêts. Incendies de forêt. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/fires.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les données nationales englobent toutes les zones brûlées dans les forêts du Canada. Les données provinciales ne comprennent pas les superficies brûlées dans les limites des parcs nationaux. En 2017, 84 feux ont brûlé 282 131 ha dans les parcs nationaux du Canada. Certains de ces incendies étaient contrôlés ou il s'agissait de brûlage dirigé pour de la restauration écologique.

- Les données de 2017 sur les feux de la Base de données nationale sur les forêts proviennent du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).

Aménagement des forêts

Récolte

Base de données nationale sur les forêts. Récolte. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/harvest.php (document consulté le 3 juillet 2018).

- Les chiffres nationaux, provinciaux ou territoriaux sur les volumes de récolte comprennent les données sur le bois rond industriel, le bois de chauffage et les granulés de bois provenant des terres fédérales, provinciales et territoriales de même que des terres privées.

- Les données sur la superficie récoltée comprennent des terres forestières fédérales, provinciales et privées.

Régénération

Base de données nationale sur les forêts. Régénération. http://nfdp.ccfm.org/fr/data/regeneration.php (document consulté le 3 juillet 2018).

Certification par un tiers

Certification Canada. Statistiques canadiennes. http://certificationcanada.org/fr/statistiques/statistiques-canadiennes/ (document consulté le 6 mars 2018).

- Si une forêt a été certifiée à plus d'une des trois normes d'aménagement forestier durable (Association canadienne de normalisation, Sustainable Forestry Initiative et Forest Stewardship Council), elle n'est comptée qu'une fois. Par conséquent, la superficie totale de forêt certifiée aux normes d'aménagement forestier durable peut être inférieure à la somme des totaux de forêts certifiées à chacune de ces normes. La superficie de forêt dont les pratiques sont certifiées par une tierce partie indépendante est calculée au moyen d'unités d'aménagement forestier qui comprennent les ruisseaux, les lacs, les rivières et les routes.

Forêts protégées

Inventaire forestier national. Rapports statistiques normalisés, Tableau 9.0, Superficie (1 000 ha) de terres forestières selon la catégorie de l'UICN et la classe d'âge au Canada. https://nfi.nfis.org/resources/general/summaries/fr/html/CA3_T9_PSAGE20_AREA_fr.html (document consulté le 5 décembre 2017).

Inventaire des gaz à effet de serre

Source

Environnement et Changement climatique Canada. 2018. *Rapport d'inventaire national 1990–2016 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*. https://unfccc.int/fr/node/29451 (document consulté le 13 avril 2018).

- Le *Rapport d'inventaire national 1990–2016* d'Environnement et Changement climatique Canada est basé sur les données et l'analyse du Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts de Ressources naturelles Canada.

- Dans le cas des terres forestières touchées par un changement d'utilisation, les chiffres sur le déboisement et le boisement rendent compte des taux annuels. Les chiffres sur les émissions et absorptions d'équivalent CO_2 rendent compte de l'année en cours ainsi que des émissions de l'année visée par le rapport provenant de terres forestières qui ont été converties au cours des 20 années antérieures. Ainsi, les chiffres sur les émissions d'équivalent CO_2 comprennent les émissions résiduelles des zones déboisées au cours des 20 dernières années, et les chiffres sur les absorptions de CO_2 durant l'année visée par le rapport comprennent les absorptions réalisées par l'ensemble des zones reboisées au cours des 20 dernières années.

  - Les émissions sont caractérisées par le signe positif. Les absorptions sont caractérisées par le signe négatif.

- Voir les sources et renseignements relatifs à l'indicateur de durabilité des *Émissions et absorptions de carbone* pour obtenir de plus amples renseignements.

Retombées économiques intérieures

Mises en chantier au Canada

Statistique Canada. Tableau CANSIM 027-0009 : Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, en construction et achèvements, toutes les régions. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=0270009&retrLang=fra (document consulté le 20 avril 2018).

- Le taux d'ajustement sert à éliminer la variabilité saisonnière dans les données d'économie ou d'affaires. Le temps de l'année où le taux a été calculé a un effet sur la plupart des données. Ajuster les données en fonction de la saison permet d'obtenir des comparaisons plus précises d'un mois à l'autre. Les données désaisonnalisées annualisées résultent de la division du taux annuel non ajusté d'un mois donné par un facteur lié à la saison; cela donne le taux annuel ajusté de ce mois. Ces ajustements sont souvent utilisés quand il s'agit de livrer au public des données sur l'économie.

Contribution au PIB nominal

Statistique Canada. Tableaux CANSIM 379-0031, 329-0077 et 329-0074. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/type/donnees#tableaux (document consulté le 11 avril 2018).

- Les calculs du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts relatifs au PIB nominal de 2017 sont basés sur les tableaux de Statistique Canada 379-0031, 329-0077 et 329-0074 : PIB mesuré selon les prix constants de 2007, et déflateurs estimatifs des prix de l'industrie.

- Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure de la production économique qui se fait à l'intérieur des limites géographiques du Canada. Le PIB nominal est exprimé en dollars courants. Les dollars courants sont utilisés dans l'expression de la valeur de la production d'une année donnée.

- Les données provenant du compte satellite des ressources naturelles de Statistique Canada (CSRN) sont une source clé d'information sur la contribution économique du secteur forestier au Canada; elles feront partie des prochaines éditions de *L'État des forêts au Canada*. Le CSRN est le résultat d'une collaboration entre Ressources naturelles Canada et Statistique Canada. Il permet de recueillir les données de l'activité économique dans les secteurs de l'industrie forestière qui ont toujours été difficiles à mesurer, comme la fabrication de meubles en bois. Selon les données du CSRN, la part directe du secteur forestier dans le PIB nominal du Canada est de 27,6 milliards de dollars (ou 1,4 %) en 2017.

Contribution au PIB réel

Statistique Canada, Tableau CANSIM 379-0031 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3790031&p2=33&retrLang=fra (document consulté le 11 avril 2018).

- Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure de la production économique qui se fait à l'intérieur des limites géographiques du Canada. Le PIB réel est mesuré aux prix constants de 2007 et corrigé en fonction de l'inflation, ce qui permet d'effectuer des comparaisons exactes entre les années.

Revenus des biens fabriqués

Statistique Canada. Tableau CANSIM 301-0008 : Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3010008&retrLang=fra (document consulté le 22 avril 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 301-0009 : Exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3010009&retrLang=fra (document consulté le 22 avril 2018).

- Le revenu des produits manufacturés englobe les revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matériaux appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et de frais de service de fabrication ou de travail à forfait.

Emploi dans l'industrie forestière

Emploi

Statistique Canada. Tableau CANSIM 281-0024 : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=2810024&retrLang=fra (document consulté le 20 avril 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 383-0031 : Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN) par province et territoire, selon la catégorie d'emploi et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3830031&retrLang=fra (document consulté le 23 mai 2018).

Statistique Canada. Tableau : 38-10-0285-01 (anciennement CANSIM 388-0010). Compte satellite des ressources naturelles, indicateurs. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810028501&request_locale=fr (document consulté le 18 juin 2018).

- Les calculs de Ressources naturelles Canada sont basés sur le tableau CANSIM 388-0010 de Statistique Canada.

- L'emploi comprend les emplois des personnes qui travaillent directement dans les industries suivantes : foresterie et exploitation forestière; industries qui ont des activités de soutien en foresterie; fabrication de produits de pâtes et papiers; et fabrication de produits en bois. Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts préfère utiliser les données d'emploi du Système de comptabilité nationale (SCN) de Statistique Canada parce que ces données sont liées à la structure sous-jacente du système de compilation du « Système des comptes économiques nationaux du Canada » (p. ex., PIB, richesse nationale). Les données d'emploi sont tirées de l'enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada. Les renseignements démographiques sont le point fort des données de l'EERH et peuvent servir à rendre compte de l'importance du travail autonome dans le secteur forestier. Les données de l'EERH sont centrées sur le secteur d'activité et peuvent servir à comparer l'emploi direct en foresterie à l'emploi direct dans d'autres secteurs.

- L'emploi indirect est calculé par Ressources naturelles Canada à partir des tableaux symétriques d'entrées-sorties nationaux (15-207-XCB) et des multiplicateurs nationaux (15F0046XDB) de Statistique Canada.

Traitements et salaires

Statistique Canada. Tableau CANSIM 301-0008 : Statistiques principales pour les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3010008&retrLang=fra (document consulté le 22 avril 2018).

Statistique Canada. Tableau CANSIM 301-0009 : Exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3010009&retrLang=fra (document consulté le 22 avril 2018).

- Les traitements et les salaires sont les revenus, en argent ou en nature, des résidents canadiens pour le travail effectué avant les déductions des impôts et les contributions aux caisses de retraite, à l'assurance-emploi et à d'autres régimes d'assurance sociale.

Commerce

Statistique Canada. Commerce de marchandises (extraction spéciale), données mensuelles.

- La balance commerciale résulte de la différence entre la valeur des biens et services qu'un pays exporte et la valeur des biens et services qu'il importe. Si les exportations d'un pays excèdent ses importations, il y a excédent commercial. Si les importations excèdent les exportations, le pays a un déficit commercial.

Production intérieure et investissement

Production

APA – The Engineered Wood Association. Rapports trimestriels sur la production.

- Les données sur la production et la consommation des panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) proviennent d'APA — The Engineered Wood Association.

Conseil des produits des pâtes et papiers.

- Les chiffres de production et de consommation de papier journal, de papier d'impression et de papier d'écriture, et de la pâte de bois reposent sur les données du Conseil des produits des pâtes et papiers.

Statistique Canada. Tableau CANSIM 303-0064 : Bois d'œuvre, production, livraisons et stocks, selon le Canada et les provinces. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=3030064&retrLang=fra (document consulté le 27 février 2018).

- La production de bois d'œuvre a été estimée avec des données sur la production totale de résineux au Canada.

Dépenses en capital et en réparations

Statistique Canada. Tableau CANSIM 029-0045 : Dépenses en immobilisations et réparations, selon le Système de Classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Canada, provinces et territoires. http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&id=0290045&retrLang=fra (document consulté le 20 avril 2018).

- Les dépenses en immobilisations comprennent les coûts d'obtention, de construction, d'installation ou de location d'usines, de machinerie et d'équipement durables pour le remplacement des actifs existants ou pour des ajouts. Sont inclus également les coûts capitalisés, comme les coûts des études de faisabilité, ainsi que les honoraires d'architectes, d'avocats, d'ingénieurs et les frais d'installation; la valeur des immobilisations mises en place par les entreprises, soit par un contrat soit avec la main-d'œuvre de l'entreprise; et les frais d'intérêt capitalisés sur les emprunts pour la réalisation de projets d'immobilisations.

- Les dépenses en réparations comprennent les coûts des réparations et de l'entretien des constructions, de la machinerie et de l'équipement.

Consommation intérieure

Chiffres sur la consommation d'une gamme de produits, calculés par **Ressources naturelles Canada.**

- Les chiffres sont établis uniquement à l'échelon national.

- La consommation intérieure de la pâte de bois (tonnes) contient des estimations du Ressources naturelles Canada – Service canadien des forêts sur des volumes d'importation qui peuvent être révisées.

Notes

1000010520-K1A0E4-BR01

Ressources naturelles Canada

580 rue Booth,
Ottawa, ON K1A 9Z9

Avis des lecteurs

Quelle information ou section du rapport de cette année vous a été le plus utile?

Quelle catégorie décrit le mieux votre appartenance?

- ☐ Gouvernement provincial-territorial
- ☐ Gouvernement fédéral
- ☐ Grand public
- ☐ Industrie
- ☐ Éducation
- ☐ International
- ☐ Autre

Quels sujets ou quelles modifications suggéreriez-vous pour les prochains rapports?

Veuillez indiquer tout autre commentaire ou suggestion sur ce rapport.

scf.rncan.gc.ca/etatdesforets